Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/saintathanase0000labb

Saint Athanase

"LES SAINTS"

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY, de l'Institut

DERNIERS VOLUMES PARUS :

Le Bx **Pierre Canisius**, par l'abbé CRISTIANI.
La **Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus**, par le Baron J. ANGOT DES ROTOURS. *Sixième édition.*
Saint Pierre Claver, par GABRIEL LEDOS. *Deuxième édition.*
Le Bienheureux Robert Bellarmin, par le R. P. J. THERMES. *2e édit.*
Saint Jean, par l'abbé LOUIS PIROT. *Troisième édition.*
Saint Albert de Louvain, par DOM B. DEL MARMOL. *2e édition.*
Saint Norbert, par l'abbé E. MAIRE. *Deuxième édition.*
Saint Bonaventure, par le R. P. EUSÈBE CLOP. *Deuxième édition.*
Saint Paul, par le R. P. F. PRAT. *Dixième édition.*
Saint Jean Berchmans, par le R. P. H. DELEHAYE. *6e édition.*
Saint Grégoire VII, par AUGUSTIN FLICHE. *Troisième édition.*
Les Bses Ursulines de Valenciennes, par l'abbé J. LORIDAN. *3e édit.*
Saint Sigisbert, par l'abbé GUISE. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Septembre, par HENRI WELSCHINGER. *2e édition.*
Sainte Radegonde, par l'abbé R. AIGRAIN. *Troisième édition.*
Sainte Paule, par le R. P. GÉNIER. *Troisième édition.*
La Bienheureuse Postel, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *3e édit.*
Saint Nicolas de Myre, par l'abbé MARIN. *2e édition.*
Sainte Claire d'Assise, par MAURICE BEAUFRETON. *Troisième édit.*
Saint Jean de la Croix, par Mgr DEMIMUID. *Quatrième édition.*
Saint Pie V, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *Troisième édition.*
Les Bses Filles de la Charité d'Arras, par L. MISERMONT. *4e édit.*
Saint Justin, par le R. P. LAGRANGE. *Deuxième édition.*
Saint François Régis, par JOSEPH VIANEY. *Sixième édition.*
Saint Athanase, par l'abbé G. BARDY. *Troisième édition.*
Saint Cyprien, par PAUL MONCEAUX. *Deuxième édition.*
Saint Césaire, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Emilie de Rodat, par Mgr RICARD. *Troisième édit.*
Sainte Marguerite-Marie, par Mgr DEMIMUID. *Huitième édition.*
Saint Charles Borromée, par LÉONCE CELIER. *Cinquième édition.*
Le Bx Urbain V, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Bse Louise de Marillac, Mlle Le Gras, par E. DE BROGLIE. *6e édition.*
Saint Patrice, par M. l'abbé RIGUET. *Deuxième édition.*
La Vénérable Catherine Labouré, par EDMOND CRAPEZ. *9e édition.*
Saint Léon le Grand, par ADOLPHE REGNIER. *Deuxième édition.*
Saint Léger, par le R. P. CAMERLINCK. *Deuxième édition.*
Saint Ferdinand III, par JOSEPH LAURENTIE. *Deuxième édition.*
Saint Sidoine Apollinaire, par PAUL ALLARD. *Deuxième édition.*
La Bse Mère Barat, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Huitième édit.*
La Vénérable A.-M. Javouhey, par V. CAILLARD. *Troisième édit.*
Saint Thomas Becket, par Mgr DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Benoît-Joseph Labre, par M. MANTENAY. *Cinquième édition.*
Saint Séverin, par ANDRÉ BAUDRILLART. *Deuxième édition.*
Sainte Mélanie, par GEORGES GOYAU. *Dixième édition.*
Les Martyrs de Goreum, par HUBERT MEUFFELS. *Troisième édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché : 4 fr.
Avec reliure spéciale : 8 fr.

LES SAINTS "

Saint Athanase

(296-373

par

L'ABBÉ GUSTAVE BARDY

ALMA COLLEGE
270.05
LIBRARY
At35B
Alma, California

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90
—
1925

32694

NIHIL OBSTAT

J. TUAILLON,
censor.

20 octobre 1913.

IMPRIMATUR

Vesontione, die 22ª octobris 1913.

A. TRÉPY,
v. g.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 24ª octobris 1913.

J. LAPALME,
Ch., v. g.

INTRODUCTION

Dans l'admirable galerie des saints du quatrième siècle, la physionomie de saint Athanase se détache avec un particulier relief. On peut la caractériser d'un trait : c'est celle d'un lutteur.

De sa personne physique, nous savons peu de choses : Saint Grégoire de Nazianze loue sa beauté, mais c'est un panégyriste. Julien l'Apostat raille sa petite taille, mais c'est un ennemi. Qu'importe d'ailleurs? Car sa personne morale, la seule qui ait à nos yeux un réel intérêt, nous est admirablement connue.

Athanase était né dans une atmosphère de combat. En 296, Dioclétien lui-même, accompagné du jeune Constantin, avait pris le chemin de l'Égypte et d'Alexandrie, pour réprimer un soulèvement déjà vieux de dix ans. La capitale avait subi un long siège, pendant lequel ses aqueducs avaient été détruits, sa population décimée. Puis était venue la grande persécution; et Eusèbe nous a conservé un fragment de la lettre émouvante où l'évêque Philéas de Thmuis, prisonnier du Christ, raconte à ses fidèles les tourments sans nombre infligés aux con-

fesseurs de la foi : ceux-ci, déchirés sur tout le corps, par les coups de bâtons, de fouets, de verges; ceux-là liés à une colonne sans que leurs pieds touchassent terre; d'autres écartelés[1]. Mais on avait beau faire, la torture n'épouvantait pas ces Égyptiens durs à eux-mêmes : « Ils fixaient nettement l'œil de l'âme sur le Dieu de l'univers, et acceptant dans leur pensée la mort pour la religion, ils tenaient fermement à leur vocation. »

On comprend sans peine qu'un tel spectacle était bien fait pour former des âmes vaillantes. Un peu plus de cent ans auparavant, le jeune Origène avait déjà trouvé dans les persécutions l'aliment de sa foi vibrante et enthousiaste; en encourageant au martyre son père et ses amis, il avait appris le sens de la vie pour le Christ. Athanase, maintenant, faisait comme lui; il s'exerçait par avance, en voyant souffrir ses frères, à sa longue vie de combats ininterrompus.

Et comme il sut admirablement profiter de ces leçons d'enfance! Toute son existence fut une lutte ardente pour la vérité catholique. Sans cesse poursuivi par la haine des hérétiques que secondait la puissance des empereurs, chassé maintes fois de sa cathédrale et de son diocèse, traqué jusque sur les chemins de l'exil, il ne s'abandonna jamais lui-même. « Poursuivi par la force brutale, il résistait jusqu'au moment où la résistance devenait une inutile folie. Alors, il se dérobait, mais c'était pour

1. Eusèbe, *HE.*, VIII, 10.

faire entendre haute et sereine, tour à tour avec l'éloquence du proscrit injustement condamné ou la vigoureuse indignation du justicier dominant de haut la puissance de ce monde, la voix de la conscience humaine outragée en sa personne, les plaintes de l'Église bafouée par ses propres enfants et livrée à la risée des infidèles, les protestations de l'évêque éloigné de son troupeau, livré aux insultes et aux mauvais traitements de la canaille[1]. » Il finit pourtant, après avoir tant souffert et tant combattu, par mourir dans son lit : il y a, dans cette remarque du bréviaire, quelque tristesse mal dissimulée. Volontiers, on aurait souhaité pour cette âme intrépide, la couronne du martyre. Pas plus qu'il ne l'avait fait pour Origène, le Maître ne voulut la lui donner. Assez de grandeur sans doute appartenait au bon et fidèle serviteur.

Grandeur humaine d'ailleurs, et par là facilement sympathique. Il est, dans l'histoire de l'Église, des saints que nous sentons très éloignés de nous parce qu'il a plu à Dieu de les conduire par des chemins extraordinaires, de les élever à des hauteurs sublimes d'oraison, de leur accorder un miraculeux pouvoir sur les éléments. Il n'y a rien de tel dans la vie de saint Athanase : c'est vraiment un homme comme nous, et l'un de nos frères. Longtemps après sa mort, on construira des romans dans lesquels il fera figure de thaumaturge. Mais son histoire est toute d'histoire, et le plus incrédule des cri-

1. F. Cavallera, *Saint Athanase*, p. 15.

tiques ne trouverait rien à y reprendre; car on ne raconte de lui aucun miracle d'aucune sorte. Ce qui ne veut pas dire que le surnaturel soit absent de son existence; bien au contraire : car sa vie entière constitue le miracle de la force morale.

Cela précisément la rend difficile à retracer : on n'aborde pas sans quelque appréhension cette complexe histoire du quatrième siècle chrétien, dont les acteurs nous apparaissent maintenant comme des géants; et lorsqu'il s'agit d'un saint Athanase, on se sent presque écrasé par la grandeur de l'œuvre à accomplir. Pour le faire pleinement revivre, ne faudrait-il pas avoir passé par les mêmes émotions et les mêmes difficultés; ne faudrait-il pas, comme lui, avoir dépensé une existence entière dans le bon combat pour l'Église du Christ?

Il est heureux que le grand évêque nous aide lui-même dans l'accomplissement de notre tâche. Car c'est par lui surtout que nous connaissons les détails de sa vie; et ses œuvres constituent la première des sources à consulter. Athanase a beaucoup écrit : dès sa jeunesse, il composa une apologie du christianisme contre les païens; ses dernières années furent consacrées à des travaux d'exégèse et d'édification. Dans l'intervalle, le livre fut pour lui un précieux auxiliaire de l'action : lorsqu'il ne pouvait plus parler, ou que sa voix était trop faible pour dominer les clameurs des hérétiques, il écrivait; il racontait par le menu les manœuvres déloyales des Ariens, leurs mensonges, leurs perfidies, leurs violences; il rappelait les pro-

cédés indignes dont ils avaient usé contre lui pour le réduire au silence et le chasser de son église ; de peur qu'on l'accusât un jour de mensonge, il rapportait les témoignages authentiques de ses affirmations, copiait les documents officiels et citait les lettres privées. L'apologie contre les Ariens (*PG.*, 25, 247-410), l'apologie à l'empereur Constance (*PG.*, 25, 595-642), l'apologie pour sa fuite (*PG.*, 25, 643-680), l'Histoire des Ariens aux moines (*PG.*, 25, 691-796), la Lettre sur les Synodes de Rimini en Italie et de Séleucie en Isaurie (*PG.*, 26, 681-794), ne sont pas seulement des plaidoyers ou des réquisitoires ; ce sont aussi des recueils de documents et d'actes auxquels on peut se fier en toute sécurité. L'accusation de falsification littéraire, lancée contre saint Athanase par O. Seeck[1], a été démolie d'une manière plus que suffisante par S. Rogala[2] ; et d'ailleurs, elle ne saurait s'accorder avec tout ce que nous savons de sa noblesse de caractère, de sa sincérité, de sa dignité.

Tous ces ouvrages pourtant ne constituent pas des histoires, au sens strict du mot. Saint Athanase n'avait pas le temps d'écrire de l'histoire ; il n'avait surtout pas le tempérament d'un historien. Il avait pris une part trop active aux luttes qu'il raconte pour pouvoir les retracer avec l'impartialité sereine d'un spectateur indifférent. Il aimait trop la vérité

1. O. Seeck, *Untersuchungen zur Geschichte des nicänischen Konzils*, Zeitschrift für Kirchengeschichte, Bd. 17, 1896, S. 1-72, 319-363.

2. S. Rogala, *Die Anfänge des arianischen Streites*, Paderborn, 1907.

pour ne pas combattre l'erreur partout où il la rencontrait, même en paraissant simplement l'exposer. Aussi lui arrive-t-il assez souvent de pécher par omission : il cite des documents; c'est vrai; mais il ne les cite pas tous et il a bien soin de ne rapporter que ceux qui lui sont favorables. La lettre des Orientaux de Sardique (ap. Hilar., *Frag. hist.*, III, 6, 7) et le résumé fait par Sozomène des actes du concile de Tyr (*HE.*, I, 25) nous donnent de ce concile une impression assez différente de celle que nous aurions à nous en tenir au seul récit de l'apologie contre les Ariens. On pourrait multiplier les exemples. En agissant ainsi, saint Athanase ne suivait pas seulement une pente naturelle de son caractère ou une loi imposée par les circonstances. Il se conformait encore à l'usage de ses contemporains qui n'avaient pas de l'histoire une conception aussi stricte que la nôtre, et c'est ce qui nous empêche d'être trop exigeants pour lui.

Quand nous le voudrions, l'oserions-nous en nous rappelant que ces ouvrages mêmes, écrits d'une plume vengeresse comme autant de traits destinés à confondre l'adversaire, sont ceux dans esquels nous retrouvons le plus complètement l'âme et le cœur de saint Athanase? Là surtout il se révèle à nous, et dévoile en toute franchise ses préoccupations et ses angoisses à l'occasion des événements contemporains.

On pourrait s'attendre à trouver plus de laisser-aller dans ses lettres ; ce serait une erreur. Athanase est bien loin de ces incomparables épistoliers que

furent, par exemple, saint Basile ou saint Grégoire de Nazianze. Les lettres que nous avons de lui sont froides et sèches comme des lettres d'affaires : les unes sont des synodales : le tome aux Antiochiens (*PG.*, 26, 795-810), l'Épître à l'empereur Jovien (*PG.*, 26, 813-820), l'Épître aux évêques d'Afrique (*PG.*, 26, 1029-1048); d'autres sont des encycliques : l'Épître aux évêques (*PG.*, 25, 221-240), et l'Encyclique aux évêques d'Égypte et de Libye contre les Ariens (*PG.*, 25, 537-594); d'autres constituent de véritables dissertations dogmatiques, comme les quatre lettres à Sérapion de Thmuis sur le Saint Esprit (*PG.*, 26, 529-676) et les lettres à Épictète (*PG.*, 26, 1049-1070), à Adelphe (id. 1071-1084) et à Maxime (id., 1085-1090) sur la christologie; d'autres enfin sont des apologies telles que la lettre sur les Décrets du concile de Nicée (*PG.*, 25, 413-476) et l'Épître sur la pensée de Denys, évêque d'Alexandrie (*PG.*, 25, 479-522). Nulle part on ne trouve d'épanchements et de cœur à cœur. Les lettres pascales elles-mêmes sont ternes : chaque année, l'évêque d'Alexandrie avait coutume d'annoncer à ses diocésains la date de la prochaine fête de Pâques; cela se faisait de temps très ancien. L'un des plus glorieux parmi les prédécesseurs de saint Athanase, saint Denys, profitait de cette occasion pour écrire des lettres qui sont de véritables modèles de zèle pastoral, d'attachement désintéressé, de confiance dévouée[1]. Saint Athanase, lui, se borne à des

1. Plusieurs de ces lettres nous ont été conservées par Eusèbe. Elles ont été réunies, avec les autres fragments de l'œuvre

conseils de piété banale, entremêlés de longues citations de la Bible : il écrit pour accomplir un devoir de sa charge; il semble presque qu'il fasse effort pour ne rien laisser transparaître de son âme[1].

A côté des œuvres de saint Athanase, d'autres documents encore doivent être consultés : les deux plus importants sont sans doute la chronique des lettres festales, et ce qu'on appelle l'*Historia acephala*. Chacune des lettres festales est précédée d'un certain nombre d'indications chronologiques; ces indications sont reproduites en tête du recueil, dans une autre rédaction à laquelle on a joint ci et là des notes historiques[2]. Quant à l'*Historia acephala*, ainsi nommée parce que le début ne s'en est pas conservé, elle dérive d'une sorte de dossier apologétique, commencé sous l'inspiration de saint Athanase lui-même, en 367, et poursuivi jusqu'à sa mort[3]. On ne cherchera d'éloquence ou de littérature ni dans la chronique pascale, ni dans l'histoire acé-

de Denys, dans le livre de C. L. Feltoë : *The Letters and other remains of Dionysius of Alexandria*, Cambridge, 1904.

1. Le texte grec des lettres pascales de saint Athanase est perdu, à l'exception de quelques fragments épars. Nous avons conservé une traduction syriaque de quinze lettres correspondant aux années 329-348. Sur cette traduction ont été faites une version allemande de Larsow, et une version latine publiée par Mai, *Nova Patrum Bibl.*, VI.

2. Cf. E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, I, Nachrichten..., 1904, p. 333-356.

3. E. Schwartz, *id.*, *ib.*, p. 357 ss. L'*Historia acephala* a d'abord été publiée par Maffei en 1738, d'après une collection canonique latine conservée dans le ms. 60 de Vérone. Une édition bien meilleure, mais presque introuvable, est due à P. Batiffol, dans les *Mélanges de Cabrières*, Paris, 1899, I, p. 99-108.

phale : l'un et l'autre de ces textes sont presque uniquement des recueils de dates et de faits. Ce qui fait leur prix, c'est leur caractère officiel, car ils proviennent selon toute vraisemblance des archives mêmes du patriarcat d'Alexandrie ; et c'est encore leur antiquité, puisque tous deux remontent au quatrième siècle. Ils fourniront en quelque sorte la trame chronologique sur laquelle viendra se tisser le détail des événements. Et ce n'est pas un mince service qu'ils rendront à l'historien en lui permettant de s'avancer d'un pas plus assuré à travers le dédale des épisodes.

On ne saurait attendre le même secours de saint Épiphane, qui, dans son *Panarion*, mentionne plusieurs fois saint Athanase[1], ni même de saint Grégoire de Nazianze, qui, vers 380, consacra un discours entier à célébrer la mémoire du grand évêque[2]. Ce dernier écrit est un beau morceau de rhétorique où le patriarche d'Alexandrie est loué selon les formes traditionnelles, sans qu'aucun détail nouveau vienne intéresser la curiosité du chercheur. Les historiens du cinquième siècle, Socrate, Sozomène, Théodoret, et déjà avant eux Rufin et Philostorge, s'étendent comme il convient sur le rôle de saint Athanase, les uns pour le diminuer et le condamner : c'est le cas de Philostorge; les autres, les orthodoxes, pour le louer. Aucun d'eux ne sait en parler avec impartialité. Quand ils écrivent, l'oubli s'est déjà fait sur bien des détails de la controverse arienne, et leurs

1. *Haeres.* 68, 7-11; 69, 11; 72, 4; 77, 2 ss.
2. *Orat.* 21, *PG.*, 35, 1081-1128.

documents ne suffisent pas toujours à les renseigner d'une manière exacte. Saint Athanase est sur le point d'entrer dans la légende ; il est en tout cas considéré comme l'invincible champion de l'orthodoxie, celui dont la parole fait loi absolue. Théodoret distribue l'éloge et le blâme aux empereurs suivant la conduite qu'ils ont tenue à son égard. Ne sommes-nous pas d'ailleurs à l'époque où commencent à circuler les faux apollinaristes, et n'est-ce pas sous le couvert du grand nom de saint Athanase que les plus habiles eux-mêmes acceptent des formules dont la dangereuse équivoque devait longtemps troubler la théologie?

Plus on s'éloigne, plus les documents utilisables deviennent rares. Les Mauristes ont fait précéder leur édition des œuvres de saint Athanase de quatre vies du vaillant lutteur : trois d'entre elles sont grecques, la quatrième est traduite de l'arabe, toutes quatre se valent par leur pauvreté. Il suffit de les avoir citées pour qu'on soit autorisé à bien vite les oublier.

Ouvrages de saint Athanase, documents chronologiques contemporains, récits des historiens du cinquième siècle, c'est sur l'ensemble de ces pièces que repose l'information des savants modernes qui se sont proposé de raconter la vie de ce bon serviteur. Ils ont été nombreux, depuis les érudits du dix-septième siècle, G. Hermant[1], D. Papebroch[2], B. de Mont-

1. G. Hermant, *La vie de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie*, 2 vol. in-4°, Paris, 1671 et 1679 ; 2e éd. Paris, 1752.

2. D. Papebrochius, *Vita Athanasii*, Acta Sanctor., Maii i, Antwerp., 1680, p. 186-258.

faucon [1], jusqu'aux travailleurs du dix-neuvième siècle, J. A Möhler [2], Fr. Böhringer [3], E. Fialon [4]. Leurs œuvres sont de valeurs inégales et d'importances diverses ; celles de Papebroch et de Montfaucon demeurent fondamentales. Le livre de Fialon, l'un des rares auteurs français qui aient été séduits par la physionomie de saint Athanase, est, comme son titre l'indique, une étude littéraire plutôt qu'une biographie proprement dite; déclamatoire plus que profond, mais intéressant et digne encore d'être consulté; d'autant qu'il se termine par une traduction de l'apologie pour la fuite et de l'apologie à Constance ; cette dernière est, autant que je puis savoir, la seule traduction française qui ait été faite de saint Athanase, avant la publication des extraits choisis par M. F. Cavallera [5].

Parmi les plus récents, il faut citer du moins M. F. Loofs [6] et M. X. Le Bachelet [7]. Leurs travaux, pour ne pas dépasser les limites d'articles de dictionnaires, n'en sont pas moins remarquables par la sûreté de l'information. Enfin, le dernier venu, M. E. Schwartz, a entrepris de nous donner, en une

1. B. DE MONTFAUCON, *Vita S. Athanasii* (préface à l'édition bénédictine des Opp. S. Athan., I, Paris, 1698) ; et *Animadversiones in Vitam et scripta S. Athanasii* (Collectio nova Patrum, II, Paris, 1706), réimprimées par Migne, *PG.*, 25, p. LIX-CLVI et CLVI-CLXXXV.

2. J. A. MÖHLER, *Athanasius der Grosse und die Kirche seiner Zeit, besonders in Kampfe mit dem Arianismus*, Mainz, 1827 ; 2te Aufl., 1844. Cet ouvrage a été traduit en français par J. COHEN, sous le titre : *Athanase le Grand et l'Eglise de son temps en lutte avec l'Arianisme*, Paris, 1840; 2e éd., Bruxelles, 1841.

3. FR. BÖHRINGER, *Die griechischen Väter des IIIten und IVten Jahrhunderts*, 2te Hälfte : *Athanasius und Arius*, Stuttgart, 1874.

4. E. FIALON, *Saint Athanase*, étude littéraire, suivie de l'apologie à l'empereur Constance et de l'apologie de sa fuite, traduites en français. Paris, 1877.

5. F. CAVALLERA, *Saint Athanase* (La Pensée chrétienne), Paris, 1908.

6. F. LOOFS, *Athanasius*, ap. Herzog-Hauck : *Protestantische Realencyclopädie*, 3te Aufl., Leipzig.

7. X. LE BACHELET, *Athanase*, ap. VACANT-MANGENOT : *Dictionnaire de Théologie catholique*, Paris.

série d'études, une importante contribution à l'histoire de saint Athanase [1]. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ces recherches de la richesse de la documentation, ou de la nouveauté des conclusions; celles-ci parfois sont un peu hardies, avec une allure paradoxale, mais toujours proposées d'une manière si vraisemblable qu'il faut presque faire effort pour revenir aux positions traditionnelles.

C'est après tant de devanciers que nous essayerons à notre tour de redire l'histoire de saint Athanase.

1. E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*. Nachrichten von der kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philol.-hist. Klasse, 1904, p. 333-401, 518-547; 1905, p. 164-187, 257-299; 1908, p. 305-374; 1911, p. 367-426, 469-522.

SAINT ATHANASE

CHAPITRE PREMIER

SAINT ATHANASE JUSQU'A SON ÉPISCOPAT (295?-328).

Les débuts de l'histoire de saint Athanase nous échappent presque entièrement. Né à la fin du troisième siècle, entre 293 et 298[1], et probablement à Alexandrie, l'enfant devait appartenir à une famille chrétienne d'origine grecque[2].

Le milieu dans lequel il grandit était admirablement propre à former son âme de croyant. Car Alexandrie était restée ce qu'elle avait toujours été depuis sa fondation, la ville où se rencontraient, bien souvent où se combattaient toutes

1. Suivant un ancien éloge copte, saint Athanase aurait eu trente-trois ans au moment de son élévation à l'épiscopat, c'est-à-dire en 326 ou 328. D'autre part, l'index festal nous apprend que parmi les attaques dirigées contre lui se trouvait l'accusation d'avoir été élu évêque avant l'âge de trente ans, et cette accusation devait au moins être vraisemblable.

2. Le nom même d'Athanase est grec, à la différence de celui d'Origène qui est tout égyptien. De ses parents nous ne savons rien; de sa famille, nous connaissons son frère Pierre, qui lui succéda sur le trône épiscopal d'Alexandrie.

les races et toutes les religions. On y trouvait des Juifs, nombreux et puissants, mais retirés dans leurs quartiers réservés, presque à l'écart de la vie commune; des païens, adorateurs des anciennes divinités nationales, et surtout de Sérapis, dont le culte avait fini par supplanter tous les autres; des chrétiens aussi, les uns rattachés à la grande église, les autres groupés en conventicules hétérodoxes, manichéens, gnostiques, que sais-je encore? Jadis, dans une lettre célèbre, l'empereur Adrien avait raillé le syncrétisme tolérant de cette foule volontiers sceptique et moqueuse : « Les adorateurs de Sérapis sont chrétiens, ceux qui s'appellent évêques du Christ sont dévots à Sérapis. Il n'y a pas un chef de synagogue juive, un samaritain, un chrétien, qui ne soit astrologue, aruspice, fabricant de drogues. » Peut-être ces paroles étaient-elles vraies lorsqu'une longue période de paix avait calmé les passions religieuses; elles ne l'étaient sûrement pas durant ces premières années du quatrième siècle qui virent l'enfance de saint Athanase. La persécution ordonnée par Dioclétien se faisait cruellement sentir en Égypte. L'évêque d'Alexandrie, Pierre, put longtemps échapper aux recherches; mais plusieurs de ses prêtres, Fauste, Dius, Ammonius furent mis à mort, et lui-même finit par être pris et décapité. De nombreux martyrs firent à leurs chefs une couronne glorieuse, et nous savons encore par Eusèbe le courage avec lequel les Égyptiens surent confesser leur foi. Beaucoup cependant apostasièrent : dès 306, Pierre d'Alexandrie s'était préoccupé de fixer les conditions auxquelles ces malheureux pourraient être reçus en cas de repentir. Son indulgence avait

semblé excessive à une bande de rigoristes à la tête desquels figurait l'évêque de Lykopolis, Mélèce ; de là des dissensions qui aboutirent bien vite à un schisme complet et contribuèrent encore à aviver les passions.

Athanase était bien jeune lorsque tout cela se passait, et il ne semble pas avoir conservé le souvenir des scènes tragiques de la persécution ; mais bien des fois sans doute il les entendit raconter[1] ; de sorte qu'il apprit de bonne heure jusqu'où devait aller l'amour des chrétiens pour leur Maître. Le seul incident que nous connaissions de son enfance nous atteste la vivacité de sa foi. Encore ne nous est-il rapporté que par Rufin, qui est un piètre garant, et son allure légendaire est-elle pour le rendre au moins suspect. Tel qu'il est, il vaut pourtant d'être raconté. C'était aux jours de l'évêque Alexandre, et le clergé de la ville était réuni autour de son pape pour fêter l'anniversaire du Bienheureux Pierre. Un repas suivit l'assemblée liturgique. Par la fenêtre ouverte, on pouvait voir sur la plage un groupe d'enfants qui s'amusaient à imiter les fonctions épiscopales. L'évêque prit d'abord plaisir à regarder leurs jeux, puis, remarquant à un certain moment l'attitude plus grave, plus recueillie, des gamins, il ordonna à l'un de ses clercs de les chercher, afin qu'il pût les interroger lui-même. A force de questionner, il finit par apprendre qu'il avait bien fait de s'inquiéter ; car au cours de leurs amusements, le chef de la bande, Athanase, avait baptisé plusieurs de ses camarades. Le baptême

1. *Hist. Arian.*, 44.

était valide, Alexandre n'eut aucun mal à s'en rendre compte; il vit dans la circonstance l'indication d'un dessein providentiel, et, s'il faut en croire Rufin, s'occupa désormais de l'éducation d'Athanase et de ses compagnons[1].

Quels qu'aient été ses maîtres, l'instruction d'Atanase fut franchement grecque. Il est curieux de remarquer que plus tard, lorsque dans son premier ouvrage il luttera contre le polythéisme, les superstitions auxquelles il s'attaquera ne sont pas spécifiquement égyptiennes : au plus mentionnera-t-il, en passant, le culte des crocodiles; pour le reste, il ne se préoccupera que des erreurs helléniques. De même, ses autres écrits contiennent des réminiscences de Platon et d'Homère, peut-être des allusions à Aristote. Son apologie à Constance est composée sur le plan d'un discours de Démosthène. Comme l'avait été Origène, ce fils du Nil est un vrai grec : esprit souple et délié, argumentateur habile, dialecticien consommé, il est devenu tout cela auprès des philosophes d'Athènes pour la sagesse desquels il ne cache pas son admiration.

D'ailleurs, on ne le connaîtrait qu'à moitié si l'on ne tenait compte que des qualités qu'il doit à la culture grecque. Bien que l'on ne trouve nulle part dans ses œuvres les élans de patriotisme, les prières ferventes pour la fécondité du pays

1. Rufin, *HE.*, X, 15; éd. Mommsen, p. 980. Cf. H. M. Gwatkin, *Studies of Arianisms*[2], p. 99 s. La plus grande difficulté qui s'oppose à ce récit provient de ce qu'Athanase était déjà trop âgé pour se livrer encore à des jeux d'enfants lorsque Alexandre monta sur le siège épiscopal d'Alexandrie, en 312 ou 313.

et le débordement régulier du fleuve, que l'on rencontre chez quelques-uns de ses concitoyens, Didyme l'aveugle par exemple, il est cependant, par l'énergie de sa volonté, par la ténacité de sa foi, par l'indépendance de son attitude vis-à-vis des pouvoirs humains, le frère authentique de ces Égyptiens dont Ammien Marcellin écrivait qu'on rougit parmi eux de ne pas refuser le tribut et de n'avoir point à montrer sur son corps les meurtrissures du fouet. Trop raisonnable pour se laisser séduire par l'attrait d'un mysticisme frelaté, il sait comprendre l'austère grandeur du sacrifice qu'accomplissent, presque quotidiennement, sous ses yeux les ascètes désireux de trouver au désert le chemin de la vie parfaite : il paraît bien que dès sa jeunesse il fut en relations suivies avec saint Antoine, le patriarche des solitaires : « Je fus son disciple, nous dit-il, et, comme Élisée, je versai l'eau sur les mains de cet autre Élie[1] ! » Nous aimerions savoir davantage, et connaître en détails les rapports du jeune homme avec l'anachorète. Il faut nous résigner ici encore à l'ignorance. Ce qu'il y a de sûr, c'est que désormais Athanase n'aura pas de plus fidèles amis que les moines du désert; à plusieurs reprises, nous les rencontrerons, traversant d'un éclat étrange son existence agitée.

De ce que nous avons dit résulte évidemment que l'éducation d'Athanase fut chrétienne. Saint Grégoire de Nazianze vantera un jour son étonnante connaissance de la Bible; et de fait, tous ses ouvrages sont remplis de citations scripturaires

1. *Vita Anton.*, Prooem.

qui témoignent assez de l'intimité de son commerce avec l'Ancien et le Nouveau Testaments. Les auteurs ecclésiastiques lui sont moins familiers; si l'on met à part Hermas, qu'il cite d'ailleurs parmi les livres inspirés, il ne connaît guère que des Égyptiens : son prédécesseur Denys, dont il vengera la mémoire contre les attaques ariennes; Théognoste, un des derniers chefs du célèbre Didascalée; Origène surtout, le grand maître de la pensée chrétienne au troisième siècle. Sans doute, Athanase ne sera jamais un origéniste, et la vigueur de son sens chrétien le préservera des dangereuses exagérations du maître; mais plusieurs de ses doctrines préférées seront empruntées au savant docteur, celles surtout qui correspondaient le mieux aux orientations de la piété égyptienne; l'idée fondamentale du salut et de la divinisation de l'humanité, par exemple.

Influence du milieu égyptien, de la culture grecque, et surtout de la doctrine et de la vie chrétiennes, telle est la triple action qui s'exerça sur l'enfance et la jeunesse de saint Athanase et contribua à former sa physionomie intellectuelle et morale. Rarement se réalisa un si heureux mélange de la clarté hellénique et de la vigueur égyptienne. Lorsque, autour de 318, se déchire enfin le voile épais qui nous a caché le lent développement de cette adolescence obscure, tous les traits du futur évêque sont nettement dessinés. Les années se borneront à en accentuer le saisissant relief.

Chose étrange! c'est par la littérature qu'Athanase entre dans l'histoire. La première action de ce combatif est un livre. Il faut en effet dater des

environs de 320 le traité qui porte le titre de *Discours contre les Gentils et sur l'Incarnation du Verbe*[1]. A ce moment, et pour autant que les données d'un éloge copte du v^e^ siècle reposent sur des fondements historiques, le jeune homme, après avoir passé six ans dans l'office de lecteur, venait d'être promu au diaconat par son évêque Alexandre qui l'avait en même temps choisi pour secrétaire[2].

Ce premier ouvrage trahit la jeunesse de son auteur. Il est plein de réminiscences d'école, de citations de Platon, « le plus grand sage des Grecs » ; et c'est en s'inspirant des apologies de ses devanciers qu'Athanase expose à son tour la réfutation du paganisme et la divinité de la religion chrétienne. On ne saurait pourtant regarder ce livre comme un pur exercice de rhétorique. Le diacre d'Alexandrie ne prend pas le calame pour le plaisir d'aligner de belles phrases. Les adversaires qu'il combat, les Juifs et les païens, sont des ennemis bien vivants, ceux qui, auprès de lui, opposent une résistance quotidienne aux progrès du christianisme. On regrettera peut-être que ces ennemis ne soient pas décrits d'une manière plus saisissante, et l'on trouvera un peu livresques les représentations qui nous sont

1. Cette date est déterminée par l'absence dans l'ouvrage de toute allusion aux controverses ariennes et par l'allure encore très jeune du style. L'authenticité athanasienne de cet écrit, combattue par Schultze et Dräseke, ne saurait faire l'ombre d'un doute.

2. C'est ce même éloge qui nous a fourni la date approximative de la naissance d'Athanase. Il a été publié par le D^r^ v. Lemm. dans les *Mélanges de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg*, Série 7, tome XXXVI (1888), n° 11. On ne peut s'y fier avec certitude.

faites de ce paganisme égyptien, pourtant si original dans sa bigarrure. Mais on sent passer à chaque page le souffle entraînant d'une foi convaincue et conquérante. Qu'on relise par exemple cette description des fruits de la mort et de la résurrection du Christ : « Avant la divine venue du Sauveur, la mort était redoutable, même pour les saints; tous pleuraient les mourants comme destinés à la corruption; mais depuis que le Sauveur a ressuscité son corps, la mort n'est plus redoutable. Tous ceux qui croient au Christ la foulent comme si elle n'était rien, et préfèrent mourir que de renier la foi du Christ... Quand le Sauveur a tous les jours une telle action parmi les hommes et persuade tant de Grecs et de barbares en tous pays de passer à sa foi et de se soumettre tous à son enseignement, peut-on douter que la résurrection du Sauveur se soit produite, que le Christ vive ou plutôt qu'il soit lui-même la vie? Un mort peut-il à ce point exciter la pensée des hommes qu'ils renoncent à leurs lois paternelles et adorent l'enseignement du Christ? Comment, s'il est sans activité comme les morts, fait-il cesser l'action des vivants, de sorte que l'adultère renonce à pécher, le meurtrier à tuer, l'injuste à amasser, l'impie devient religieux? S'il n'est pas ressuscité, mais mort, comment poursuit-il les faux dieux auxquels les païens attribuent la vie et les démons honorés par un culte, comment les chasse-t-il et les met-il en déroute? Où retentit le nom du Christ et sa foi, toute idolâtrie disparaît, toute tromperie des démons est réfutée, tout démon ne peut même entendre son nom, mais s'enfuit dès qu'il l'entend prononcer. Ce n'est point là l'œuvre d'un mort,

mais d'un vivant, et plus encore d'un Dieu[1]... »

Retenons cette dernière parole : l'œuvre entière de saint Athanase y est en quelque sorte résumée. Toute sa vie sera consacrée à défendre contre les hérétiques la divinité du Sauveur. La première fois qu'il s'adresse à la foule de ses concitoyens, c'est déjà pour leur annoncer son Évangile. Il faut croire que le Verbe est véritablement Dieu; sans cela comment serait-il possible d'admettre la réalité du salut? Car « le Verbe s'est fait homme afin que nous devinssions dieux; il s'est rendu visible dans un corps afin que nous reçussions la connaissance du Père invisible; il a souffert l'outrage des hommes afin que nous héritassions de l'immortalité[2] ». Cette admirable doctrine n'était pas personnelle à saint Athanase : il en trouvait dans l'Évangile de saint Jean la première expression. Mais n'est-il pas bon de penser que tout de suite il a donné à son activité une orientation définitive? Sa vie, nécessairement, sera une belle vie, puisqu'elle réalisera sans défaillance une pensée de jeunesse.

Le premier contact d'Athanase avec la littérature ne devait pas être de longue durée. Et ses énergies allaient trouver ailleurs un autre champ d'occupations. Car en ce temps-là, les ennemis les plus redoutables du christianisme orthodoxe n'étaient pas les païens et les Juifs : c'étaient les hérétiques qui commençaient à s'agiter terriblement.

De très ancienne date, on serait presque tenté de dire : de fondation, des tendances séparatistes s'étaient manifestées dans l'Église d'Alexandrie.

1. *De Incarn. Verbi*, 44, 50; trad. F. Cavallera : *Saint Athanase*, p. 269 s.
2. *De Incarn. Verbi*, 54.

Avec un peu d'attention, il était facile d'y reconnaître deux courants qui se dirigeaient en sens opposés : celui de la hiérarchie et celui de l'intellectualisme. L'un était représenté par l'évêque, l'autre par le Didascalée. Au temps d'Origène, le conflit avait déjà éclaté. L'enseignement trop libre du maître avait été blâmé, interdit même : et c'est à Césarée de Palestine que le grand docteur avait dû se réfugier pour continuer ses leçons. Mais son esprit n'avait pas quitté Alexandrie, où il avait formé des disciples fidèles. Les Égyptiens conservèrent après lui leur amour de l'indépendance, et les actes de l'évêque continuèrent à être passés au crible d'une impitoyable critique. Au temps de la grande persécution, l'évêque Pierre, profitant d'un moment de répit, avait promulgué une série de dispositions qui fixaient les conditions auxquelles on pourrait recevoir les apostats à la pénitence. Mélèce de Lykopolis s'était aussitôt élevé contre cette discipline miséricordieuse ; il avait recruté des partisans, ordonné des évêques, et créé, par toute l'Égypte, une hiérarchie opposée à la hiérarchie orthodoxe. Peu après, sous l'épiscopat d'Alexandre, un prêtre d'Alexandrie, un certain Kolluthus, avait à son tour élevé la voix et s'était mis à ordonner des prêtres et des diacres, sans recourir à son chef légitime.

Tout cela n'était qu'un début. A l'automne de 323[1], le prêtre de Baucalis, Arius, commença à

1. L'année 318 est la date généralement admise. Mais on n'en donne pas d'autre raison que celle-ci : « Comme il est impossible de placer tous les événements entre la victoire de Constantin sur Licinius et le concile de Nicée, il faut remonter à un temps antérieur à la persécution de Licinius « (L. Du-

faire parler de lui et à préoccuper l'opinion. Mélèce et Kollouthus s'étaient séparés pour des questions d'ordre administratif. Arius, lui, posa le problème sur le terrain dogmatique. C'était un intellectuel et un représentant de l'ancienne doctrine d'Origène. Il y avait longtemps qu'à Alexandrie cette doctrine avait cessé d'être enseignée. Mais elle continuait à l'être en Syrie, particulièrement à Antioche, où le célèbre martyr Lucien l'avait récemment consacrée de l'éclat de sa science et de sa sainteté. Arius l'avait apprise là-bas ; et dans son église de Baucalis, il expliquait gravement que le Verbe de Dieu n'est pas éternel, qu'il a été créé dans le temps par Dieu le Père, et que dès lors il ne mérite qu'improprement, par métaphore, le titre de Fils de Dieu.

Cet enseignement fit scandale. Car si le Verbe n'est pas véritablement le Fils de Dieu, comment en s'incarnant a-t-il pu réaliser la divinisation de l'humanité? Dans son apologie, on s'en souvient, le grand souci d'Athanase avait été de montrer que par l'Incarnation, l'homme avait été élevé à la participation de la vie divine. Et la piété égyptienne s'accommodait à merveille de cette doctrine mystique, empruntée à saint Jean et à saint Ignace. L'évêque s'inquiéta. Par tempérament, par habitude d'esprit il aurait voulu maintenir la paix. Il commença par demander des explications : celles-ci furent jugées par le clergé d'Alexandrie contraires à

CHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. II, p. 126, note 2). Nous adoptons ici la chronologie de M. SCHWARTZ, *Zur Geschichte des Athanasius*, VI (Nachrichten..., 1905, p. 297 ss.), qui fait remarquer avec raison la rapidité avec laquelle s'est étendue la controverse, selon Eusèbe de Césarée.

la tradition. L'épiscopat égyptien convoqué autour de son chef confirma cette manière de voir : deux de ses membres seulement, Secundus de Ptolémaïs et Théonas de Marmarique, embrassèrent le parti d'Arius; tous les autres, au nombre de près d'une centaine, furent d'accord pour déposer le prêtre de Baucalis, et avec lui cinq autres prêtres et six diacres d'Alexandrie.

Arius ne se tint pas pour battu. Condamné par ses compatriotes, il se réfugia à Césarée : cette ville, qui avait jadis accueilli Origène, le reçut encore avec honneur. De là, il put à loisir travailler à se recruter de nouveaux partisans. Ce ne fut pas chose très difficile. Ses anciens condisciples de l'école d'Antioche répondirent avec joie à son appel, en particulier l'évêque de Nicomédie, Eusèbe : « Tu penses bien, écrivait ce dernier; prie pour que tous pensent comme toi : car il est évident que ce qui a été fait n'était pas avant d'exister[1]. » De ce moment, l'Orient entier fut en feu : de Nicomédie et d'Alexandrie partaient, à tout instant, des lettres contradictoires destinées à mettre les évêques au courant de la situation et à recruter des adhésions : Alexandre pour sa part n'en écrivit pas moins de soixante-dix, qu'il expédia à l'évêque d'Antioche Philogonius, à Eustathe de Bérée, à Alexandre de Byzance, jusqu'à Silvestre de Rome. On réunissait aussi des conciles : ceux que convoquèrent Eusèbe de Nicomédie et les évêques de Syrie proclamèrent l'innocence d'Arius, pendant que le synode, réuni à Antioche durant l'hiver de 324-325, sous la présidence d'Eusèbe d'Isaurie, excommuniait les princi-

1. *De synod.*, 17.

paux partisans de l'hérétique Théodote de Laodicée, Narcisse de Néronias, et Eusèbe de Césarée[1].

A Alexandrie, l'agitation continuait de plus belle. Arius était un homme austère, un ascète. Il avait su naguère se concilier de nombreuses sympathies, surtout auprès des femmes pieuses et des vierges. Celles-ci pendant son absence combattaient pour lui. Dans le peuple, on répandait des chansons populaires, « cantiques pour les voyageurs, les matelots, les mariniers et autres artisans, en rapport avec chaque profession, et destinés à gagner les ignorants par le charme de la mélodie[2] ». Plus tard, Athanase s'élèvera contre ces essais de théologie vulgarisée : « Trouverait-on une Thalie, s'écrie-t-il, parmi tant d'écrits sur l'Ancien et le Nouveau Testaments, même parmi ceux des hellènes sérieux? On ne la trouverait que parmi les chansons bachiques destinées à égayer une compagnie, au milieu des plaisanteries et des réjouissances. Ce merveilleux Arius, qui n'imite rien de grave, qui ignore les choses sérieuses, qui a volé toutes les hérésies, n'a rivalisé de bouffonnerie qu'avec un Sotadès. Celui qui voulait mener un chœur contre le Sauveur pouvait-il mieux faire que de mettre les misérables paroles de son impiété en vers dissolus[3]? » Cet emportement rétrospectif ne prouve-t-il pas surabondamment le succès des mélodies d'Arius? Ce que

1. Ce concile d'Antioche est celui dont les documents ont été publiés par E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, VI, Nachrichten..., 1905, p. 271 ss. Cf. id., ib., Nachrichten..., 1908, p. 305 ss.; E. Seeberg, *Die Synode von Antiochien im Jahre 324-325*, Berlin, 1913. L'authenticité de ce concile me paraît aujourd'hui démontrée.

2. Philostorge, *HE.*, II, 2.

3. *Cont. ar.*, 14.

nous en connaissons, quelques pauvres fragments transmis par saint Athanase, ne nous fait pas aujourd'hui grande impression, et nous sommes peu disposés à goûter ces dissertations versifiées, mais il est probable que l'élément plaisant a été éliminé à dessein. L'évêque n'avait pas le temps de recopier toutes ces futilités ; il lui suffisait de nous faire connaître le genre littéraire et la doctrine.

Nous ne savons au juste ce que fut, durant cette période d'agitation, le rôle du jeune diacre de l'évêque Alexandre. Selon quelques-uns son influence aurait dès lors été prépondérante. C'est lui qui aurait averti son évêque du danger que faisait courir à l'orthodoxie la doctrine nouvelle, et qui aurait insisté auprès de lui pour obtenir la déposition de l'hérétique. Bien plus, il aurait même rédigé la lettre encyclique, par laquelle Alexandre annonçait au monde catholique la condamnation d'Arius[1]. Il n'y a qu'hypothèses dans tout cela ; mais hypothèses tellement vraisemblables, tellement conformes à ce que nous savons de l'esprit prompt et décidé d'Athanase ! Volontiers, nous nous le représentons soutenant Alexandre de ses conseils, l'affermissant dans ses résolutions, se dépensant sans compter pour faire connaître à tous les décisions prises et grouper l'Orient et l'Occident dans l'affirmation de la foi orthodoxe.

Cependant Constantin, vainqueur de Licinius, était arrivé à Nicomédie. Il se disposait à visiter tout l'Orient, lorsqu'il apprit les controverses religieuses qui le divisaient. Par expérience, il connaissait,

1. C'est ce que pensent par exemple Newman, Möhler, Robertson.

pour l'avoir éprouvée en Occident à propos du donatisme, l'acuité de ces querelles entre évêques. Et il craignait de voir se renouveler, dans cet Orient à peine conquis et pacifié, les luttes qui avaient ensanglanté l'Afrique. Pour enrayer le mal pendant qu'il en était temps encore, il le pensait du moins, il adressa aussitôt à Alexandre et à Arius une lettre, également sévère pour les deux protagonistes qui avaient soulevé sur l'interprétation d'un texte de la Bible des questions irritantes : « Il ne s'agit point entre vous, disait-il, d'un commandement essentiel de la Loi, et l'on n'introduit point un dogme nouveau sur le culte de Dieu. Vous avez un seul et même sentiment, aussi pouvez-vous aisément entrer en communion. Voyez comme tous les philosophes d'une même secte, malgré des différences sur des points particuliers, s'unissent dans un seul dogme. Retournez donc à votre mutuelle amitié[1]. »

Rien de plus curieux que cette lettre qui peint au vif la mentalité de Constantin. Il n'y a pour lui, dans l'arianisme naissant, qu'une vaine dispute de mots. Et la paix de l'Empire vaut mieux mille fois que ces subtilités. Homme d'État avant tout, préoccupé d'achever l'unité morale comme il a réalisé l'unité politique, l'empereur ne se rend pas compte que derrière ces mots c'est le christianisme tout entier et sa fécondité intérieure qui sont en jeu.

L'envoyé que chargea Constantin d'apporter sa lettre à Alexandrie était un homme d'église, Ossius évêque de Cordoue. Celui-ci était mieux placé pour comprendre les choses. Dès qu'il arriva en Égypte, il se rendit compte de l'inutilité de la dé-

1. Eusèbe, *Vit. Constant.*, II, 71.

marche qu'il tentait. Les esprits étaient trop montés les uns contre les autres pour qu'on pût espérer grand succès des moyens ordinaires.

Restaient les moyens extraordinaires, et le plus simple de tous, les conciles. En Occident, Constantin avait déjà utilisé ce procédé pour réduire le schisme donatiste. Il résolut de l'employer encore et convoqua à Ancyre d'abord, puis à Nicée un grand synode. Les évêques se réunirent dans cette dernière ville, au nombre de plus de 250, selon le chiffre donné par Eusèbe. Comme on peut le penser, Alexandre d'Alexandrie se trouvait là et avec lui son diacre Athanase. On était alors au printemps de 325.

Nous savons peu de choses sur le célèbre concile. Eusèbe de Césarée, qui y assista, n'a pas cru bon de nous en raconter le détail. Saint Athanase a été plus réservé que lui, s'il est possible ; par un fragment d'Eustathe d'Antioche, nous apprenons quelques particularités nouvelles : ces trois auteurs sont les seuls témoins oculaires par lesquels nous soyons renseignés. Après une séance d'ouverture présidée par Constantin, séance d'apparat dont Eusèbe se plaît à retracer la grandeur, les débats commencèrent. La question d'Arius vint la première. Il s'agissait avant tout de savoir si l'on maintiendrait la sentence d'excommunication jadis portée contre lui par son évêque. Malgré la puissance de ses protecteurs, son cas était trop clair : Arius fut condamné. « Les adversaires, nous dit saint Athanase, disputaient et s'efforçaient de lutter contre Dieu, prononçant des paroles pleines d'impiété. Les évêques, réunis au nombre d'environ trois cents, leur demandaient avec douceur et hu-

manité d'exposer leurs raisons et des démonstrations orthodoxes. Dès qu'ils élevèrent la voix, ils furent condamnés ; eux-mêmes ne s'entendaient pas entre eux. Voyant les embarras où les réduisait leur hérésie, ils restaient muets et par ce silence avouaient la honte que leur causait leur perverse doctrine [1]. »

De plus, pour empêcher un retour offensif de l'hérésie, les Pères du Concile décidèrent de rédiger une profession de foi qui exprimerait clairement la doctrine orthodoxe. On adopta en principe le symbole de l'église de Césarée, mais on eut soin de le compléter par l'introduction du mot consubstantiel, et par le canon suivant : « Quant à ceux qui disent : Il fut un temps où il n'était pas ; avant d'être engendré il n'était pas ; Il a été fait de rien ou d'une autre substance ou essence ; le Fils de Dieu est un être créé, changeable, muable ; ceux-là, l'Église catholique leur dit anathème. » Presque tous souscrivirent la formule, même Eusèbe de Nicomédie, Narcisse de Néronias, et les autres lucianistes. Il devait cependant leur en coûter de mettre leur nom au bas d'un symbole qui affirmait si nettement la divinité du Verbe. Non seulement leur théologie subordinatianiste n'y trouvait pas son compte ; mais le terme consubstantiel, condamné quelque soixante ans auparavant par le concile d'Antioche qui avait jugé Paul de Samosate, leur faisait l'impression de favoriser une doctrine sabellienne pour laquelle ils n'avaient que mépris et répugnance. Constantin cependant tenait fermement pour le symbole proposé : il fallait signer ou risquer

1. *De decret. syn. nic.*, 3 ; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 167.

l'exil. On signa. Il n'y eut que deux réfractaires : Théonas de Marmarique et Secundus de Ptolémaïs. Avec Arius et ses partisans alexandrins, ils furent relégués dans l'Illyricum.

Après l'affaire d'Arius, le concile s'occupa de celle de Mélèce. L'Égypte décidément donnait bien du mal à Constantin et à ses évêques. Mais ici, on résolut de se montrer miséricordieux. Puisque la doctrine n'était pas en cause, ne pouvait-on pas espérer une entente entre les deux clergés rivaux? Il fut donc décidé que les évêques et les prêtres mélitiens conserveraient leurs fonctions et seraient confondus avec le clergé d'Alexandre. Lorsqu'un évêque nommé par Alexandre viendrait à mourir, il pourrait être remplacé par l'évêque mélitien, après élection régulière et approbation du pape d'Alexandrie. Mélèce seul, à cause de sa culpabilité spéciale, était privé du droit d'exercer ses fonctions épiscopales.

On examina enfin des questions moins importantes, comme celle de Pâques, et l'on rédigea un certain nombre de canons disciplinaires. Cela fait, le concile se sépara, fort de l'approbation de l'empereur, avec l'espoir d'avoir ramené la paix dans l'Église d'Orient. Ceci, hélas! n'était qu'une illusion.

Quelle avait été l'attitude d'Athanase au concile? Il est aujourd'hui difficile de le préciser. De bonne heure on voulut voir en lui l'âme de la grande assemblée, le champion intrépide de l'orthodoxie, le guide et le conseiller des évêques. Les historiens du v^e^ siècle aiment du moins à nous le représenter ainsi, mais ceci est peu probable : « Aucun document contemporain ne parle de ce rôle éminent que saint Grégoire de Nazianze, dans

son panégyrique de saint Athanase, est le premier à affirmer. Saint Athanase lui-même ne fait aucune allusion à cela quand il écrit sur Nicée. Sans doute, dans l'intérêt même de sa thèse, il était préférable de laisser tout le rôle aux évêques; il paraît difficile pourtant qu'une fois ou l'autre il n'ait point eu l'occasion, si réellement les faits s'y prêtaient, de montrer comment, sur tel ou tel point, il avait réfuté l'adversaire ou fait accepter ses vues. Eustathe et Eusèbe sur ce point sont d'accord avec lui : la discussion a lieu entre les évêques; on ne voit pas que d'autres membres du clergé y soient intervenus[1]. » Le premier rôle au concile dut être tenu par Eustathe d'Antioche. Selon Théodoret, c'est lui qui aurait adressé à Constantin le discours d'ouverture. Déjà l'évêque d'Antioche avait présidé les conciles d'Ancyre et de Néocésarée. Eustathe n'était pas homme à laisser perdre les privilèges de son église; et son ardeur pour l'orthodoxie devait encore contribuer à lui assurer la prépondérance. Mais si Athanase ne dirigea rien au concile, on ne saurait douter qu'il y apprit beaucoup : sa vie y trouva sa formule. Défendre une idée, c'est bien. Encore faut-il que cette idée soit incarnée dans un corps qui la rende sensible et l'exprime d'une manière définitive. Le symbole de Nicée rendit ce service à la foi de saint Athanase. Désormais, sans lassitude et sans repos, il s'en constituera le champion, le défenseur, le héraut. Témoignage rendu à la divinité du Sauveur, son existence sera en même temps un témoignage héroïque à la profession des Pères de Nicée.

1. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 29 s.

Cependant les évêques avaient regagné leurs diocèses. Alexandre et Athanase étaient rentrés à Alexandrie. Ils n'y avaient pas ramené l'union avec eux. « Les Égyptiens seuls, dit Eusèbe, continuaient à s'entre-déchirer au milieu de la paix universelle[1]. » Il n'est pas bien sûr que la paix ait été rétablie ailleurs. En tout cas, elle ne l'avait pas été en Égypte. Ni les Ariens, ni les Mélitiens n'avaient été satisfaits des mesures prises à leur égard, et ils gardaient vis-à-vis de la hiérarchie orthodoxe leur attitude d'opposition. Nous connaissons très mal les incidents de la lutte. Eusèbe de Césarée, qui était bien placé pour voir les événements, s'est bien gardé de nous les raconter en détail; peut-être sa réputation aurait-elle eu à en souffrir. Et puis il ne convenait pas d'insister, dans un panégyrique de l'empereur — la *Vita Constantini* n'est guère autre chose — sur les difficulté de sa politique religieuse. Athanase n'est pas moins discret. Force nous est, dans le silence des témoins, de nous contenter d'une reconstitution plus ou moins conjecturale des faits.

Il semble bien que les condamnés, Mélitiens et Ariens, aient tout de suite après la promulgation de la sentence, demandé à l'empereur de reviser le jugement. Ils étaient soutenus par Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée. Ces deux évêques avaient bien signé la formule du concile, mais au fond du cœur, ils restaient fidèles à leurs anciennes croyances, et ils furent heureux de saisir l'occasion pour se libérer la conscience. Peut-être ne se doutaient-ils pas de leur audace et du danger qu'il y avait à toucher au concile de Nicée. Constantin le

1. Eusèbe, *Vit. Constant.*, III, 23.

leur fit bien voir. Il les fit enlever tous les deux et les exila en Gaule. C'était assez montrer que désormais il ne devait plus y avoir d'autre orthodoxie ni d'autre parti que celui du consubstantiel.

Déjà Arius était hors d'état de nuire. Il resta longtemps sur la terre d'exil où l'avaient envoyé les Pères de Nicée. Plusieurs années durant, l'hérésie resta privée de ses chefs naturels[1].

Cela ne l'empêchait pas de se maintenir. Eusèbe de Césarée et Eustathe d'Antioche en particulier se chargeaient bien d'entretenir les discussions, et de fournir des aliments nouveaux à une controverse passionnée. Peut-être en Égypte la grosse question ne fut-elle pas d'abord celle de l'arianisme, et les Mélitiens donnèrent-ils plus de mal à Alexandre que les adversaires du consubstantiel. Les dernières années du vieil évêque furent occupées à hâter la réconciliation, suivant les décisions de Nicée. L'union venait à peine de se faire depuis cinq mois[2] qu'Alexandre mourut.

1. Selon M. Schwartz (*Zur Geschichte des Athanasius*, VIII, Nachrichten..., 1911, p. 378 ss.), les choses se seraient passées autrement. Après Nicée, Arius et les siens auraient été confiés à la garde d'Eusèbe de Nicomédie. Celui-ci n'aurait d'ailleurs pas tardé à se compromettre et à être déposé. Mais Constantin, qui voulait la paix à tout prix, aurait alors rappelé les évêques à un nouveau concile, encore réuni à Nicée (327) ; et là tous les exclus auraient été réconciliés, moyennant une profession de foi anodine. Cet exposé nous paraît peu conciliable avec ce que nous savons de l'attachement de Constantin à l'œuvre du Concile de 325.

1. *Ap. c. Arian.*, 59. Nous adoptons pour l'interprétation de ce passage l'explication de Mgr Duchesne, *HAE.*, t. II, p. 166, note 2. Athanase dit qu'Alexandre mourut cinq mois après le concile de Nicée. Il semble qu'il faille plutôt entendre ces cinq mois à dater du jour où l'union fut réalisée.

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DE L'ÉPISCOPAT. CONCILE DE TYR ET PREMIER EXIL (328-337).

C'est le 17 avril 328 qu'Alexandre d'Alexandrie sortit de ce monde. Cette mort fut un grave événement. Si divisée qu'elle fût par le schisme et par l'hérésie, l'Égypte respectait encore l'autorité de son vieil évêque. Lui disparu, les passions purent se donner librement carrière. Une lourde tâche se préparait pour son successeur.

Les récits les plus contradictoires circulent sur la manière dont se fit l'élection. Sozomène rapporte, d'après Apollinaire, que lorsque Alexandre fut sur le point de mourir, Athanase s'enfuit pour éviter sa succession. Cependant, Alexandre connut par révélation qu'Athanase devait le remplacer ; aussi prononça-t-il son nom quand l'instant de sa mort approcha. Un autre Athanase se présenta ; mais l'évêque ne voulut rien lui dire ; et appelant une seconde fois Athanase : « Tu crois, dit-il, t'être sauvé par la fuite, mais tu n'échapperas pas. » Cette désignation fut approuvée par le peuple et les évêques, qui, quelques mois plus tard, accla-

mèrent Athanase. La lettre du synode égyptien de 339 laisse également entendre qu'aucune difficulté n'éclata après la mort d'Alexandre : « Tout le peuple, écrivent les évêques, toute l'Église catholique comme d'une seule voix et comme un seul homme criait et vociférait, demandant Athanase pour évêque. Ils le demandaient au Christ dans des prières publiques, ils nous adjuraient nuit et jour de le consacrer, sans quitter l'église et sans nous permettre d'en sortir... Ils louaient ses vertus, son zèle, sa piété, ils l'appelaient un vrai chrétien, un des ascètes, un véritable évêque[1]. »

Il est probable que les choses n'allèrent pas aussi simplement. « A la mort d'Alexandre, selon le récit de Philostorge, les suffrages se partageaient. Vers le soir Athanase se retire dans l'église de Denys, et, trouvant deux évêques égyptiens, il commande à ses partisans de fermer les portes, se fait ordonner par ces évêques malgré leur résistance, et pour cette faute, est anathématisé par le synode des évêques présents à Alexandrie[2]. » C'est là le récit d'un ennemi et nous ne saurions l'accepter sans contrôle. Philostorge doit céder à ses préjugés lorsqu'il insiste sur le caractère irrégulier de l'élection. Mais le nom d'Athanase fut sans doute loin de réunir l'unanimité des suffrages. Peut-être fut-il acclamé par le peuple, qui déjà avait eu l'occasion de faire l'expérience de son dévouement et de son zèle. Les évêques n'éprouvèrent pas le même enthousiasme. Ils craignaient, en le choisissant, de se donner un maître. Aussi

1. *Ap. c. Arian.*, 6.
2. Philostorge, *HE.*, II, 11.

Mélitiens et Ariens cherchèrent-ils d'abord à lui opposer des concurrents. Saint Épiphane prétend même qu'immédiatement après la mort d'Alexandre un certain Théonas avait été élu par les Mélitiens ; mais il ne fit que passer sur le siège épiscopal, et mourut au bout de trois mois, après lesquels Athanase recueillit sa succession[1]. En tout cas, la lutte fut acharnée. Lorsque le 8 juin 328, saint Athanase fut consacré, il avait déjà contre lui une partie importante de son clergé, et l'on pouvait facilement prévoir que les opposants ne laisseraient pas le repos à leur nouvel évêque.

La première tâche qui s'imposait à lui, c'était de ramener l'union dans son diocèse. Après deux ans d'efforts, Alexandre y était à peu près parvenu. Lui disparu, tout était à recommencer ; et le nouveau chef des Mélitiens, Jean Arkaph, évêque de Memphis, ne paraissait pas disposé à se montrer accommodant. Pendant plusieurs années, saint Athanase eut à cœur de visiter les diverses parties du pays qui lui étaient confiées : la Thébaïde en 329-30; la Pentapole et l'Ammoniaca en 331-32. Ces courses apostoliques eurent le succès qu'on pouvait en attendre ; elles contribuèrent à grouper autour du pape d'Alexandrie tous les évêques orthodoxes, et à assurer d'une manière plus incontestée que jamais la puissance de son autorité. Pendant une de ces visites, Athanase alla jusqu'à Syène, sur la fron-

1. Épiphane, *Haer.*, 68, 7. Ailleurs, *Haer.*, 69, 11, Épiphane raconte que les Mélitiens avaient élu Théonas et les Ariens Achillas, pendant l'absence d'Athanase, qui fut nommé à la mort d'Achillas, trois mois après. Tout ceci est bien embrouillé.

tière éthiopienne, et, en passant à Tabenne, il fut reçu par le grand maître de la vie cénobitique, saint Pachôme, qui vint à sa rencontre avec ses moines et lui fit joyeux accueil. Peut-être même, à la requête de Saprion, évêque de Tentyra, sur le diocèse duquel se trouvait le monastère, conféra-t-il le sacerdoce à Pachôme de manière à donner son autonomie à la communauté.

Ce n'était pas la première fois qu'Athanase rencontrait les moines. Déjà nous avons dit que, dans sa jeunesse, il était entré en relations avec saint Antoine. Au moment de son élection, le peuple d'Alexandrie l'avait acclamé comme un ascète, reconnaissant en lui le frère authentique de tous ces sacrifiés qui couraient au désert pour y pratiquer les vertus évangéliques. Il faut noter l'importance de ces rencontres : les solitaires et les moines constituent l'un des éléments caractéristiques de la vie chrétienne en Égypte. Leur existence austère traduit à merveille l'âme de ce peuple avide de renoncement et d'indépendance. Celui qui sait être leur ami, et leur confident montre ainsi l'étroite communion qu'il y a entre lui et le meilleur de l'esprit national. Après cette première visite de leur pape, les moines sauront qu'ils peuvent désormais compter sur lui. Mais Athanase de son côté pourra mettre en eux une confiance égale. Le temps ne tardera pas où il aura en effet besoin de leurs services.

Selon un antique usage, l'évêque d'Alexandrie annonçait chaque année à ses diocésains la fête de Pâques, dans une lettre solennelle. La première des lettres pascales écrites par Athanase est encore toute à la joie et à la paix. Dès la seconde,

nous rencontrons une allusion aux hérétiques. Mais ce n'est qu'en passant, et l'évêque ne s'arrête pas à cette sinistre vision. Avec la troisième lettre, écrite au commencement de l'année 330, tout change : saint Athanase se plaint d'être retenu par les hérétiques, qui le tiennent éloigné de ses fidèles et qui voudraient l'empêcher d'annoncer la fête : en grand nombre ils se sont dressés contre lui pour l'accuser et le réduire au silence. Quels étaient ces hérétiques et ces accusateurs? c'est ce que nous apprend la lettre de l'année suivante, qui peut difficilement avoir été écrite avant février 332. L'évêque s'excuse d'annoncer si tard la solennité prochaine : il a été et est encore absent; mais bientôt il va revenir pour fêter sa victoire : « Nous avons, dit-il en terminant, envoyé cette lettre de la cour, par l'entremise d'un official à qui elle a été remise par le très pieux Ablavius préfet du prétoire. Car je suis à la cour, où l'empereur Constantin m'a appelé pour le voir. Les Mélitiens qui y étaient aussi cherchaient par envie à me perdre dans l'esprit de l'empereur. Mais ils ont été confondus comme des calomniateurs. Ceux qui étaient là sont Callinicus, Ision, Eudaemon et le ridicule Hieracammon, qui, honteux de son nom, se fait appeler Eulogе[1]. »

Mécontents des décisions prises à Nicée, les Mélitiens avaient en effet commencé la lutte, et député à la cour de Constantin trois de leurs évêques : Callinicus de Péluse, Ision d'Athribis et Eudaemon de Tanis. Ils accusaient Athanase d'avoir imposé aux Égyptiens un tribut de chemises de lin. Peut-être à cette charge s'en ajouta-t-il d'au-

1. *Ep. fest.* IV, 5.

tres : la jeunesse d'Athanase au moment de son élection, l'énergie peu adroite de son gouvernement. Deux prêtres d'Alexandrie, Apis et Macaire, se trouvaient justement à la cour quand y arrivèrent les Mélitiens. Ils défendirent leur évêque qui croyait déjà l'affaire terminée lorsqu'il reçut une lettre de Constantin. Celui-ci lui mandait de venir en personne le trouver à Psammathia, propriété impériale aux environs de Nicomédie. Bien loin d'être confondus, ses accusateurs étaient restés à leur poste, et même un quatrième personnage s'était joint à eux, Hieracammon, qui prenait plus volontiers le nom d'Euloge : c'était donc à un jugement devant le tribunal de l'empereur qu'Athanase était convoqué.

Aux premiers griefs les Mélitiens joignirent alors deux accusations nouvelles : Athanase, disaient-ils, avait offert une cassette pleine d'or à un nommé Philomène, suspect de trahison envers l'empereur. De plus, le prêtre Macaire, agissant par son ordre et sous sa responsabilité, avait, dans une tournée d'inspection en Maréote, renversé l'autel et brisé le calice d'un prêtre mélitien du nom d'Ischyras. Tout cela était grave. Pourtant Athanase, grâce peut-être à l'appui du préfet du prétoire Ablavius, se justifia. Ses adversaires furent lamentablement battus ; et lui-même, après avoir passé l'hiver à Nicomédie, rentra triomphalement à Alexandrie où il arriva vers le 12 mars 332. Il rapportait une lettre de Constantin qui reprochait aux Alexandrins le caractère peu chrétien de leur conduite et donnait à leur évêque le titre d'homme de Dieu.

Fort de son succès, Athanase crut le moment venu d'en finir avec les Mélitiens. Callinicus de Péluse,

qui lui avait refusé la communion jusqu'à ce que l'affaire du calice fût éclaircie, fut déposé. Ischyras fut dénoncé au préfet Hygin pour avoir, en 323, renversé des statues de l'empereur et dut aller en prison : on l'obligea à envoyer au patriarche un écrit où il expliquait que ses accusations contre lui avaient été dictées par Isaac de Cléopatris, Héraclide de Nikiu et Isaac de Letopolis, trois évêques mélitiens. Ces mesures étaient de bonne guerre. Peut-être n'étaient-elles pas des plus propres à calmer les esprits et aurait-on pu souhaiter qu'Athanase se montrât plus indulgent.

Toujours est-il que les Mélitiens ne se lassèrent pas jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un nouveau prétexte pour perdre le patriarche. L'évêque d'Hypselo, Arsenius, appartenait à cette fraction du parti mélitien qui n'avait jamais voulu accepter les décisions prises au concile de Nicée. Aussi avait-il été sévèrement traité par Athanase, qui avait eu recours contre lui à un mélitien renégat, Plusianus. Celui-ci, à ce qu'il paraît, incendia la maison d'Arsenius, le fit fouetter et emprisonner. Arsenius s'échappa par une fenêtre et se mit en sûreté, si bien que pour un temps il fut impossible de savoir ce qu'il était devenu. En vérité, sur l'ordre de Jean Arkaph, il s'était caché dans un monastère de la Thébaïde. Mais l'archevêque mélitien accusa Athanase de l'avoir tué. De nouveau, l'empereur fut informé, et prit en mains l'instruction de la cause. Le demi-frère de Constantin, Delmatius, qui résidait à Antioche avec le titre de censeur, fut chargé d'ouvrir une enquête; un concile fut convoqué à Antioche. L'affaire prenait décidément de grosses proportions. Athanase se mit en mouvement. Sur son ordre, le

clergé entreprit des recherches avec un zèle infatigable; la cachette d'Arsenius fut découverte. On juge de la déception de ceux qui avaient préparé un si beau complot. Une fois de plus, Athanase triomphait, et son triomphe était aussi complet que possible. Une nouvelle lettre de l'empereur, adressée cette fois à l'évêque d'Alexandrie, menaça les Mélitiens, s'ils ne restaient pas tranquilles à l'avenir, non seulement du ban de l'Église, mais de celui de l'État. Ce n'était pas un simple avertissement; c'était un ordre : Jean Arkaph et Arsenius le comprirent, et firent la paix avec le patriarche. La lettre pascale pour 333 ne contient pas d'autre allusion à ces faits qu'un conseil donné aux croyants de ne pas imiter l'exemple des schismatiques qui divisent le vêtement du Christ.

Cette lettre n'était pas écrite depuis longtemps, la fête de Pâques n'était pas encore célébrée, que par un revirement assez inexplicable, Constantin se mit à exiger une nouvelle enquête. Le concile annoncé n'avait pas eu lieu, puis qu'on avait découvert Arsenius. Une réunion épiscopale fut décidée pour tirer l'affaire au clair, et Césarée fut choisie comme lieu de réunion (février ou mars 333). Athanase avait pour lui sa conscience et les décisions antérieures; le choix de Césarée comme siège du concile projeté ne lui disait rien de bon, car l'évêque de cette ville, Eusèbe, était son ennemi. Il prit le parti le plus simple en pareille circonstance. Il s'abstint de paraître à Césarée. Le synode, après une longue attente, se sépara sans avoir rien fait[1].

1. On a adopté ici la chronologie de E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, VIII (Nachrichten..., 1911, p. 369 ss.) Elle n'est pas absolument sûre, et les points de repère font

On n'aura pas été sans remarquer que, dans toutes ces affaires, les questions de doctrine n'ont pas été en jeu. Car les principaux ennemis, les Mélitiens, ne sont pas des hérétiques, et c'est une question de discipline pénitentielle qui a amené leur schisme.

Mais les Mélitiens ne sont pas seuls en mouvement contre l'archevêque. Dans les mêmes temps où ils cherchent à perdre Athanase dans l'esprit de Constantin, les Ariens poursuivent inlassablement leur politique sournoise. Dès l'année 330, Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée sont revenus de leur lointain exil. Pourquoi? nous ne savons, bien qu'il soit possible de discerner ici l'influence de plusieurs parentes de l'empereur. Et ils ont à peine repris possession de leurs fonctions qu'ils recommencent à s'agiter. En hommes prudents, ils divisent les problèmes. Ils réclament d'abord à Athanase de recevoir à la communion les partisans d'Arius, et ils font tant et si bien qu'ils obtiennent une lettre impériale : « Ma volonté, écrivait Constantin, est que tu laisses l'accès de l'église libre à tous ceux qui veulent entrer. Si j'apprends que tu empêches quelqu'un de s'unir à l'assemblée et que tu fermes les portes, je te ferai déposer et transporter loin de ton siège[1]. »

Athanase ne se laisse pas fléchir par ces menaces : il refuse d'introduire les hérétiques dans l'Église. Et Constantin, voyant qu'il demeure l'intrépide défenseur de son concile, finit par se rallier à ses vues.

souvent défaut. Le concile de Césarée est fixé par beaucoup à l'année 334, d'après le dossier du concile de Tyr. D'autres documents, plus concluants, nous amènent à préférer la date de 333 (cf. Sozomène, II, 25, 1; Athanase, *Ap. c. Ar.*, 77).

1. *Ap. c. Ar.*, 59.

En 332 ou 333, arrivent à Alexandrie deux lettres impériales; elles sont apportées par des employés de la secrétairerie constantinienne, Syncletius et Gaudentius, et destinées à une promulgation officielle. De ces deux lettres, la première, adressée aux évêques et aux églises de l'empire, ordonne de donner à Arius et à ses partisans le nom de porphyriens, c'est-à-dire celui du pire ennemi que le christianisme ait jamais rencontré dans les rangs du paganisme. Les écrits d'Arius, comme ceux de Porphyre, doivent être livrés au feu; celui qui les conserve en cachette est digne de la mort. La seconde lettre est destinée à Arius et aux Ariens; elle répond à une demande que l'hérétique avait directement faite à l'empereur. Celle-ci surtout est caractéristique. « Si l'authenticité n'en était pas garantie par tant de signes extérieurs, on aurait peine à croire qu'une invective si violente contre un malheureux exilé ait jamais pu être écrite par un souverain ou en son nom. Mais il n'y a pas place au doute[1]. » Constantin ne peut tolérer qu'on fasse du tumulte et qu'on trouble davantage la paix de l'État: Arius ne cesse de réclamer; il prétend que l'évêque d'Alexandrie le frustre de ses droits; il invoque en sa faveur le grand nombre des partisans qu'il possède en Libye; d'un mot il est un brandon de discorde sociale; voilà pourquoi il mérite d'être condamné. Pourtant, vers la fin du document impérial, le ton se radoucit : Constantin s'adresse à l'hérétique lui-même et le somme de venir à la cour pour s'expliquer avec l'homme de Dieu, suivant le terme par lequel il aime à se désigner.

1. L. Duchesne, *HAE.*, t. II, p. 172.

Arius se fit prier. Il doutait encore des intentions de l'empereur. Mais Constantin, poussé sans doute par Eusèbe de Nicomédie, et par un prêtre arianisant du nom d'Eutocius, revint à la charge. Une nouvelle lettre fut écrite, moins dure que la précédente, et Arius se présenta à la cour accompagné d'Euzoïus, un de ses compagnons d'exil. Il consentit à signer une profession de foi, d'allure assez insignifiante et d'où le consubstantiel était soigneusement exclu, mais qui pouvait à la rigueur passer pour orthodoxe ; elle ne contenait en tout cas aucune des expressions condamnées à Nicée. Constantin se contenta de cette formule et déclara que, l'accord étant fait sur la croyance, l'union extérieure devait aussi être rétablie. Il ordonna à saint Athanase de réintégrer Arius.

Celui-ci s'y refusa, tout comme il s'était refusé à admettre ses partisans à la communion quelque temps auparavant. C'est que son point de vue était tout différent de celui de l'empereur. Constantin n'a qu'un désir, celui de la paix. Dès lors, il condamne les belliqueux, à quelque parti qu'ils appartiennent. Il tient à la formule de Nicée parce qu'elle a servi de mot de ralliement aux partisans de l'unité religieuse ; et il n'aime pas les esprits intolérants qui veulent épiloguer sur sa signification. De ces dispositions plusieurs évêques font la dure expérience. Dès 326, Asclepas de Gaza est dépouillé de son siège ; les années suivantes, Euphrantion de Balanée, Kymatios de Paltos, Kyros de Bérée, Diodore de Tenedos, Domnio de Sirmium, Hellenikos de Tripoli, subissent la même peine[1]. Il n'est pas jusqu'à

1. Athanase, *Ap. de fug.*, 3 ; *Hist. arian.*, 5, nous a lui-même conservé la liste de ces évêques déposés et exilés.

l'évêque d'Antioche, au vaillant Eustathe, qui, vers 330, ne doive payer de sa charge épiscopale la fermeté avec laquelle il défend contre Eusèbe de Césarée l'orthodoxie nicéenne et la consubstantialité du Verbe[1]. En 335 ou 336, ce sera le tour de Marcel d'Ancyre, accusé lui aussi de sabellianisme et déposé par un concile de Constantinople. Peu à peu disparaissent ainsi tous les hommes énergiques dont le courage assurait le triomphe de la vérité. Ceux qui demeurent en place et qui obtiennent les faveurs de l'empereur, ce sont les modérés ou les politiques, un Eusèbe de Césarée, ou un Eusèbe de Nicomédie, toujours prêts à toutes les transactions et à tous les sacrifices, hommes honnêtes parfois, du moins Eusèbe de Césarée, mais chez qui un amour exagéré de la paix ou une ambition insatiable du pouvoir fait taire trop souvent la voix de la conscience. Ceux-ci, malheureusement, favorisent l'arianisme; non pas sans doute l'arianisme condamné à Nicée — Arius lui-même a renoncé à ses anciennes formules, et sa doctrine ne reprendra vie que plus tard sous le vêtement de l'anoméisme — mais un arianisme mitigé, dont le premier dogme est la crainte du sabellianisme. Et Constantin se laisse prendre à leur allure doucereuse et à leurs hymnes de paix.

Or, si la paix est un bien, la vérité en est un autre, et bien plus précieux. Tel était l'avis d'Athanase. Il avait raison; mais ses ennemis lui firent chèrement payer sa résistance. Au début de 335, tous

1. D'autres prétextes encore furent invoqués contre Eustathe d'Antioche : on l'accusa de mauvaises mœurs, de complot. Sa doctrine certainement fut l'une des grandes raisons de son exil.

étaient de nouveau ligués contre lui. L'archevêque des Mélitiens, Jean Arkaph, qui, on l'a vu, s'était réconcilié avec lui, avait, à la suite d'un voyage à la cour, repris une attitude hostile et recommençait à ranimer les vieilles querelles ; les Ariens, furieux de se voir maintenus hors de sa communion, l'accusaient d'intolérance et de dureté. Mélitiens et Ariens se trouvèrent d'accord pour demander à Constantin la convocation d'un grand concile qui jugerait définitivement les affaires égyptiennes.

Cette idée de concile n'était plus nouvelle. Les années précédentes avaient, bien souvent depuis Nicée, vu de ces réunions d'évêques chargées parfois d'accomplir les tâches les plus ingrates. Déjà l'attitude d'Athanase avait dû être portée, à Antioche, puis à Césarée, devant semblable tribunal. L'empereur accepta la suggestion d'autant plus volontiers que cette année 335 était pour lui une année solennelle : il devait en effet y fêter ses tricennales, et commémorer le dixième anniversaire du concile de Nicée. Comment célébrer ces souvenirs plus dignement que par un synode qui achèverait l'œuvre des trois cent dix-huit Pères et rétablirait la paix si longtemps troublée? La ville de Tyr fut choisie pour être le lieu de la réunion, et Constantin écrivit aussitôt au concile pour l'assurer de sa bienveillance.

Athanase ne pouvait plus reculer. Il quitta Alexandrie le 10 juillet 335. Mais afin de faire meilleure figure au concile, il eut soin de se faire accompagner d'une cinquantaine d'évêques égyptiens tout dévoués à sa cause. Ce soin d'ailleurs fut inutile : les Égyptiens n'avaient pas été convoqués ; on refusa de les admettre à l'assemblée. Des soixante évê-

ques environ qui constituaient le tribunal, le plus grand nombre était pris parmi les ennemis du patriarche : on y voyait, à côté d'Eusèbe de Césarée, Flaccillus d'Antioche, Macedonius de Mopsueste, Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, et aussi deux jeunes occidentaux : Valens de Mursa et Ursace de Singidunum : ces deux derniers étaient destinés à faire figure dans le monde de l'arianisme. Naturellement, les Mélitiens d'Égypte ne faisaient pas défaut. A peine l'accusé pouvait-il compter sur la sympathie ou la neutralité de quelques évêques, comme Alexandre de Thessalonique et Maxime de Jérusalem. L'empereur s'était fait représenter par le comte Denys, qui était chargé de la direction des débats.

Le concile dut s'ouvrir en août. La procédure commença par la lecture de l'acte d'accusation dressé contre Athanase [1]. Cet acte, dont Sozomène nous a conservé des extraits, se présente comme une lettre rédigée par les Eusébiens, au nom des Mélitiens, des Colluthiens et des Ariens, qui se portent accusateurs de l'évêque d'Alexandrie : ce qu'on y reproche surtout à Athanase, c'est l'histoire du calice brisé, dont il a déjà été question. Le prêtre Macaire avait eu décidément une bien mauvaise inspiration le jour où il avait voulu se mêler des affaires d'Ischyras ; et il expiait durement son zèle, puisqu'on l'avait amené à Tyr chargé de chaînes, puisque son évêque lui-même était mis en fâcheuse posture pour cet incident. Dans la suite, on ne se contenta pas de ce grief. Tous les actes d'Athanase furent exploités pour le représenter comme un homme

1. Cf. Sozomène, *HE.*, II, 25, 3-7; et un complément : II, 25, 12.

violent et irascible, comme un éternel fauteur de désordres.

Malgré le choix des juges, les séances conciliaires furent souvent troublées. Dès le début, au dire de saint Épiphane, lorsque l'évêque égyptien Potamon, qui avait perdu un œil dans la persécution de Maximin, aperçut Eusèbe de Césarée : « Tu sièges, lui cria-t-il, et tu juges l'innocent Athanase ! Dis-moi, n'étions-nous pas tous deux en prison du temps des tyrans? Moi, j'ai perdu un œil pour la vérité, mais toi, tu n'as subi aucune mutilation, aucun témoignage de foi. Comment as-tu échappé, sinon par une coupable promesse, peut-être par un acte plus coupable encore? — Vos accusateurs ont raison, répliqua Eusèbe ; si vous faites les tyrans ici, quels sont vos excès dans votre patrie[1] ? »

Quant à Athanase, sa méthode de défense fut simple. Tout le temps, il multiplia les moyens d'obstruction, les réclamations contre la procédure employée, de manière à préparer les voies à un appel auprès de l'empereur ou à un recours à un nouveau concile. Déjà avant la lecture de l'acte d'accusation, il communiqua à l'assemblée une protestation des évêques égyptiens contre la manière dont avaient été faites les convocations : ses juges ne pouvaient pas être impartiaux, puisqu'ils étaient ses adversaires notoires. La même protestation fut

1. Épiphane, *Haer.*, 68, 7. L'authenticité de cette anecdote n'est pas garantie. Saint Athanase n'en dit rien. Rufin raconte quelque chose qui y ressemble, mais les acteurs sont différents : il s'agirait de Paphnuce et de Maxime de Jérusalem. Est-ce toi, Maxime, se serait écrié Paphnuce, toi qui as perdu avec moi un œil dans la persécution et qui as acquis par là des droits à jouir de la lumière céleste, est-ce toi que je vois dans l'assemblée des méchants?

adressée spécialement au comte Denys. Ce fut en vain. Lorsque l'affaire d'Ischyras fut introduite, Athanase dénia à celui-ci le droit de porter une accusation contre lui, parce qu'il n'était pas prêtre ; et, pour prouver sa thèse, il donna lecture d'une liste des évêques mélitiens en Égypte, des prêtres et des diacres mélitiens à Alexandrie et dans la région d'Alexandrie, liste rédigée en 327 et sur laquelle ne figurait pas le nom d'Ischyras : si les Mélitiens eux-mêmes ne le comptaient pas parmi les prêtres, qui donc pourrait le regarder comme tel ? On ne tint aucun compte de ce document. Mais, lorsque Ischyras eut été admis à se faire entendre, Athanase, suivant la même tactique, se récusa et refusa de comparaître à nouveau jusqu'à ce que le commissaire impérial l'eût fait chercher par force.

La lumière pourtant ne se faisait pas sur cette singulière aventure, et le synode décida la nomination d'une commission d'enquête, qui devait aller en Maréote pour se renseigner plus complètement. Le comte Denys accepta cette décision, contre laquelle Athanase ne souleva non plus aucune objection de principe. Mais les commissaires choisis étaient connus pour leur opposition au patriarche : c'étaient Theognis, Maris, Macedonius de Mopsueste, Théodore d'Héraclée, et les deux Dalmates, Ursace et Valens. Athanase de nouveau éleva la voix ; il fit protester par ses amis contre pareil choix ; il obtint des prêtres et des diacres d'Alexandrie, des prêtres et des diacres de la Maréote qu'ils protestassent avec lui. D'avance, il connaissait le résultat de ces efforts. Ne valait-il pas la peine de les tenter malgré tout et ne fallait-il pas que dans cette assemblée gagnée d'avance,

la voix de la vérité et de la justice se fît entendre inlassablement?

Avec l'affaire d'Ischyras, d'autres griefs furent invoqués. Peut-être revint-on sur l'histoire d'Arsenius. Les historiens, à commencer par Rufin, dramatisent la scène qui se serait alors produite, et qui aurait tourné à la confusion des Mélitiens. Afin de bien prouver la réalité du meurtre d'Arsenius, les accusateurs d'Athanase présentèrent au concile — c'est du moins le récit de Rufin — le bras de la victime enfermé dans un coffret. Arsenius cependant était vivant; et, ayant réussi à s'échapper du monastère où il était retenu, était arrivé à Tyr la veille du jour où devait être rendu le jugement définitif. Tout de suite, il s'était présenté à Athanase, qui lui avait donné ses dernières instructions. Lorsque l'assemblée fut réunie et que la cause fut introduite, on commença par sortir le fameux coffret. Voici, criait-on au patriarche, un bras qui t'accuse : c'est celui d'Arsenius. Allons, dis-nous quand et pourquoi tu l'as coupé? Athanase ne se laissa pas émouvoir : Lequel d'entre vous, dit-il, connaît Arsenius, et peut affirmer que c'est bien son propre bras? Quelques évêques se levèrent. Alors Athanase demanda la permission d'introduire un témoin : ce fut Arsenius qui apparut bien vivant, avec ses deux bras que l'accusé prit plaisir à montrer à ses ennemis. Au premier instant, ceux-ci furent saisis de stupeur. Mais leur étonnement dura peu : ils se ressaisirent en disant qu'Athanase était un magicien[1]. La version officielle de l'incident fut tou-

1. Rufin. *HE.*, X, 18. L'acte d'accusation signalé tout à l'heure, ne fait pas mention de l'affaire d'Arsenius qui aurait été pourtant la principale si le cas n'avait pas été déjà épuisé.

tefois différente : on prétendit qu'Arsenius, après avoir été emprisonné par Athanase, s'était longtemps caché et que ses amis, regrettant la disparition d'un homme aussi considérable, d'un ancien confesseur de la foi, l'avaient cru mort ; ils étaient donc excusables de s'être trompés.

On alla plus loin. Toutes les vieilles histoires furent reproduites à satiété devant le concile. Cinq évêques mélitiens, Euplus, Pachôme, Achillas, Isaac et Hermaeon, se plaignaient d'avoir été battus de verges. Un autre, Callinicus, réclamait contre sa déposition injustifiée. On lut un fragment de lettre écrite par les gens d'Alexandrie, et dans lequel on déclarait qu'« Athanase était seul responsable si, en Égypte, personne ne voulait se réunir à l'Église ». Nous ignorons le détail de ces affaires et les réponses opposées par saint Athanase à ces diverses attaques. Sozomène, qui nous les a rapportées, dit seulement que sur plusieurs points Athanase se justifia immédiatement ; pour d'autres, il réclama le délai nécessaire afin de réunir ses preuves [1].

Mais il ne jugea pas à propos de les présenter au concile. Lorsqu'il se fut justifié sur les questions secondaires, et que, pour le reste, il eut épuisé tous les moyens d'obstruction qui étaient en son pouvoir, brusquement, sans attendre le jugement du concile, il quitta Tyr, et prit le chemin de Constantinople, résolu d'aller trouver l'empereur et de lui demander justice. On était alors arrivé à la première quinzaine de septembre.

Il semble même qu'il ait déjà contenu les excuses des Mélitiens pour la fausse accusation dirigée à ce sujet contre Athanase.

1. Sozomène, *HE.*, II, 25.

Pendant ce temps, la commission envoyée en Maréote avait achevé ses travaux, qui lui avaient été grandement facilités par le préfet d'Égypte. Depuis Pâques 334, au moins, c'était le Cappadocien Philagrius qui occupait cette haute fonction : renégat païen d'après Athanase, en tout cas homme d'une énergie sans scrupule, incapable de se laisser retenir par la crainte ou par le respect du patriarche. Grâce à ses bons soins, l'enquête put être rondement menée. Il faut entendre le jugement que porte Athanase sur cette extraordinaire enquête, à laquelle ne put prendre part aucun membre de son clergé, et dont ensuite on eut soin de lui dissimuler les documents[1] : « Dans leur trame ténébreuse, écrivait-il quelques années plus tard, ils se frappent eux-mêmes ; ils veulent me viser, et c'est eux qu'ils blessent, les furieux ! Quand ils faisaient la perquisition sur les mystères, quand ils interrogeaient des Juifs, des catéchumènes : Où étiez-vous, leur disaient-ils, lorsque Macaire arriva et renversa la table sainte? et ceux-ci répondaient : Nous nous trouvions dans l'Église. Il n'y avait donc point d'oblation s'il y avait des catéchumènes dans l'Église. Ils avaient écrit pourtant que le prêtre était debout et accomplissait le sacrifice quand Macaire était entré et avait tout renversé. Ils demandaient à ceux qu'ils voulaient : Où était Ischyras quand Macaire fit son irruption? Et ceux-ci répondaient : il était malade et couché dans sa cellule. Il n'était donc point debout à l'autel, s'il était couché ; il n'offrait point le sacrifice, s'il était malade et dans sa cellule. En vain, faisaient-

1. Ces procès-verbaux avaient été rédigés par un nommé Rufus. Les Eusébiens les envoyèrent plus tard au pape Jules, qui les communiqua lui-même à Athanase (*Ap. c. Ar.*, 83).

ils des signes aux témoins ; en vain le préfet les menaçait et les soldats les frappaient : le Seigneur dévoilait la vérité et faisait voir qu'ils étaient des sycophantes[1]. »

Il faut croire pourtant que les commissaires s'étaient trouvés suffisamment édifiés par les dépositions qu'ils avaient recueillies. Quand ils revinrent à Tyr, le concile se hâta de prononcer par contumace la condamnation d'Athanase. L'évêque d'Alexandrie fut déposé ; on lui interdit le séjour de l'Égypte, avec le secret espoir que cette sentence serait appuyée par un décret impérial d'exil. Par contre, les Mélitiens, prêtres ou évêques, furent admis à la communion et rétablis dans leurs charges et dignités : on estimait que les mesures prises contre eux par Athanase n'étaient pas justifiées. De toutes ces résolutions, communication fut donnée à Constantin, à l'Église d'Alexandrie et aux évêques. L'encyclique, qui interdisait tout rapport avec le condamné, expliquait les motifs de la sentence rendue : c'étaient le refus d'Athanase de comparaître au concile de Césarée l'année précédente, son attitude révolutionnaire au concile de Tyr, où il avait amené une foule d'évêques turbulents, au risque de compromettre la dignité de l'assemblée ; enfin les conclusions du rapport sur l'affaire de la Maréote. Les autres chefs de l'accusation n'étaient même pas indiqués : la fuite d'Athanase était d'ailleurs la meilleure preuve qu'il reconnaissait lui-même sa culpabilité.

Les Eusébiens touchaient ainsi au but qu'ils s'étaient proposé. Ils le croyaient du moins. Un

1. *Ap. c. Ar.*, 83.

notaire impérial, Marianus, vint leur apporter l'ordre de terminer le concile de Tyr, et de se réunir à Jérusalem pour y célébrer la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre qui venait d'être achevée. Cette cérémonie eut lieu le 17 septembre, au milieu de tout l'éclat des pompes liturgiques. Toutefois, dans la pensée de Constantin, la réunion de Jérusalem devait avoir une autre importance. Dix ans auparavant, le concile de Nicée avait mis fin aux discussions théologiques qui divisaient l'Orient. Le concile de Jérusalem ne pouvait moins faire que de terminer son œuvre de pacification. Voilà pourquoi il reçut de l'empereur la profession de foi, naguère présentée par Arius et Euzoïus. Cette formule avait satisfait Constantin ; elle satisfit de même les évêques, qui décidèrent de rendre à Arius ainsi qu'aux prêtres qui lui étaient restés fidèles, leurs fonctions dans l'Église d'Alexandrie : on notifia cette décision à la communauté et au clergé d'Alexandrie [1]. « Le très pieux empereur, écrivaient les Pères de Jérusalem, bannissant toute haine de l'Église et éloignant la jalousie qui divisait les membres de Dieu, nous a engagés par ses lettres à recevoir d'une âme simple et pacifique Arius et ses partisans, qu'avait tenus hors de l'Église l'envie qui hait le bien. Le très pieux empereur nous atteste la droiture de leur foi [2]. » C'était consommer la ruine de l'œuvre de Nicée.

1. Arius ne jouit pas longtemps de son triomphe. Il n'est pas sûr qu'il ait même jamais osé rentrer à Alexandrie. En tout cas, en 337, au moment du retour d'Athanase, il n'est plus question de lui. Il est plus probable, selon le récit de saint Athanase, que l'hérétique est mort à Constantinople, au moment où il allait officiellement être réintégré dans l'Église.

2. *Ap. c. Ar.*, 84.

Saint Athanase pourtant était arrivé à Constantinople le 30 octobre. En quittant Tyr, il avait pris la route de mer, pour se rendre dans la capitale et demander justice à l'empereur de la procédure inique qui avait été suivie contre lui. Lorsqu'il eut atteint le terme de son voyage, il ne demanda pas d'audience, comme l'aurait exigé le protocole; mais il se présenta à Constantin, au milieu de la rue, dans la posture d'un suppliant. L'empereur ne le reconnut pas d'abord; il fallut que les courtisans qui l'accompagnaient lui rappelassent le nom de cet humble quémandeur; et lorsqu'il l'eut appris, il commença par refuser de l'entendre : sa cause n'avait-elle pas été jugée d'une manière définitive au concile? Mais Athanase insista; il sollicita la faveur d'un entretien plus long; il représenta à Constantin la partialité dont on avait usé à Tyr, la nécessité qu'il y avait de reprendre d'un bout à l'autre toute la procédure. Son éloquence fut telle qu'il convainquit l'empereur, et le retourna à nouveau. Celui-ci écrivit aux membres du concile d'avoir à se réunir à Constantinople pour y recommencer l'instruction du procès. Cette lettre est extrêmement vive : « Je ne sais, y est-il dit, ce que vaut le jugement que vous avez prononcé dans votre assemblée, au milieu de tant d'orages et de troubles. Je crains que la vérité ne disparaisse parmi ces violences... Vous ne nierez pas que je sois un fidèle serviteur de Dieu, puisque c'est grâce au culte que je lui rends que la paix règne sur la terre et que son nom est béni même par les Barbares qui autrefois ignoraient la vérité. Ces Barbares devraient nous servir de modèles, car, par la crainte qu'ils ont de notre puissance, ils observent la loi de Dieu;

tandis que nous, qui professons plutôt que nous n'observons la sainte foi de l'Église, on dirait que nous ne faisons jamais que les choses qu'inspirent la haine et la discorde et qui tendent à la ruine du genre humain[1]. »

Le nouveau concile ne se réunit jamais. Avant même que la lettre impériale eût eu le temps de parvenir aux évêques, Athanase avait obtenu de Constantin une seconde audience, et il l'avait blessé par la fière dignité de ses paroles. Sans attendre le jugement qu'il avait lui-même provoqué, Constantin déclara s'en tenir aux conclusions du concile de Tyr. Le 7 novembre, huit jours après l'arrivée du fugitif à sa capitale, il signa un décret de relégation qui l'exilait à Trèves, dans les Gaules.

Telle est du moins la suite la plus vraisemblable des faits, celle qui se dégage de la chronique des lettres pascales, de la lettre de Constantin aux évêques du concile de Tyr, et de saint Épiphane[2]. Car saint Athanase nous présente un récit différent. Selon lui, lorsque les Eusébiens eurent reçu la lettre de l'empereur, ils envoyèrent à Constantinople les plus qualifiés d'entre eux : Eusèbe de Nicomédie, Eusèbe de Césarée, Théognis, Patrophile, Ursace et Valens. Ceux-ci laissèrent de côté les accusations portées à Tyr ; mais ils racontèrent à Constantin qu'Athanase cherchait à empêcher les provisions de blé égyptien de parvenir à Constantinople. En vain Athanase essaya de protester, disant qu'un tel attentat n'était pas au pouvoir d'un

1. *Ap. c. Ar.*, 86.

2. Épiphane, *Haer.*, 68, 9, nous apprend qu'Athanase tint à l'empereur un discours violent, qui n'eut pas le don de lui plaire.

particulier, d'un pauvre. Eusèbe n'hésita pas à répéter publiquement son accusation, et jura qu'Athanase était riche et puissant, capable de tout. Il n'en fallut pas davantage à l'empereur qui se laissa convaincre aussitôt et condamna le patriarche à l'exil[1]. Il est assez difficile d'accepter ce récit, qui n'est pas sans se heurter à de nombreux obstacles : le témoignage formel de l'index festal ne mentionne qu'une seule audience d'Athanase, et la fixe au 10 Athyr (7 novembre[2]) ; la nécessité où l'on serait d'admettre que le concile, après avoir célébré la dédicace du Saint-Sépulcre, est retourné à Tyr pour y reprendre le cours de ses séances, n'est pas une moindre difficulté. Et l'on comprend sans peine que le récit d'Athanase, écrit à plusieurs années de distance, soit présenté de manière à noircir les Eusébiens et à innocenter Constantin. Celui-ci a eu tort d'écouter les racontars d'Eusèbe ; mais n'aurait-il pas été plus coupable encore de ratifier sans enquête les conclusions du concile de Tyr ?

Il semble pourtant que là ait été la véritable raison de la sentence d'exil. Athanase avait été condamné par une assemblée d'évêques, uniquement réunis pour informer sa cause : ceux-ci lui avaient interdit le séjour de l'Égypte. L'empereur confirmait leur décision en l'exilant. Il se faisait ainsi leur lieutenant, le respectueux et fidèle exécuteur

1. *Ap. c. Ar.*, 9 et 87.

2. Si l'on acceptait la version athanasienne des faits, il faudrait de toute évidence corriger cette dernière date qui est celle de l'index festal. Sievers, *Athanasii vita acephala* dans la *Zeitschrift für die historische Theologie*, 1868, p. 98, propose le 5 février 336, ce que du moins rend possible l'arrivée des Eusébiens à Constantinople.

des lois ecclésiastiques. Plus tard, sans doute, on proposera d'autres explications. On dira que, si Athanase a été exilé, cette mesure a été prise par pure bienveillance, pour l'empêcher d'être exposé aux vengeances de ses ennemis. Mais cette interprétation officielle ne mérite aucun crédit : Constantin II, dans sa lettre de rappel, pourra bien l'invoquer et Athanase n'y contredira pas. L'un et l'autre seront trop intéressés à défendre la mémoire de Constantin le Grand pour qu'on soit autorisé à les croire sur parole.

Quoi qu'il en soit de ces détails, les Eusébiens, qui avaient organisé le scenario du concile de Tyr, étaient arrivés à leurs fins. Grâce à leurs manœuvres, Athanase était envoyé au fond de l'Occident; et dans l'Orient entier, leurs adversaires avaient cessé d'être dangereux. Sans doute, il y eut en Egypte des protestations, même des troubles, quand on apprit la teneur du décret impérial. Pendant ses sept années de laborieux épiscopat, saint Athanase avait réussi à grouper solidement autour de lui toute l'armée des forces orthodoxes. Non seulement les évêques d'Egypte lui étaient plus soumis que jamais; mais à Alexandrie le clergé, les vierges sacrées, le peuple, les marins de la flotte annonaire étaient complètement à sa dévotion. On savait qu'il était prêt à tout pour défendre la Foi; on savait aussi qu'il avait une âme de chef et qu'on pouvait compter sur lui en toute occasion. Tout le monde se souleva à la nouvelle de son départ. Les évêques d'Égypte protestèrent; le peuple manifesta dans les églises; le fameux solitaire Antoine intervint personnellement dans l'affaire; et, se mêlant pour une fois aux choses du monde, écrivit plusieurs lettres

à Constantin. Tout cela fut inutile. Constantin entendait bien que sa décision fût respectée et que la paix ne fût plus troublée. Quatre prêtres s'étaient montrés plus bruyants qu'il n'aurait fallu : ils furent déposés et exilés. L'empereur écrivit aux Alexandrins, particulièrement au clergé et aux vierges, pour leur recommander de se tenir tranquilles. Vis-à-vis de saint Antoine, il employa peut-être plus de formes : avec respect, mais avec fermeté, « il expliqua qu'il n'avait pas le droit de passer par-dessus le vote des évêques; car, disait-il, si quelques-uns s'étaient décidés par haine ou par complaisance, il n'était pas croyable qu'une assemblée si nombreuse d'évêques éclairés et honnêtes eût agi de la même manière. Athanase était un insolent, un orgueilleux, un homme de désordre et de discorde[1] ».

Les Mélitiens, qui avaient fourni les armes aux Eusébiens, sortaient victorieux du combat : ils étaient réhabilités et admis à la communion. Ischyras, en particulier, l'homme au calice brisé, n'eut qu'à se louer d'avoir servi d'instrument docile aux ennemis d'Athanase. Ce pauvre petit prêtre, dont le village n'avait même pas assez d'importance pour être régulièrement desservi, fut élevé à l'épiscopat; et le gouvernement lui construisit une cathédrale dans laquelle il put célébrer ses offices avec plus de solennité que dans la chapelle où jadis l'avait surpris le prêtre Macaire. Toutefois, le triomphe des Mélitiens ne fut pas complet. Sans doute, leur archevêque, Jean Arkaph, commit-il quelque imprudence, et voulut-il jouir trop bruyamment d'une

1. Sozomène, *HE.*, II, 31.

victoire inespérée. Toujours est-il que Constantin l'envoya lui aussi en exil.

Ainsi, les deux partis, qui depuis tant d'années se disputaient la possession de l'Égypte religieuse, se trouvaient en même temps privés de leurs chefs. Car il est important de remarquer que saint Athanase ne fut pas remplacé sur le siège épiscopal d'Alexandrie. Sans que nous sachions au juste pourquoi, sa place demeura vacante, et aucune tentative ne fut faite pour lui donner un successeur. Il n'en avait pas été de même à Antioche, où Eustathe avait été remplacé par une série d'évêques arianisants; et il ne devait en être de même ni à Ancyre, ni à Constantinople. A Alexandrie, l'autorité du patriarche était trop grande : sa déportation était le maximum de ce que l'autorité pouvait accomplir à pareille date.

Les Mélitiens ne devaient pas survivre à leur succès : après la disparition de Jean Arkaph, nous n'entendrons plus guère parler d'eux, et lorsque saint Épiphane écrira son *Panarion,* il les trouvera bons pour leur donner une place à côté des anciens hérétiques. Les orthodoxes, au contraire, ne perdront rien de leur vigueur; car leur chef, malgré l'exil, malgré l'éloignement, continuera à veiller sur eux et à les diriger.

Parti de Constantinople à la fin de 335 ou au début de 336, Athanase se rendit à Trèves, suivant l'ordre qu'il en avait reçu. L'histoire n'a pas conservé le souvenir des années d'exil qu'il passa dans cette cité lointaine, sur les bords de la Moselle. Nous savons seulement qu'il y fut accueilli avec grande bienveillance par l'évêque Maximin, et qu'il y célébra la fête de Pâques en 336 et en 337 dans une église inachevée. Voilà tout. La légende, qui

n'accepte pas les aveux d'ignorance de l'histoire, est naturellement mieux renseignée. Elle a tenu à combler le vide de notre science, et a rempli le temps de l'exil d'admirables récits[1].

Tenons-nous en aux faits certains. Athanase, qui avait avec lui quelques frères Égyptiens, conservait la lointaine direction de son Église ; il continuait en particulier à lui adresser fidèlement les lettres préparatoires aux fêtes de Pâques. Malheureusement, ces lettres de l'exil — ce sont la huitième et la neuvième, pour 336 et 337 — sont depuis très longtemps perdues, et nous ne connaissons leur existence que par la dixième lettre, celle de 338, qui nous apprend la fidélité de l'évêque à célébrer spirituellement la Pâque avec ses diocésains. Dans d'autres cas encore, il communiquait sans doute avec eux. Il recommandait par exemple à ses prêtres, et par leur intermédiaire à tous ses fidèles, de ne pas craindre les ennemis, et de conserver toujours l'audacieuse franchise de l'apôtre Paul déclarant que rien ne pourrait le séparer de l'amour du Christ [2]. Et toujours, il avait grand soin d'identifier sa cause avec celle de l'orthodoxie et de l'Église : ses ennemis étaient ceux du Christ ; s'il avait souffert, c'était pour la vraie foi. Aussi ses diocésains devaient-ils se garder de faire cause commune avec ses persécuteurs, que ce fussent les schismatiques ou les Ariens.

Tandis que saint Athanase poursuivait à Trèves le bon combat de la vérité, l'empereur Constantin achevait de vieillir. Il mourut le 22 mai 337, après

1. Cf. D. Papebroch, *Act. Sanct. Maii*, I, p. 602.

2. *Ep. fest.* X, 1. Il est fort possible que ce début, encore rempli de plaintes, appartienne en réalité à la neuvième lettre, qui, de bonne heure, fut soudée à la fin de la dixième.

s'être fait baptiser dans une villa voisine de Nicomédie. Ce fut l'évêque Eusèbe qui reçut dans l'Église le premier empereur chrétien. Étrange destinée, pour le protecteur du concile de Nicée, d'être introduit au sein de la communauté chrétienne par un de ces Ariens que les trois cent dix-huit Pères avaient si sévèrement rejetés! Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur l'œuvre de Constantin. Dans l'histoire d'Athanase, il nous est apparu surtout comme un homme d'État, préoccupé de maintenir la paix à l'intérieur de son vaste empire. Étranger à la signification profonde des luttes religieuses, il ne les envisage guère que par leurs répercussions sur la situation politique. L'Arianisme naissant est pour lui une querelle d'école. Lorsque le concile de Nicée a défini l'orthodoxie, il s'en fait le défenseur, par amour de l'unité. Mais la perspicacité avertie d'Athanase vient-elle à découvrir l'insuffisance des mesures prises contre l'hérésie et le schisme, à réclamer de nouvelles précautions, et par là même à susciter de nouvelles querelles, l'empereur n'hésite pas à prendre parti contre l'évêque. C'est que les points de vue sont bien différents. D'un côté, l'empereur, soucieux de tenir la balance égale entre les partis, et plus encore de rétablir la concorde; de l'autre l'évêque, uniquement intéressé à la défense des droits de l'Église et de la vérité. Au moment de la mort de Constantin, l'évêque semblait vaincu, et la vérité avec lui. Le symbole de Nicée tenait encore, mais ses meilleurs défenseurs étaient exilés ou morts, et déjà l'on s'était contenté de l'insignifiante formule souscrite par Arius. Le triomphe de l'erreur allait-il donc être définitif? On ne pouvait l'assurer tant qu'Athanase vivait.

CHAPITRE III

RETOUR D'ATHANASE. NOUVEAUX TROUBLES ET NOUVEL EXIL (337-346).

Dans son testament, Constantin avait réglé quel devait être l'ordre de sa succession : à son fils aîné Constantin revenait la Gaule avec la Bretagne et l'Espagne; à Constant, le plus jeune, l'Italie, l'Afrique et l'Illyricum; Constance obtenait l'Orient avec le diocèse de Thrace et Constantinople. De plus, ses deux neveux, Delmatius et Hannibalien, recevaient aussi leur part : Delmatius était chargé, avec le titre de César, de la *ripa Gothica,* c'est-à-dire des provinces de Mésie inférieure et de Scythie, peut-être aussi de Dacie; Hannibalien était créé roi des rois sur les *Gentes Ponticae*. Ces désirs ne furent pas respectés : à la suite de troubles qui nous sont mal connus, les frères de Constantin furent massacrés par la soldatesque de Constantinople; Delmatius et Hannibalien disparurent également; et seuls les trois fils de l'empereur se partagèrent l'héritage paternel. Réunis en Pannonie le 9 septembre 337, ils se proclamèrent Augustes et s'en-

tendirent pour laisser à Constant la part jadis attribuée à Delmatius.

Mais ils n'avaient pas attendu aussi longtemps pour s'occuper de politique religieuse, et réformer, sur ce terrain encore, les actes de leur père. Dès le 17 juin 337 — on venait à peine d'apprendre à Trèves la mort de l'empereur — Constantin II, qui portait encore le titre de César, écrivit une lettre à la communauté d'Alexandrie, pour lui annoncer qu'il lui rendait son évêque. Afin de sauvegarder les apparences, et de ne pas sembler combattre les décisions de son père, le jeune prince prétendait, dans ce document, que celui-ci n'avait relégué Athanase que pour le protéger contre ses ennemis, mais qu'il avait toujours eu l'intention de le rappeler à Alexandrie aussitôt que la situation le lui permettrait. La mort seule l'avait empêché de réaliser ce dessein que le fils était heureux de reprendre. Cette phraséologie ne pouvait tromper personne. En réalité, le rappel d'Athanase faisait partie d'un plan très complexe de politique religieuse, et l'on se tromperait en y voyant un acte isolé de bienveillance. Car l'évêque d'Alexandrie ne fut pas seul à profiter du nouveau régime; à peu près en même temps que lui, furent rappelés d'autres évêques orientaux, exilés comme lui dans des circonstances analogues : parmi ceux qui bénéficièrent ainsi de la clémence impériale, on peut citer Asclepas de Gaza, Marcel d'Ancyre, Lucius d'Adrianopolis, et Paul de Constantinople.

Ces mesures de clémence étaient de la plus haute gravité. En apparence, Constantin le Jeune et ses frères rendaient justice à des malheureux qui avaient souffert pour la cause de l'orthodoxie; ils se

posaient en défenseurs de la vraie foi et en restaurateurs du droit naguère violé. En fait, partout sauf à Alexandrie, les sièges des exilés avaient reçu de nouveaux titulaires; partout, même en Égypte, deux partis s'étaient constitués. Rappeler les bannis, n'était-ce pas jeter un nouveau brandon de discorde, violer des engagements pris, détruire des situations acquises? Avec le temps, le calme aurait pu finir par renaître dans les esprits; c'était la guerre qu'on excitait en faisant reparaître sur le théâtre de leurs anciens exploits les condamnés de Constantin le Grand. Voilà ce que pensaient sans doute des esprits « sages »; et ils n'auraient pas eu tort, si en certains cas la sagesse n'était pas autre chose qu'un mauvais vêtement donné à la lâcheté.

Au point de vue juridique, le problème n'était pas moins délicat. Parmi les vingt-cinq canons qui proviennent d'un concile d'Antioche et que l'on attribue généralement au synode de la Dédicace (341), mais qui, selon toutes les vraisemblances, datent d'une époque très voisine de celle du concile de Nicée [1], plusieurs s'occupent des cas résolus par Constantin II : le quatrième : « Si un évêque déposé par un concile, un prêtre ou un diacre osent continuer quelques-unes de leurs fonctions, ni l'évêque selon la coutume en vigueur présentement, ni le prêtre, ni le diacre ne peuvent espérer en aucune manière leur réintégration par un concile, ni même la faculté de se défendre, non plus que ceux qui resteront en communion avec eux, surtout s'ils osent le faire après la sentence jetée contre les sus-

1. L. Duchesne, *HAE.*, t. II, p. 211, note 1; E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, VII (Nachrichten..., 1911, p. 389 ss.).

dits » ; le quinzième : « Lorsqu'un évêque a été accusé de diverses fautes et que tous les évêques de l'éparchie ont été unanimes à porter sur lui un jugement défavorable, ce jugement est sans appel ; il ne peut être revisé par d'autres évêques ; cette unanimité des évêques de l'éparchie le rend irrévocable » ; le douzième enfin : « Si un prêtre ou un diacre déposé par son évêque, ou un évêque déposé par un synode, sont allés importuner l'empereur, ils doivent porter leur cause devant un concile plus considérable, exposer leurs raisons devant une plus grande assemblée d'évêques, et se soumettre à leur enquête et à leur décision. Mais si, faisant peu de cas de ces moyens légitimes, ils insistent auprès de l'empereur, ils ne sont dignes d'aucun pardon, n'ont plus la faculté d'exposer leur défense, et doivent perdre tout espoir de réintégration [1]. »

A lire le texte de ces canons, on les croirait faits exprès pour Athanase ; et l'on comprend qu'ils aient été attribués si souvent à un concile postérieur à son exil et à sa réintégration. Les noms de leurs signataires nous obligent à les croire antérieurs ; mais ils n'en ont que plus de portée. Car c'est bien Athanase qui a été condamné à l'unanimité par un jugement des évêques : le concile de Tyr l'a déclaré déchu de sa dignité sans qu'aucune opposition se manifeste de la part de ses membres légitimes. C'est bien lui encore qui est allé importuner l'empereur : qu'on se souvienne de sa démarche à Constantinople auprès de Constantin le Grand ; et n'est-on pas en droit de suppo-

1. Nous citons ici la traduction de C. J. Hefele, *Histoire des conciles...*, t. I, 2, p. 715 ss.

ser qu'une fois à Trèves, il a puissamment agi, par l'intermédiaire de l'évêque Maximin, sur l'esprit du jeune César? Or les textes canoniques sont formels. L'évêque qui se trouve dans de telles conditions, doit porter sa cause devant un nouveau synode plus considérable que le premier; bien plus, il y a toutes chances pour que sa condamnation soit irréformable.

Sans doute, autrefois, Constantin avait rappelé Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée; mais leur cas était différent, car ils n'avaient pas été bannis par un synode : ce que l'empereur avait fait, il pouvait aussi le défaire, et révoquer une sentence de proscription qu'il avait portée. On voit dès lors combien était grave la mesure prise par Constantin II, et comme il était facile de prévoir les réclamations qui ne manqueraient pas de se faire entendre dans le parti eusébien, aussitôt que le vent aurait commencé à tourner.

Au début, tout se passa admirablement, du moins pour saint Athanase. Aussitôt après avoir eu connaissance de la mesure impériale prise en sa faveur, il quitta Trèves et se dirigea vers Alexandrie. Mais il ne prit pas pour y rentrer le chemin le plus direct. A deux reprises, il rencontra, durant son voyage, l'empereur Constance, d'abord à Viminacium en Mésie, puis à Césarée de Cappadoce. Nous aimerions connaître le détail de ces entrevues, et l'impression produite sur Constance par le grand patriarche d'Alexandrie. Constance était encore un tout jeune homme; déjà pourtant, il devait avoir cet air raide, empesé, qu'il garda toute sa vie et qui lui semblait faire partie intégrante de la dignité impériale. Athanase prétend que, lors de ces pre-

mières entrevues, il ne dit aucun mal des Eusébiens et ne répondit pas par des accusations à leurs injustices[1].

Car il se peut que, le long de sa route, il n'ait pas été aussi conciliant. Du moins, la lettre synodique des Orientaux à Sardique l'accuse-t-elle d'avoir, à chacune des étapes de son retour, bouleversé l'Église; d'avoir rétabli des évêques condamnés; d'avoir promis à d'autres la restitution prochaine de leurs charges, sans tenir aucun compte des lois en usage[2]. Ces accusations sont formulées par des ennemis, nous ne l'oublions pas. Elles semblent pourtant conformes à la vraisemblance. Pour Athanase, l'heure de la revanche avait enfin sonné : trop longtemps, les Eusébiens avaient tenu l'Orient courbé sous leur joug. Les vaincus d'hier, devenus les triomphateurs d'aujourd'hui, n'avaient-ils pas le droit de s'organiser à leur tour, de constituer un parti nouveau; et de profiter de leur force pour venir à bout de leurs adversaires? Voilà du moins ce que se disait le pape d'Alexandrie, tandis qu'il se dirigeait vers sa capitale.

C'est le 23 novembre 337 que l'exilé rentra à Alexandrie. Son absence avait duré vingt-huit mois et onze jours. La joie fut grande parmi les catholiques, de revoir enfin leur intrépide évêque; les prêtres surtout estimaient que c'était le plus beau jour de leur vie[3]. Mais ce bonheur ne fut pas sans mélange : dès le début, il y eut des troubles, et le pouvoir civil dut intervenir. Le préfet d'Égypte n'était plus Philagrius, mais Théodore, qui était

1. *Ap. ad Const.*, 5.
2. Hilaire, *Fragm. hist.*, III, 8.
3. *Ap. c. Ar.*, 7.

favorable aux Athanasiens : il arrêta l'émeute, qui, pour cette fois, n'eut pas de résultats. La trêve d'ailleurs devait être de courte durée. De chaque côté, les partis s'organisèrent pour la lutte.

Athanase s'occupa de grouper autour de lui et de s'unir par des liens plus solides que jamais les deux grandes forces religieuses qui existaient alors en Égypte : les évêques et les moines, de manière à s'assurer leur fidélité inébranlable. Les Eusébiens de leur côté s'attachèrent à gagner la confiance de Constance et à prouver l'illégalité de la sentence de rappel promulguée par Constantin II. Toute l'histoire d'Athanase, pendant les seize mois qui suivirent son retour — et l'histoire entière de l'Église d'Orient gravite autour de lui — se résume dans ce double mouvement de concentration.

Ce furent les Eusébiens qui donnèrent le signal. Ils n'eurent aucune peine à obtenir de Constance le retrait des mesures de clémence prises à l'égard des évêques exilés. Paul de Constantinople fut déposé par un synode, qui ne peut être postérieur à 338, et remplacé par Eusèbe de Nicomédie, dont la place fut prise par un certain Amphion : celui-ci d'ailleurs n'était pas un étranger pour l'Église de Nicomédie, car déjà il avait présidé à ses destinées après le concile de Nicée, du temps de l'exil d'Eusèbe. Contre Marcel, Asclepas et Lucius, on fit valoir les troubles qui avaient suivi leur retour; tous trois durent sans tarder reprendre leurs bâtons de pèlerins, et laisser leurs chaires à ceux qui les occupaient avant leur rappel, Basile à Ancyre, et Quintianus à Gaza. Ainsi était disloqué, dès sa naissance, le bloc orthodoxe qu'Athanase avait tâché de constituer en face du bloc eusébien.

Les choses n'allèrent pas aussi facilement à Alexandrie. Peut-être dès avant le retour du patriarche, les Ariens de cette ville s'étaient donné un évêque à eux dans la personne de Pistus. Celui-ci était un arien de la première heure, un fidèle compagnon d'Arius, qu'Alexandre lui-même avait condamné en même temps que son maître. Secundus, évêque de Ptolémaïs, et lui aussi disciple tout dévoué d'Arius, l'avait ordonné évêque de la Marcote, et il avait été réconcilié conformément aux conclusions du concile de Jérusalem. Ce choix fut ratifié par les chefs du parti eusébien. Dès le retour d'Athanase, à la fin de 337 ou au commencement de 338, ils se réunirent à Antioche, où l'empereur Constance prenait ses quartiers d'hiver : ce n'était pas un concile proprement dit, mais une simple réunion d'affaires, qui groupait, pour une démarche commune, les évêques de la cour, les ecclésiastiques familiers de l'empereur : parmi les membres de cette réunion, le pape Jules mentionne Dianius de Césarée de Cappadoce, Flaccillus d'Antioche, Narcisse de Néronias, Eusèbe de Constantinople, Maris de Chalcédoine, Macedonius de Mopsueste, Théodore d'Héraclée; d'autres évêques encore durent y prendre part. La plupart de ces personnages nous sont déjà connus, ariens de la première heure, ou simplement ambitieux sans scrupules. Ils n'étaient pas peut-être de malhonnêtes gens, et ne paraissent pas mériter tous les reproches que saint Grégoire de Nazianze adresse quelque part à certains de ses contemporains : « faibles, vicieux, plus amis de leur fortune que de l'Église, plus attentifs à la volonté de l'empereur qu'à celle de Dieu, prêts à souscrire à tout, et disant avec une cynique naïveté

que l'encre ne tache point l'âme[1] ». Leur plus grand défaut, c'était le manque de sincérité : ils ne surent jamais rester attachés à une formule et à une cause. Toutes les transactions leur semblaient bonnes pour arriver à leurs fins, et ce n'était pas seulement le règne de Dieu qu'ils poursuivaient.

Donc, la réunion d'Antioche[2] accueillit le choix de Pistus, et s'efforça de le faire ratifier par toute l'Église. Une lettre collective fut envoyée aux trois empereurs, pour rappeler les décisions prises à Tyr et la nécessité de s'y tenir : le retour d'Athanase, ajoutait-on, n'avait pas été bien vu du peuple d'Alexandrie qui s'était soulevé ; depuis que l'évêque était revenu, il faisait vendre à son profit le blé destiné à secourir les pauvres d'Égypte et de Libye. Une autre lettre, accompagnée d'une série de documents relatifs au concile de Tyr, fut expédiée à Rome au pape Jules, par l'intermédiaire d'un prêtre nommé Macaire et de deux diacres, Martyrius et Hesychius.

Ceci surtout est important. Car c'est la première fois que le pape entre en scène dans cette histoire, et il faut noter que son suffrage est d'abord recherché par les Eusébiens. Jusqu'à présent, les Orientaux ont agi seuls, et leurs affaires sont restées essentiellement des affaires locales. Désormais, il en sera autrement. Rome étant invitée à intervenir, les questions orientales deviendront des questions catholiques. La controverse changera ainsi d'objet : transportée en dehors de son cadre naturel, elle va tendre à s'élargir. Jusqu'à cette date, les questions de personnes étaient au premier plan ; on était pour

1. Grégoire de Nazianze, *Orat. fun. in Patrem*, 18.
2. E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, IX (Nachrichten..., 1911, p. 480).

Athanase ou pour Eusèbe, et l'on serait sans doute injuste de définir l'attitude doctrinale des Eusébiens en les qualifiant d'ariens sans épithètes : adversaires déterminés du Sabellianisme et des expressions qui semblaient le favoriser, ils n'étaient peut-être pas moins hostiles aux nouveautés qu'Arius avait naguère défendues, et ils s'étaient réjouis de voir l'hérétique venir à résipiscence en signant une formule qui ne contenait plus rien de contraire à leur foi. Politiques habiles, hommes de tiers parti, hostiles par là même à toutes les extrémités et à toutes les positions loyalement exprimées, leur acharnement contre Athanase avait eu pour cause principale la fermeté de l'évêque d'Alexandrie. Maintenant, au contraire, les problèmes dogmatiques se préciseront et acquerront une importance sans cesse croissante. Dans cette période nouvelle de la lutte, la physionomie d'Athanase grandira : quel rare honneur pour un homme, lorsqu'il est, de son temps, le principal représentant, on serait tenté d'écrire l'unique champion d'une cause comme celle de la foi de Nicée et de la divinité du Sauveur ! Athanase a eu cet honneur.

Lorsqu'il apprit la nouvelle manœuvre des Eusébiens et leur démarche à Rome, l'évêque d'Alexandrie songea tout de suite à porter ses affaires sur le même terrain. Bien vite, il rassembla autour de lui l'épiscopat égyptien : une centaine d'évêques, quatre-vingts selon la synodale de Sardique, de l'Égypte, de la Thébaïde, de la Libye, de la Pentapole, se réunirent à Alexandrie, et rédigèrent en commun une lettre qu'ils envoyèrent à tous les évêques de l'Église catholique, et particulièrement au pape Jules. C'était la réponse directe à la circulaire venue

d'Antioche ; et si grand était l'ascendant d'Athanase sur ses suffragants, si puissante son autorité que tous, ou presque tous, avaient répondu à son appel. L'épiscopat égyptien est maintenant inébranlable : rien ne le séparera plus de son chef. Naturellement, l'encyclique d'Alexandrie reprend à sa façon le récit du concile de Tyr. Aux actes envoyés à Rome par les Eusébiens, elle oppose la version athanasienne des faits, qu'elle confirme par une série de documents originaux. Il faut relire cette protestation indignée, et les détails de ce vivant récit. Plus de trois ans peut-être ont passé depuis le brigandage de Tyr, mais le souvenir en est resté gravé dans toutes les mémoires, et un frémissement d'indignation traverse ces âmes dévouées et fidèles à la seule pensée du forfait : « De quel droit ces gens-là ont-ils réuni un concile contre nous? De quel front peuvent-ils appeler concile cette réunion présidée par un comte, où des appariteurs de justice étaient présents? où à la place des diacres de l'Église, on voyait des gens de police introduire et faire ranger les assistants? où le comte parlait pendant que les évêques se taisaient et se courbaient sous ses paroles? où ce qui plaisait au commun des évêques était empêché par le magistrat? Il commandait et des soldats nous faisaient mouvoir... En somme, frères chéris, quelle espèce de concile était-ce là, où la mort et l'exil pouvaient être prononcés contre nous, s'il avait plu à César?... S'ils avaient voulu juger en évêques, qu'avaient-ils besoin de comte et de soldats, et des lettres de convocation signées d'un empereur[1]? » Trop longtemps, la persécution a tenu fermées ces

1. *Ap. c. Ar.*, 8.

bouches d'évêques : quand elles s'ouvrent enfin, leur indignation si longuement contenue éclate ; d'un bout à l'autre de la synodique, c'est le même style, ironique ou violent tour à tour, mordant, sans réplique, sans recours. Le plaidoyer des Eusébiens était habile. Le réquisitoire d'Athanase et de ses évêques est décisif, et l'on peut sans erreur employer ces termes, car désormais les rôles sont renversés et l'ancien condamné de Tyr se fait accusateur à son tour. Il se multiplie, et partout fait entendre sa voix. Il écrit aux empereurs Constantin et Constant qu'il sait sympathiques à sa cause. Constant lui ayant répondu, et lui ayant demandé un exemplaire des divines Écritures conforme au texte alexandrin, il fait droit à sa demande, et profite de l'occasion pour lui envoyer une nouvelle lettre. Aucune de ces démarches ne révèle une opposition politique à Constance. Cependant l'hostilité de l'empereur d'Orient n'a pas échappé au patriarche, qui vient précisément d'en recevoir une lettre peu aimable et accueillante à tous les soupçons formulés par les Eusébiens : il refuse de tenir cette lettre pour authentique ; et, habilement, il se ménage des protecteurs dans la personne des deux autres Augustes.

Mais voici que les prêtres d'Athanase arrivent à Rome. Les Eusébiens s'y trouvent encore, pleins de confiance pour l'heureuse issue de leur démarche. La venue des Égyptiens les trouble, les surprend, les déconcerte. En présence des versions contradictoires du concile de Tyr, il faut bien discuter ; et ces controverses ne leur sont pas favorables. Le chef de la mission eusébienne, Macaire, s'enfuit pour retrouver ses commettants ; et ses deux diacres, restés seuls en face des Égyptiens, s'égarent de

plus en plus. Ils finissent par laisser échapper la demande d'un nouveau synode, qui jugera contradictoirement les adversaires, et décidera du bon droit. Paroles imprudentes ! Le sage Eusèbe n'avait pour sûr pas chargé ses députés d'une telle démarche. Le concile de Tyr pour lui était décisif, et l'on ne pouvait songer à reviser l'arrêt qu'il avait prononcé, comme si le Saint Esprit pouvait changer d'opinion ! Mais les Athanasiens triomphent : ils n'ont jamais poursuivi d'autre but que la réhabilitation solennelle qui leur est spontanément offerte. Le pape accepte l'invitation faite : elle lui assure une place prépondérante et contient une reconnaissance implicite de sa suprématie. Avant la fin de 338, il écrit à Athanase et aux Eusébiens d'Antioche pour les informer qu'il accepte la suggestion d'un concile, ce n'est pas encore une convocation en règle, la date ni le lieu de l'assemblée n'étant précisés : c'est un avant-projet, quelque chose comme une pierre d'attente pour les travaux futurs.

A Alexandrie, Athanase ne reste pas inactif ; et la lettre pascale pour 339 nous apporte l'écho amoindri de ses préoccupations et de ses travaux. Après le concile, il s'attache surtout à obtenir de la part des moines une imposante manifestation de loyalisme. Et il l'obtient en effet. Au mois d'août 338, la grande cité d'Alexandrie assiste à un spectacle étrange. Le solitaire Antoine sort de son désert de la Thébaïde pour rendre visite au patriarche ; pendant deux jours, les flâneurs de ses rues, les marins et les commerçants de son port peuvent voir les traits émaciés de l'ascète, contempler sa tunique de feuilles de palmier ; ils peuvent surtout assister aux nombreux miracles qu'il sème sur son

passage, et recevoir le témoignage qu'il rend à Athanase. Le troisième jour enfin, Antoine reprend le chemin de la solitude. Mais, dans la capitale, il laisse le vivant souvenir de sa sainteté étrange; mieux que cela, il soumet le désert entier à Athanase. Désormais, quand l'évêque d'Alexandrie sera poursuivi, quand les villes lui refuseront l'hospitalité, le désert l'accueillera magnifiquement: il est sûr d'y trouver amitié, protection, confiance, et un abri que la police impériale sera impuissante à violer.

Ce surcroît de précautions n'est pas inutile; car déjà la menace grandit. Le préfet d'Egypte Théodore, favorable à Athanase, a été rappelé après le 28 mars 338; et Philagrius, l'implacable ennemi du patriarche, a été choisi pour lui succéder. Ce choix était habile, car, au temps de sa première préfecture, Philagrius avait acquis une véritable popularité. Saint Grégoire de Nazianze nous apprend qu'il avait été réclamé par une ambassade d'Alexandrie et que sa rentrée dans sa capitale fut un véritable triomphe[1]. Le peuple se doutait-il, en accompagnant son préfet de ces acclamations, qu'il préparait la disgrâce de son archevêque?

D'autre part, à Antioche, les Eusébiens recommencent leurs manœuvres. Ils se sont rendu compte, au cours de l'année précédente, que Pistus est décidément incapable de faire figure sur le siège épiscopal d'Alexandrie. Le pauvre ami d'Arius ne peut même pas jouer comme il faut le rôle ingrat d'homme de paille auquel on l'a condamné. On le fait disparaître, aussi brusquement qu'on l'avait amené, et sa figure sans éclat et sans gloire s'évanouit

1. Grégoire de Nazianze, *Or.* 21 *in laud. Ath.*, 28.

d'une manière définitive. Mais l'embarras est grand de lui donner un successeur. Qui va-t-on opposer à Athanase, dont la puissance ne fait que grandir, et dont l'autorité s'impose sans conteste ? Dans une nouvelle réunion, les Eusébiens proclament une fois de plus la déchéance d'Athanase, coupable d'avoir suscité des troubles lors de sa rentrée à Alexandrie et d'avoir agi contrairement aux canons; puis ils offrent sa place à Eusèbe d'Édesse : c'était un savant homme qui avait jadis été disciple d'Eusèbe de Césarée, et qui avait ensuite étudié la philosophie à Alexandrie ; il vivait alors à Antioche, auprès de l'évêque Flaccillus ; et comme il n'avait encore été compromis dans aucune affaire, était un candidat des plus recommandables. Mais Eusèbe est un sage, qui a peur du bruit et se défie de la situation qu'on lui propose ; il refuse, et tout est à recommencer. C'est alors qu'on découvre l'homme de la situation, un certain Grégoire, cappadocien comme le préfet Philagrius, et lui aussi instruit dans la philosophie alexandrine. Celui-ci n'a pas les mêmes scrupules qu'Eusèbe; il accepte; on l'ordonne sans délai, et on l'expédie à Alexandrie.

Rien n'était plus irrégulier qu'une telle élection. A supposer même la valeur des décisions de Tyr et l'illégalité du rappel d'Athanase, son successeur devait être nommé par les évêques égyptiens. Les Eusébiens d'Antioche n'avaient rien à y voir. Mais, en pareilles circonstances, qu'importe la légalité? Aussitôt l'élection de Grégoire connue à Alexandrie, Philagrius publie un arrêté, par lequel il annonce à la population qu'elle a un nouvel évêque et que désormais Athanase doit être traité en ennemi

public. Puis il se met en devoir de s'emparer des églises qui restent entre les mains des Athanasiens. Dans la nuit du 18 mars 339, un dimanche, pendant le carême, Athanase est chassé du palais épiscopal; il se rend dans l'église de Theonas[1], et, le lendemain, y baptise encore un grand nombre de ses partisans, afin de les affermir, par la grâce de la vie nouvelle, dans les luttes présentes; et il s'enfuit de la ville, sans qu'aucune tentative ait été faite pour le retenir ou pour s'emparer de sa personne. Au milieu de l'effervescence populaire l'église de Denys, la seconde d'Alexandrie, avait pris feu, avant même le départ du patriarche. Quatre jours après, Grégoire fait en personne son entrée dans sa ville épiscopale. Il a pour lui toutes les ressources que peut assurer l'appui du pouvoir: une escorte nombreuse le protège, tandis qu'il s'avance aux acclamations des ariens, des païens et des juifs. Ses premiers actes sont pour s'assurer la bienveillance du peuple, ou particulier du corps des nautoniers, de ces paraboliens qui ont toujours été l'un des plus forts appuis d'Athanase : mais il n'y parvient pas sans peine; c'est dans le tumulte que s'achève le carême, jeûne sanglant et cruel: encore le jour du vendredi saint, l'intrus fait arrêter trente-quatre personnes qu'on fouette et qu'on emprisonne. Voici Pâques enfin et la Résurrection; mais l'alleluia chante en vain : la série des arrestations se poursuit. Naturellement toutes ces

1. Nous suivons ici la chronique des lettres festales. L'*Historia Arianorum*, 10, indique l'église de Cyrinus. Le détail des événements est d'autant plus difficile à rétablir que de nombreuses confusions ont été faites entre les violences de 339 et celles de 356. Il est possible, par exemple, que la fuite d'Athanase soit postérieure à l'arrivée de Grégoire.

cruautés sont mises sur le compte d'Athanase; et Grégoire écrit aux évêques, y compris celui de Rome, pour les prier de ne plus désormais correspondre qu'avec lui seul.

On conçoit sans peine l'indignation d'Athanase. Sorti d'Alexandrie le 17 mars, il demeure quelque temps aux environs de la ville, et y rédige, d'un trait, son encyclique aux évêques. Cette lettre, d'un bout à l'autre, n'est qu'un cri de douleur et un appel à la vengeance. Elle débute par l'histoire du lévite d'Éphraïm, qui jadis coupa le corps de sa femme en morceaux, et envoya ces lugubres débris à toutes les tribus d'Israël pour les convoquer à la guerre sainte. Or l'Église d'Alexandrie, son église, a été violée, outragée, sous ses yeux; et maintenant elle clame un dernier appel à la justice : « Voilà la comédie que joue Eusèbe! Voilà l'intrigue qu'il tramait depuis longtemps, qu'il a fait aboutir, grâce aux calomnies dont il assaille l'empereur. Mais cela ne lui suffit pas : il lui faut ma tête; il cherche à effrayer mes amis par des menaces d'exil et de mort. Ce n'est pas une raison pour plier devant l'iniquité; au contraire, il faut me défendre et protester contre les monstruosités dont je suis victime... Si, pendant que sur vos chaires vous présidez tranquillement les réunions de vos fidèles, si tout à coup il vous arrivait par ordre un successeur, est-ce que vous le supporteriez? est-ce que vous ne crieriez pas vengeance? Eh bien, voilà le moment de vous soulever; autrement, si vous vous taisez, le mal présent s'étendra à toutes les églises; vos chaires épiscopales seront l'objet de basses convoitises et de trafics indignes... Ne laissez pas faire de telles choses; ne souffrez pas que l'illustre église d'A-

lexandrie soit foulée aux pieds par les hérétiques [1]. »

Dans ce suprême appel, Athanase libère sa conscience. Lorsqu'il l'a écrit, lorsqu'il se rend compte qu'en Égypte toute résistance est désormais inutile, il quitte le pays, et, le 16 avril, le lendemain même de Pâques, il se remet en route pour l'Occident. De nouveau, les détails de son voyage nous échappent. Selon la lettre synodale des Orientaux de Sardique, le fugitif recommence, tout le long de sa route, à semer le trouble et l'agitation, « séduisant les uns par ses duperies et ses adulations pestiférées, trompant d'innocents évêques qui ignoraient ses crimes, réclamant partout des lettres de communion, divisant des églises pacifiques [2] ». Derrière ces paroles de jalousie et de haine, on entrevoit quelque chose de la vérité : le proscrit ne se résigne pas à son sort, et puisqu'une fois encore il est sur les chemins de l'exil, il en profite pour faire entendre la voix de la justice outragée. Il arrive enfin en Italie et à Rome : on est à la fin de cette tragique année 339.

Rome est hospitalière à tous les exilés. A peu près en même temps qu'Athanase y arrivent les autres victimes des Eusébiens : Marcel d'Ancyre, Asclepas de Gaza, Paul de Constantinople. Marcel et Athanase mènent le chœur : ce sont eux sans doute qui demandent à Jules de réitérer son invitation aux Eusébiens, et cette fois de leur fixer un terme précis pour ce concile qu'ils ont eux-mêmes sollicité. Leur insistance est d'autant plus grande qu'un représentant de Grégoire d'Alexandrie est lui

1. *Ep. Encycl.*, 6-7.
2. Hilaire, *Fragm. hist.*, III, 10.

aussi venu auprès du pape. Mais quel représentant ! l'arien Carponès, jadis excommunié par Alexandre. A voir les gens dont s'entoure l'intrus, on peut juger de la droiture de ses intentions et de la nécessité qu'il y a de le combattre sans tarder.

Jules écrit en effet aux Eusébiens d'Antioche : déjà, leur dit-il en substance, Athanase est venu à Rome conformément aux indications de sa lettre précédente ; qu'ils y envoient aussi quelques-uns des leurs, afin de procéder à une revision des jugements iniques qui ont été portés ; la synodique des évêques d'Égypte a suffi pour réduire à néant leurs prétentions et leurs accusations ; il est désormais évident qu'ils machinent la guerre et ne se tiennent pas sur le terrain du concile de Nicée. Cette lettre, qui peut difficilement avoir été écrite avant le printemps de 340, est apportée à ses destinataires par deux prêtres romains, Elpidius et Philoxène.

Tandis qu'à Rome on attend la réponse des Eusébiens, de graves événements politiques se passent en Occident. Constantin II et Constant entament une lutte fratricide au commencement de 340 ; une rencontre décisive a lieu près d'Aquilée, sur la rivière Alsa ; Constantin est battu et tué, son nom est voué à la *damnatio memoriae*, et les provinces qu'il gouvernait entrent au pouvoir de Constant. Avec Constantin, Athanase perd sans doute un protecteur, mais c'est pour en retrouver un autre, et plus puissant, en Constant ; car l'Orient et l'Occident sont destinés à ne jamais s'entendre, et l'empereur d'Occident doit prendre, par politique sinon par conviction, le parti des condamnés orientaux.

Pourtant le temps se passe ; la lettre d'Antioche n'arrive pas. Ce n'est qu'en janvier 341 que les

légats romains reçoivent l'autorisation de reprendre leur route, et la réponse qu'ils apportent à l'invitation du pape Jules n'est qu'un refus arrogant et hautain. Nous n'avons plus cette lettre des Eusébiens, mais nous en connaissons les arguments, et nous pouvons juger de son ton par la réponse qu'y fit le concile romain. La date assignée au synode est trop rapprochée pour que les Orientaux puissent s'y rendre, objectent d'abord les Eusébiens ; et la guerre de Perse s'oppose à un voyage en Occident. D'ailleurs le langage de Jules a blessé les évêques ; sans doute l'Église romaine est le siège des apôtres, mais c'est d'Orient qu'a tout de même été apportée la lumière de la foi, et la dignité des évêques ne se mesure pas à l'éclat de leurs sièges. Jules s'est rendu coupable en acceptant Athanase dans sa communion et en méprisant les décisions d'un solennel concile. Qu'il s'amende donc : on lui pardonnera volontiers. Jadis, l'Orient a reçu la sentence portée en Occident contre Novatien, tout comme l'Occident a accepté la condamnation de Paul de Samosate. Voilà des exemples qu'il faut imiter ; faute de quoi, Jules lui-même, tout comme Athanase et Marcel, sera privé de la communion de l'Orient.

Lorsque Elpidius et Philoxène atteignent Rome au printemps de 341, la date fixée pour le concile est déjà passée, et une cinquantaine d'évêques italiens se trouvent réunis à Rome. Ils se rassemblent dans l'église du prêtre Vitus, celui-là même qui à Nicée avait été un des légats du pape Silvestre ; et solennellement, ils accueillent Athanase et Marcel. Leur décision est communiquée aux Antiochiens par une lettre du pape Jules que nous avons encore, grâce au soin d'Athanase, et qui est un remarquable mo-

nument de confiance attristée et de douce fermeté.

« Jules à ses frères bien-aimés, Dianius, Flaccillus, Narcisse, Eusèbe, Maris, Macedonius, Théodore et leurs amis, qui m'ont écrit d'Antioche, salut dans le Seigneur. J'ai lu votre lettre qui m'a été apportée par mes prêtres Elpidius et Philoxène. J'avais été déterminé à vous écrire par la charité et par le respect de la vérité. J'ai constaté, non sans surprise, que vous m'avez donné une réponse inspirée par un esprit de contention et inconvenante. Votre lettre respire l'orgueil et l'arrogance, sentiments que réprouve la foi chrétienne... Vous nous donnez lieu de soupçonner que vos protestations de respect sont ironiques. Les prêtres que j'avais députés vers vous auraient dû être contents de leur mission ; mais au contraire ils sont revenus attristés du spectacle dont ils ont été témoins. Lorsque j'eus pris connaissance de votre lettre, je me décidai, après beaucoup d'hésitations, à la tenir secrète. Je comptais en effet que quelques-uns d'entre vous viendraient ici et que tout s'arrangerait sans qu'il fût besoin de montrer cette pièce désobligeante. Quand, devant votre absence persistante, je me vis obligé d'en donner lecture, toute l'assemblée fut stupéfaite. On avait peine à vous croire capables d'écrire de pareilles choses... O bien-aimés, nous sommes en présence de jugements ecclésiastiques qui n'ont rien de conforme à l'Évangile, qui ne décrètent au contraire que l'exil et la mort. Si, comme vous le dites, ces hommes ont eu des torts, ils devaient être jugés selon la règle ecclésiastique et non comme on l'a fait. Il fallait nous écrire à nous tous; de cette manière, nous aurions tous prononcé la sentence que demandait la justice. Les accusés étaient en effet des

évêques ; les Églises en souffrance n'étaient pas du commun, mais bien des Églises fondées par les apôtres eux-mêmes. Pourquoi ne nous a-t-on rien écrit, surtout en ce qui concerne Alexandrie ? Ignorez-vous que la coutume est de nous écrire d'abord à nous, pour qu'on décide ici selon ce que requiert la justice ? Si donc quelque charge pesait sur l'évêque de cette ville, il fallait en écrire à notre Église. Au lieu de cela, on procède arbitrairement, sans nous prévenir ; puis on veut que nous nous fassions l'écho d'accusations dont nous ne connaissons pas le bien-fondé... Je vous en prie, que désormais il n'en soit plus ainsi. Écrivez au contraire contre ceux qui se permettent ces choses. Que l'on cesse d'affliger les Églises, de traiter indignement les évêques et les prêtres, de les obliger à faire ce que leur conscience réprouve. Prenons garde de porter les païens à rire de nous et surtout d'attirer sur nous la colère de Dieu. Au jour du jugement, chacun de nous aura à rendre compte de sa conduite sur cette terre. Que tous conforment leurs pensées aux pensées de Dieu, afin que les Églises revoient leurs évêques, et puissent se livrer à une joie sans relâche dans le Christ Jésus Notre Seigneur, par qui gloire soit au Père dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Portez-vous bien dans le Christ Jésus, chers et bien-aimés frères [1]. »

La décision prise à Rome était des plus graves. Non seulement on opposait concile à concile, mais surtout on recevait Marcel de la même manière qu'Athanase. Or Athanase n'avait jamais

1. *Ep. Julii*, ap. Athanase, *Ap. c. Ar.*, 20-21, 35. Nous citons la traduction de J. Turmel, *Histoire du dogme de la papauté*, p. 235 ss.

été condamné pour hérésie. On lui reprochait ses violences, l'irrégularité de son administration, les dangers que son pouvoir faisait courir à l'empire; mais sa foi était jusqu'à présent restée hors de cause. Tandis que Marcel était un sabellien avéré. Défenseur ardent de la foi de Nicée, il avait exagéré, jusqu'à ses dernières limites, la signification et la portée du consubstantiel, et il avait osé enseigner dans des ouvrages, naguère copieusement réfutés par Eusèbe de Césarée, que le règne du Christ aurait une fin et que le Fils de Dieu se réunirait à son Père en une indistinction complète. On le savait à Rome; et comme il était parti sans attendre le concile, on avait pris soin d'exiger de lui une profession de foi écrite, dans laquelle il atténuait ses erreurs sans toutefois les retirer complètement. Peut-être avait-on été imprudent de se contenter de cette formule équivoque. Les Occidentaux n'ont jamais subtilisé sur la théologie; mais il n'en était pas de même des Orientaux plus retors. Marcel reçu avec Athanase, cela signifiait presque que l'évêque d'Alexandrie acceptait les erreurs de l'évêque d'Ancyre; Jules leur donnant à tous deux l'absolution semblait confondre leurs causes. Il résultera de là des équivoques persistantes qui contribueront à rendre plus délicate la situation d'Athanase, et plus difficile sa réconciliation avec les évêques d'Orient.

En attendant, celui-ci avait trouvé asile à Rome, et il y demeurait. Il avait, avec lui, amené quelques égyptiens, deux moines en particulier, dont l'ascétisme rigoureux excita d'abord la curiosité des chrétiens occidentaux, et finalement trouva des imitateurs. Au témoignage de saint Jérôme, la pré-

sence de ces saints personnages contribua grandement à orienter la piété romaine vers les formes plus parfaites de la vie religieuse : Marcella entendit alors pour la première fois parler des illustres solitaires Antoine et Pachôme, et trouva, dans la conversation des Égyptiens, le principe de son renouvellement spirituel. Des sympathies plus précieuses venaient à l'exilé : il trouva en particulier un chaud accueil auprès d'Eutropium, tante de Constance, de plusieurs autres encore appartenant aux premières familles de la ville. Il put de la sorte faire connaître et apprécier la cause qu'il défendait, et jeter les premières pierres de l'édifice de sa réhabilitation.

En même temps, il ne restait pas étranger aux soucis de son lointain diocèse; on le tenait au courant des faits et gestes de Grégoire, de ses maladresses ou de ses crimes, et il suivait avec intérêt la marche décroissante de sa popularité. Des amis fidèles le renseignaient, recevaient ses instructions, communiquaient ses ordres. Il maintenait le contact avec son peuple, en lui adressant, selon l'usage, la lettre pascale de chaque année. Celle de 340 était fort courte, un simple billet au clergé d'Alexandrie; elle a été perdue de bonne heure; mais nous avons encore à sa place une lettre adressée à Sérapion de Thmuis, et qui contient d'importants renseignements sur la situation religieuse de l'Égypte : le patriarche commence par annoncer à son ami l'envoi d'une lettre d'un évêque palestinien, lettre choisie entre plusieurs autres du même genre et dans laquelle étaient annoncées de graves nouvelles : après la fuite d'Athanase, plusieurs évêques égyptiens réfugiés en Palestine

étaient revenus en Égypte et cherchaient à rentrer en possession de leurs sièges : c'étaient des Mélitiens qui se présentaient comme orthodoxes, et qu'il fallait bien se garder de recevoir. Athanase insiste ensuite sur l'observance rigoureuse du jeûne qui précède la fête de Pâques : peut-être les adhérents de Grégoire n'avaient-ils pas le même carême que les orthodoxes, et l'évêque tient-il à établir une différence rituelle entre ses adeptes et les schismatiques[1]. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, cette année 340, le parti de Grégoire se ridiculisa par une singulière erreur à ce sujet du jeûne. L'intrus avait mal calculé la date de Pâques, si bien qu'il avait fait commencer le carême trop tôt; il s'aperçut de son erreur, alors que les jours de pénitence étaient déjà fort entamés, si bien que ses adhérents accomplirent, à la grande joie des fidèles, une mortification inaccoutumée. La lettre d'Athanase à Sérapion se termine enfin par une série de nominations épiscopales à divers sièges vacants : une preuve intéressante de la sollicitude qu'il conserve pour son Église d'Égypte et du soin qu'il prend de s'y maintenir.

Les deux lettres pour 341 et 342 nous sont parvenues. La première semble avoir été écrite un an avant la fête qu'elle annonce, aux environs de Pâques 340. Elle se plaint de dures persécutions; pourtant un passage indique que Grégoire cherchait aussi à gagner les Athanasiens par des prières et des promesses. La lettre pour 342, sauf une très brève allusion aux souffrances présentes, est com-

1. E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, IX (Nachrichten..., 1911, p. 502).

plètement homilétique. Puis le silence se fait; et c'est seulement en 344, avant la célébration de Pâques, qu'Athanase, dans un très court billet, annonce à la communauté alexandrine la date de Pâques 345.

Pendant que tout cela se passait à Rome, et qu'Athanase, enfin justifié par un concile, y attendait la fin de son exil, que faisaient donc les Eusébiens d'Antioche? La réhabilitation de leur adversaire par le pape Jules était un coup droit porté à leur politique. Ils tâchèrent de s'en relever, aussitôt qu'ils l'apprirent, en réunissant un concile plus imposant que le synode romain, et où ils affirmeraient à nouveau leurs principes de croyance et de conduite. Justement une occasion s'offrait de convoquer pareille assemblée : la dédicace de la grande église d'Antioche, de l'église d'or, comme on l'appelait à cause de sa splendeur, dont la construction avait été commencée par Constantin le Grand en 331, et qui, en 341, était en train de s'achever. On procéda à cette cérémonie durant l'été de 341 ; une centaine d'évêques y étaient présents, au premier rang desquels se distinguaient Eusèbe de Nicomédie, devenu maintenant Eusèbe de Constantinople, Acace de Césarée qui avait succédé au savant Eusèbe mort peu de temps après Constantin, Patrophile de Scythopolis, Théodore d'Héraclée, Eudoxe de Germanicie, Grégoire d'Alexandrie, Dianius de Césarée en Cappadoce. L'empereur Constance assistait aux séances, tout comme autrefois Constantin avait pris part aux réunions de Nicée.

La majorité du synode était acquise aux idées répandues dans le groupe des Eusébiens, celles qui avaient déjà triomphé à Tyr, et que les précédentes

réunions d'Antioche avaient encore mises en lumière : au point de vue doctrinal, opposition irréductible au sabellianisme représenté par Marcel d'Ancyre; celui-ci fut à nouveau condamné; et l'anathème expressément porté contre ses partisans et ses croyances; au point de vue disciplinaire, maintien de l'exclusion d'Athanase. Nous ne savons pas d'ailleurs si cette dernière question fut explicitement portée devant le concile; car les seuls documents que nous ayons conservés du synode de la Dédicace sont des formules de foi, comme si désormais les problèmes dogmatiques passaient au premier rang. La grande préoccupation des évêques semble avoir été de se justifier de l'accusation d'Arianisme : « Nous ne sommes pas, disent-ils, sectateurs d'Arius. Comment, étant évêques, pourrions-nous nous mettre à la suite d'un prêtre? Nous n'avons pas d'autre foi que celle qui a été transmise dès le commencement. Mais, ayant eu à nous enquérir de sa foi à lui, nous l'avons plutôt accueilli que suivi. Vous le verrez par ce que nous allons dire [1]. » Et la formule, qui suit cette déclaration solennelle, est en effet orthodoxe dans son fond, de même que les deux autres symboles présentés aussi au synode, l'un sous le patronage vénéré de saint Lucien d'Antioche, l'autre au nom de Théophrone de Tyane. Sans doute toutes ces formules ne contiennent pas le consubstantiel défini à Nicée; mais elles sont encore moins ariennes, si l'on entend ce terme en son sens précis. Disons, si l'on veut, qu'elles sont arianisantes, qu'elles insistent trop sur la distinction du Père et du Fils, peut-être aussi qu'elles incitent, en certaines expressions équi-

1. *De synod.*, 22.

voques, à n'accorder au Fils qu'une divinité participée et secondaire.

Ce qui fait la toute spéciale importance du concile de la Dédicace, ce n'est donc pas son enseignement, conforme à celui de l'école eusébienne, mais le fait que cet enseignement est condensé en formules. Jusqu'à présent, le symbole de Nicée avait suffi ; c'est autour de lui que s'était concentrée la lutte doctrinale, d'ailleurs secondaire. Dans l'avenir, il n'en sera plus ainsi : les opposants vont chercher des expressions plus ternes et plus fuyantes que le décisif consubstantiel ; et chaque concile proposera sa règle de foi. Conduite dangereuse, où l'orthodoxie ne trouvera pas toujours son jeu, et qui contribuera à accentuer l'opposition entre les tenants du concile de Nicée, Athanase le tout premier, et ses adversaires.

Le concile de la Dédicace était terminé depuis quelques mois que l'on vit arriver en Occident, vraisemblablement au printemps de 342, quatre des chefs du parti eusébien : Narcisse de Néronias, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée, et Marc d'Aréthuse. Ils étaient envoyés par leurs collègues d'Orient auprès de l'empereur Constant, qui séjournait alors à Trèves, et ils lui apportaient une nouvelle formule de foi, différente de celles qui avaient été acceptées au synode de 341, mais rédigée sensiblement dans le même esprit. Cette formule, légèrement corrigée ou complétée, devait, pour quelques années, être l'expression officielle de la foi des Orientaux. Quelle était l'occasion de cette nouvelle démarche? Nos documents ne le disent pas. Selon les vraisemblances, après le concile de la Dédicace, plusieurs évêques d'Occident étaient

venus trouver Constant pour lui demander la réunion d'un synode œcuménique, où l'on reprendrait une fois de plus et d'une manière définitive toutes les questions en litige[1]. Constant s'était laissé gagner à cette idée, et les Orientaux ne redoutant rien tant que l'intrusion de l'Occident dans leurs affaires s'étaient hâtés vers lui, pour lui démontrer l'inutilité de la réunion projetée et l'orthodoxie de leur foi[2].

Les ambassadeurs d'Antioche n'eurent aucun succès dans leur mission. L'évêque de Trèves, Maximin, athanasien fervent, refusa de les recevoir à la communion. Quant à l'empereur Constant, il maintint son projet de concile, et, sans plus tarder, écrivit à son frère, pour lui demander de convoquer les évêques d'Orient à une grande réunion qui se tiendrait à Sardique. Il écrivit aussi à Athanase, lui fixant une entrevue à Milan.

C'était la rentrée du patriarche dans la vie active. Sans doute, il avait suivi avec intérêt les faits et gestes des Eusébiens, et de toute son âme il aspirait à reprendre sa place au milieu des combats, dont depuis si longtemps l'exil le tenait écarté. Après l'entrevue de Milan, Constant était reparti pour Trèves, tandis qu'Athanase restait en Italie. Aussitôt que le concile fut officiellement décidé, par l'acceptation de Constance, l'évêque d'Alexandrie fut une seconde fois mandé auprès de l'empereur d'Occident, pour s'entendre avec Ossius de Cordoue, qui lui aussi était convoqué à Trèves : là on dut prendre les dernières décisions; et lorsque tous les projets furent arrêtés, les deux défenseurs

1. *Ap. ad Const.*, 4.

2. Cf. E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, IX (Nachrichten..., 1911, p. 513 ss.).

de la foi de Nicée prirent ensemble la route de Sardique[1].

Située presque à la limite des deux empires, cette ville était excellemment choisie pour y tenir un concile général. Malheureusement, les dispositions des évêques, des Orientaux surtout, n'étaient guère favorables à une entente. Avec Athanase et Ossius étaient arrivés environ quatre-vingts occidentaux : les prêtres Archidamus et Philoxène et le diacre Léon représentaient le pape; l'Italie et l'Espagne avaient envoyé chacune plusieurs évêques. De leur côté, les Orientaux, en nombre à peu près égal, avaient fait le trajet sous la conduite d'Étienne, le nouvel évêque d'Antioche, et la surveillance de deux fonctionnaires impériaux, les comtes Musunianus et Hesychius. Dès les premières rencontres, on put facilement prévoir un échec. Les Orientaux étaient décidés à ne pas recommencer le procès jugé à Tyr, et surtout à ne pas laisser Athanase et les autres évêques réhabilités par le concile de Rome, Marcel et Asclepas, siéger au même titre que les évêques légitimes. Les Occidentaux, de leur côté, qui ne reconnaissaient pas la valeur de la sentence de Tyr, étaient de l'avis opposé. On ne put pas arriver à s'entendre; bien plus, les deux fractions de l'épiscopat ne se rejoignirent

1. D'après une fausse indication de Socrate, le concile de Sardique était autrefois placé en 347. Il est certain, depuis la découverte des lettres festales, qu'il a eu lieu beaucoup plus tôt. Mais on peut encore hésiter entre les années 342 et 343. E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius* (Nachrichten, 1904, p. 344 ss.; 1911, p. 517 ss.), est d'avis que la réunion a dû se faire en automne 342. Peut-être 343 serait-il plus facile à concilier avec les nombreuses démarches d'Athanase, à Milan et à Trèves. L'entrevue de Milan ne peut guère être antérieure à l'automne 342.

même pas. Deux évêques d'Orient seulement, Asterius de Petra, et Arius, titulaire d'un siège palestinien que nous ne connaissons pas, eurent le courage de se séparer de leurs collègues pour passer à Ossius; un troisième, Diodore de Tenedos, se trouvait dans une situation spéciale, et avait dû arriver seul, comme Marcel et Asclepas.

En vain Ossius essaya de s'interposer : « Lorsque les ennemis d'Athanase, raconte-t-il lui-même dans une lettre à l'empereur Constance, vinrent me trouver dans l'église où je me tenais ordinairement, je les priai d'exposer leurs preuves contre Athanase, leur promettant toute sûreté et une justice impartiale. Je dis que s'ils répugnaient à s'expliquer devant tout le concile, ils devaient au moins s'ouvrir à moi. J'ajoutai que si Athanase était reconnu coupable, il serait exclu par tous. S'il est reconnu innocent, que vous soyez convaincus de calomnie et que vous refusiez tout rapport avec lui, je le déterminerai à m'accompagner en Espagne. Athanase accepta sans hésiter ces conditions et ne fit pas de difficultés à ma proposition; mais les Eusébiens, doutant de la bonté de leur cause, ne voulurent pas y consentir[1]. » Le siège des Eusébiens était fait d'avance. Ils quittèrent Sardique, après avoir rédigé une lettre encyclique dans laquelle ils racontaient à leur manière les événements auxquels ils avaient pris part. Commencée par un éloquent appel à la concorde et à l'union, par une profession de fidélité et d'obéissance à la sainte tradition de nos pères, cette lettre se terminait par des sentences d'excommunication : « Frères bien-aimés, disait-

1. *Hist. Arian.*, 44.

elle, nous vous prescrivons solennellement de ne pas admettre à votre communion Ossius, Protogène, Athanase, Marcel, Asclepas, Paul, Jules... Notre concile tout entier a condamné, selon la règle antique, Jules de Rome, Ossius, Protogène, Gaudence, Maximin, parce que c'est à eux que Marcel, Athanase, et les autres scélérats doivent d'avoir été admis à la communion... Il a condamné Jules de Rome comme l'auteur et la cause de tous les maux, attendu que c'est lui qui, le premier, a ouvert la porte de la communion aux scélérats condamnés et a induit les autres à enfreindre les lois divines[1]. »

Abandonnés des Orientaux, qui s'étaient retirés à Philippopolis, dans les états de Constance, les Occidentaux reprirent à eux seuls l'examen des questions pendantes. Le cas d'Athanase fut vite jugé. On possédait les actes authentiques du concile de Tyr et les procès-verbaux de l'enquête en Maréote. Il était bien évident que ses juges avaient été des accusateurs, et que son innocence devait être reconnue. Les cas de Marcel et d'Asclepas, celui de Marcel surtout, étaient plus délicats : on les accepta cependant à la communion. On s'occupa ensuite des Orientaux : leur culpabilité était certaine; ils n'avaient pas voulu de la paix qu'on leur offrait; en conséquence, plusieurs d'entre eux étaient déposés et excommuniés : d'abord ceux qui avaient envahi les églises des évêques réhabilités, à savoir Grégoire d'Alexandrie, Basile d'Ancyre et Quintianus de Gaza; puis les chefs du parti : Théodore d'Héraclée, Narcisse de Néronias, Jean de Cé-

1. Hilaire, *Fragm. hist.*, III; trad. J. Turmel, *op. cit.*, p. 249 s.

sarée, Étienne d'Antioche, Ursace de Singidunum, Valens de Mursa, Ménophante d'Éphèse, et Georges de Laodicée : ce dernier, bien qu'il ne fût pas venu à Sardique, mais parce qu'il avait déjà été déposé par Alexandre d'Alexandrie.

Les questions de personnes étant ainsi résolues, le concile s'occupa d'autre chose. De la foi d'abord. La mode était aux formules nouvelles. Constantin et le concile de Jérusalem avaient accepté d'Arius une profession de foi différente du symbole de Nicée; le synode de Rome avait tenu la même conduite à l'égard de Marcel d'Ancyre. Et surtout, le concile de la Dédicace en 341 avait sanctionné de sa haute autorité jusqu'à trois symboles différents; et quelques mois après la clôture de ses sessions, les chefs du parti eusébien avaient apporté en Occident une quatrième formule. De plus en plus, on oubliait, ou l'on feignait d'oublier que la foi catholique avait été définie une fois pour toutes par les trois cent dix-huit Pères de Nicée; toute réunion épiscopale, si peu importante qu'elle fût, voulait avoir son symbole à elle, où elle aurait toute liberté d'introduire toutes sortes d'anathèmes et de contre-anathèmes. Le concile de Sardique faillit céder à l'entraînement courant. Sur l'initiative d'Ossius, et du propre évêque de Sardique, une longue formule fut rédigée, qui proclamait avant toute autre chose l'unité substantielle du Père et du Fils : la terminologie adoptée était encore celle qui avait prévalu à Nicée; on retrouvait, en particulier, dans le texte ainsi préparé, la synonymie des termes ousie et hypostase[1] Une lettre au pape Jules fut en même

1. Ceci était l'usage latin : le grec ὑπόστασις est l'équivalent

temps écrite, destinée à lui recommander ce nouveau symbole.

Heureusement Athanase veillait. Définitivement réhabilité par l'Occident, il pouvait reprendre cette place de chef, que son tempérament et son caractère lui préparaient, et dont les circonstances l'avaient tenu éloigné. Les expériences des années précédentes lui avaient trop montré les inconvénients de ces formules multiples, de ces entre-anathèmes, de ces amphibologies, à la faveur desquelles s'insinuent les doctrines les plus perverses. De toutes ses forces, il s'opposa à l'adoption du symbole nouveau. Jadis, fit-il remarquer, les Pères de Nicée s'étaient unanimement entendus pour fixer une formule de foi; l'orthodoxie trouvait dans cette formule déjà traditionnelle une expression suffisamment claire et précise. A quoi bon chercher à faire mieux que la vénérable assemblée, à imiter l'exemple des Orientaux, qui chaque année se croyaient obligés de reviser et de compléter l'exposé de leur foi? Le patriarche avait raison; les événements devaient fournir de sa thèse la plus éclatante confirmation. Groupés autour du symbole de Nicée, les orthodoxes étaient invulnérables, tandis que les Eusébiens, divisés jusque sur la question de la formule à adopter, devenaient les plus faibles des adversaires. L'avis exposé par Athanase finit par prévaloir. Ossius et Protogène abandonnèrent leur

exact du latin *substantia*; οὐσία correspond à *essentia*, mais les deux termes ont un sens très voisin. Selon les Orientaux, au contraire, ὑπόστασις doit se traduire par personne; proclamer l'unité d'hypostase, c'est donc, pour eux, nier la Trinité, et verser dans le sabellianisme tant reproché à Marcel d'Ancyre.

formule : celle-ci toutefois ne fut pas perdue, non plus que la lettre qui devait la défendre auprès du pape; et ce fut un malheur.

Restait encore pour le concile de Sardique à légitimer par des décrets disciplinaires la procédure qu'il avait suivie à l'égard d'Athanase et des autres. Il semble bien du reste que « les très religieux empereurs » en convoquant les évêques aient déjà précisé leur programme, et y aient inscrit cette œuvre législatrice. En tout cas, plusieurs canons furent portés, parmi lesquels les plus intéressants et les plus importants sont ceux qui ont rapport aux dépositions d'évêques. Il était décidé que l'évêque ne pouvait être jugé que par les autres évêques de sa province; qu'en cas d'appel, la cause devait être portée à l'évêque de Rome, et que celui-ci jugeait si le procès était sujet à revision, désignait les nouveaux juges qui étaient de droit les évêques de la province voisine de l'accusé, et, s'il le trouvait à propos ou si l'accusé le demandait, envoyait des légats chargés de le représenter. Ces canons forment la contre-partie évidente de ceux d'Antioche. « Les Orientaux d'Antioche ont déclaré que la sentence de déposition rendue contre un évêque par tous les membres d'un concile était irréformable, et donc qu'Athanase, déposé à Tyr, devait renoncer à l'espoir de remonter sur le siège d'Alexandrie. Les Occidentaux, au contraire, offrent un recours à l'évêque condamné par ses collègues, et ce recours est Rome [1]. » Non pas que Rome doive juger elle-même : le pape est invité à convoquer un nouveau concile, et à lui déférer la cause; mais les droits de son tri-

1. J. Turmel, *op. cit.*, p. 255.

bunal sont solidement établis ; c'est pour tous les évêques de la chrétienté la suprême cour de cassation [1].

Cela fait, le concile de Sardique se sépara, non sans avoir communiqué le résultat de ses travaux au pape Jules, aux évêques, à l'Église d'Alexandrie, aux évêques d'Égypte, enfin à l'Église de la Maréote. Athanase, de son côté, écrivit « aux prêtres et aux diacres de la sainte Église catholique d'Alexandrie et de la Parembole », ainsi qu'aux prêtres et aux diacres de la Maréote, pour leur faire part des décisions prises [2].

Tout compte fait, le synode de Sardique avait échoué dans sa tentative de réconciliation entre l'Orient et l'Occident. Athanase, dont la déposition au concile de Tyr avait été la première occasion de la réunion, restait évêque d'Alexandrie aux yeux des Occidentaux, tout comme il restait excommunié aux yeux des Orientaux. Peut-être même la séparation des deux épiscopats était-elle plus profonde que jamais, puisque l'on avait édicté à Sardique toute une législation destinée à rendre juridique la procédure suivie ; et il n'avait pas tenu aux évêques de

1. Il est important de noter que le concile de Sardique se borne à codifier des droits anciens. Dès l'origine, le pape était intervenu dans les conflits des églises locales, et il continua à y intervenir par la suite. Ce n'est donc pas un droit nouveau qui est créé en faveur du siège romain, et même, dans sa teneur littérale, la législation de Sardique fut peu généralement suivie.

2. Les deux lettres de saint Athanase ne sont conservées que dans le texte latin. Plusieurs n'acceptent pas leur authenticité, et O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. III, p. 73, en doute encore. Pourtant E. Schwartz, *op. cit.* (Nachrichten..., 1904, p. 381), l'accepte. De même la lettre du concile à l'Église de la Maréote n'est pas certaine.

ne pas l'augmenter davantage en promulguant le symbole préparé par Ossius et Protogène. Saint Athanase avait fait preuve de clairvoyance en s'opposant de toutes ses forces à l'adoption de cette formule ; et plus encore de courage, de foi, de fermeté confiante.

De l'essai malheureux tenté sur son instigation et avec son concours, le patriarche d'Alexandrie devait garder mauvais souvenir. Plus tard, il en rassemblera, pour les publier, les documents les plus importants; et surtout, il laissera libre carrière à sa verve pour décrire les hésitations et les reculades des Orientaux au moment de leur arrivée, les péripéties de leur voyage, et leur lamentable retraite. « Quoi! leur fait-il dire, ce n'est pas pour ce que nous voyons que nous sommes venus, nous sommes arrivés avec des comtes, et c'est sans comtes que se fait le jugement! Nous serons condamnés. Athanase possède les pièces de l'enquête de la Maréote, qui proclament son innocence et nous confondent. Qu'attendons-nous? Pourquoi tarder? Imaginons des prétextes, et partons. Mieux vaut avoir à rougir de fuir que d'être pris en flagrant délit de calomnie. Si nous fuyons, nous pouvons encore protéger l'hérésie. Qu'on nous condamne après notre fuite, nous avons pour protecteur l'empereur, qui ne nous laissera pas chasser de nos églises par le peuple[1]. »

En attendant, Athanase restait toujours exilé. Il pouvait bien avoir l'Occident pour lui. Sur le siège d'Alexandrie, l'intrus Grégoire continuait à trôner, défendu par Constance, et soutenu par tout l'épis-

1. *Hist. Arian.*, 15.

copat oriental. Le patriarche, lui, demeurait sur le territoire de Constant, errant ici et là, pour fortifier le zèle et exciter le courage de ses partisans. Selon la chronique pascale, à son retour du concile, il se rendit à Naïssus (Nisch) en Mésie, où il célébra la Pâque de 344. L'année suivante (Pâques 345), il était à Aquilée, où l'avait appelé une invitation spéciale de Constant. Entre temps, il encourageait ses diocésains de ses conseils : ne pouvant, selon l'usage, leur envoyer de lettre pascale, il adressait du moins à ses prêtres de courts billets qui fixaient la date de la fête, et marquaient à tous la fidélité de son souvenir.

Il lui aurait été difficile de faire davantage ; car le concile de Sardique avait provoqué en Orient une véritable persécution. Non seulement les évêques déposés par les Orientaux et réhabilités à Sardique furent empêchés de regagner leurs villes épiscopales, mais leurs partisans eurent à subir toutes les avanies. Des prêtres et des diacres d'Alexandrie, coupables de fidélité à leur chef légitime, furent déposés et exilés en Arménie. On envoya en Libye les évêques Arius et Asterius qui, lors du concile, s'étaient joints à leurs collègues occidentaux. Constance se laissait aller à suivre toutes les inspirations de ses conseillers ecclésiastiques et ce n'étaient pas toujours les bonnes.

Étrange et complexe personnage que cet empereur Constance. Athanase, qui lui en veut, ne le ménagera pas dans son histoire des Ariens : « Il n'a point d'esprit à lui, écrira-t-il, et n'entre en mouvement qu'au souffle de ses instigateurs. Un tel homme, et qui se plaît avec de tels personnages, peut-il avoir des pensées justes et raisonnables? Il

est lié par la méchanceté de ses familiers, de ces enchanteurs qui foulent aux pieds sa faible cervelle. Il écrit et se repent d'avoir écrit; il change encore d'avis, s'irrite, puis se lamente, et, incapable de se décider, montre le vide de son âme. Qui ne déplore qu'un tel homme, libre de nom, soit l'esclave de gens qui l'entraînent au gré de leur impiété[1]. » Ceci est la satire; et saint Athanase sera au désert lorsqu'il se permettra de pareilles critiques. Mais il est bien certain que l'empereur avait un caractère faible, et que ses inspirateurs n'étaient pas, d'ordinaire, animés par le zèle du service de Dieu.

Pour les orthodoxes d'Orient, il y eut ainsi de durs moments à passer au lendemain de Sardique. Heureusement, Constant continuait à protéger la foi de Nicée et son attitude en imposait à son impérial collègue. Au début de 344, il envoya à Antioche deux des membres les plus distingués de l'épiscopat d'Occident : Vincent de Capoue, qui jadis avait représenté le pape à Nicée, et Euphratas de Cologne; ces délégués ecclésiastiques étaient accompagnés d'un *magister militum* nommé Salien; et ils avaient mission de demander à Constance le rappel des exilés. Selon Théodoret, leurs instructions étaient très précises et très fermes : Constant menaçait son frère, au cas où il refuserait de faire droit à sa demande, de ramener lui-même Athanase à Alexandrie et d'en chasser ses adversaires.

Le succès des légats occidentaux fut facilité par un singulier incident. Ils étaient arrivés depuis quelque temps, lorsque l'évêque eusébien d'Antioche, Étienne, chercha à les compromettre dans

1. *Hist. Arian.*, 69 s.

une affaire de mœurs. Ce n'était pas la première fois que les Orientaux essayaient d'appeler la morale au secours de leurs rancunes personnelles : peut-être Athanase en savait-il quelque chose. Mais, dans l'occurrence, les calculs d'Étienne furent complètement déjoués. Il avait fait introduire une prostituée dans la chambre où dormait Euphratas. L'évêque de Cologne se réveilla au bruit et appela au secours. La fille, de son côté, surprise de trouver un vieillard et des insignes épiscopaux, ne fit pas moins de tumulte; elle cria à la trahison, déclara qu'elle avait été trompée. Au matin, le bon Euphratas aurait bien voulu pardonner. Mais Salien ne l'entendait pas ainsi. Il porta plainte auprès de Constance, qui fut bien obligé d'ordonner une enquête. Le cas était trop clair : Étienne était évidemment coupable. On eut tôt fait de réunir quelques évêques qui le déposèrent, et le remplacèrent, sur le siège épiscopal d'Antioche, par le phrygien Léonce, un eusébien comme lui, mais infiniment plus prudent et plus sage.

La déposition d'Étienne était un premier succès pour la cause que défendaient les légats de Constant. Elle ne fut pas le seul. Il semble bien que Constance ait été intimidé par le langage énergique de son frère. En tout cas, il donna l'ordre de faire immédiatement relâcher les prêtres et les diacres alexandrins qui avaient été transportés en Arménie, et il écrivit à Alexandrie, pour prier les fonctionnaires de ne plus poursuivre la persécution contre le clergé et les fidèles d'Athanase. De nouveau on commença à respirer en Égypte. Après la violente tourmente des années précédentes, les partisans de l'évêque légitime purent librement se grouper et

poursuivre en paix leur œuvre de reconstruction.

Il y eut plus encore. Quatre évêques orientaux, Eudoxe de Germanicie, Démophile, Macedonius et Martyrius, furent envoyés en Occident pour expliquer leur croyance à Constant. Ils emportaient avec eux le quatrième symbole d'Antioche, décidément consacré par l'usage, mais dans une édition revue et complétée[1]. Ces compléments s'attaquaient surtout à la doctrine de Marcel d'Ancyre et de son disciple Photin de Sirmium, qui apparaît pour la première fois dans l'histoire; par ricochet, ils atteignaient aussi celle de saint Athanase, dont la sympathie pour Marcel n'était pas douteuse. Pourtant Marcel et Photin étaient nommément désignés comme des hérétiques dangereux, tandis que le nom d'Athanase n'était pas prononcé : cette différence de traitement est significative. De restauration des exilés, il n'était pas question. Décidément l'horizon avait changé, et les problèmes doctrinaux s'étaient installés à la place naguère occupée par les controverses personnelles.

Les délégués orientaux durent arriver en Italie à la fin de 344. Peut-être saint Athanase avait-il déjà quitté Naïssus pour Aquilée; peut-être est-ce la nouvelle de leur arrivée qui le décida à se rapprocher du centre des événements. En tout cas, un concile fut réuni à Milan auprès de Constant, qu'assistaient des légats romains, pour examiner les propositions d'Eudoxe et de ses collègues. Les Occidentaux consentirent sans peine à s'associer à la condamnation de Photin, sans vouloir toutefois toucher encore à Marcel qu'ils avaient reçu à Rome et à

1. C'est cette formule qui porte dans l'histoire le nom de μακρόστιχος.

Sardique. En revanche, ils demandèrent aux Orientaux de condamner l'hérésie d'Arius. Ceux-ci refusèrent, et l'entente, un instant entrevue, fut ajournée à nouveau. Seuls, Ursace de Singidunum et Valens de Mursa, qui étaient sujets de l'empereur Constant, s'exécutèrent; ils furent réintégrés sur leurs sièges épiscopaux, d'où les avait chassés le concile de Sardique.

Athanase cependant, en dehors duquel on n'avait probablement pas délibéré à Milan, prit à l'égard de Marcel une décision plus ferme que ses confrères occidentaux. Il déclara à l'évêque d'Ancyre qu'il lui était désormais impossible de rester avec lui en rapports religieux. Nous n'avons malheureusement aucun détail sur une démarche aussi grave. Il ne semble pas que saint Athanase se soit brouillé avec son compagnon d'exil : sur la fin de sa vie, lorsque saint Épiphane, alors en quête d'hérésies pour son grand catalogue, demanda au patriarche des renseignements sur la doctrine de Marcel, celui-ci refusa de répondre autrement que par un sourire, qui pouvait d'ailleurs en dire long, mais qui n'était pas une accusation explicite. Au moment où nous sommes, il est difficile qu'Athanase ne se soit pas rendu compte des dangers que présentait le maintien de la communion avec Marcel : la première démarche à faire, si l'on voulait mettre fin au schisme et se réconcilier avec les Orientaux, consistait à accepter la condamnation de l'évêque d'Ancyre ou du moins de sa doctrine. Saint Athanase eut le mérite de le comprendre malgré l'obstination de certains Occidentaux. En se séparant de Marcel, il s'ouvrait, il s'entr'ouvrait du moins, les portes d'Alexandrie.

La Providence acheva l'œuvre entreprise par les hommes. Déjà, sur les remontrances de son frère, Constance avait ordonné de cesser en Égypte les persécutions contre les partisans de l'évêque légitime. Il avait même fait davantage, et écrit directement à saint Athanase des lettres pleines de promesses : « Constance, vainqueur, Auguste, à Athanase. La clémence de notre douceur n'a pas permis que tu fusses davantage agité et battu par les vagues furieuses de la mer. Arraché au foyer de tes pères, dépouillé de tes biens, errant dans les inaccessibles retraites des bêtes sauvages, tu n'as pas échappé aux regards de notre infatigable Piété. Si j'ai longtemps différé de t'écrire l'intention de mon âme, c'est que j'attendais que de toi-même tu vinsses nous demander le remède de tes maux. Peut-être as-tu été retenu par la crainte. C'est pourquoi nous adressons à ta Fermeté cette lettre pleine de notre magnificence. Hâte-toi au plus vite d'offrir ta présence à nos regards, afin qu'au comble de tes vœux, tu fasses l'épreuve de notre Clémence et sois rendu aux tiens. J'ai prié mon Seigneur et frère Constant, vainqueur, Auguste, de te permettre de venir. Rendu à ta patrie, tu nous devras à tous deux ce gage de notre grâce[1]. »

Le patriarche devait être habitué à apprécier les flatteries de la chancellerie impériale. Il ne bougea pas d'Aquilée où il habitait depuis son départ de Naïssus. Une seconde lettre de Constance n'eut pas plus de succès. En vain l'empereur d'Orient eut-il recours, pour tenter de nouveaux efforts, à des amis d'Athanase, à des hommes en qui il mettait

1. *Ap. c. Ar.*, 51.

toute confiance. Le pape d'Alexandrie continuait à se défier. Mais un fait nouveau changea la situation. Le 25 juin 345, l'intrus Grégoire, qui depuis six ans occupait injustement le trône épiscopal d'Athanase, acheva de mourir [1]. Il était malade depuis longtemps, et peut-être même la perspective de sa fin prochaine, jointe aux instances de Constant, avait-elle été pour quelque chose dans les démarches venues d'Antioche. En tout cas, après sa mort, Constance interdit de le remplacer à Alexandrie, et il envoya à Athanase une troisième lettre, plus pressante que les deux premières, dans laquelle il lui promettait sa restauration immédiate.

Athanase finit par se décider; mais comme à regret. On dirait qu'il lui était pénible de quitter les régions hospitalières de l'Occident, où il avait été accueilli avec tant de bienveillance, pour retourner dans le feu du combat oriental. En s'éloignant d'Aquilée, il commença par se rendre à Rome, où il fut reçu avec grande joie par le pape Jules, qui lui donna une belle lettre pour le clergé d'Alexandrie. Puis il se dirigea vers la Gaule, afin de prendre congé de Constant, son infatigable protecteur, qu'il trouva à Trèves, et avec qui peut-être il demeura quelque temps.

Enfin, il se mit en route pour l'Orient. A peine entré dans les états de Constance, il trouva des traces de la persécution qui, les années précéden-

1. Théodoret raconte que Grégoire fut massacré par le peuple d'Alexandrie. Il y a là une confusion évidente avec ce qui arriva un peu plus tard à Georges. L'index festal mentionne en 341 le début de la maladie de Grégoire ; il la rappelle encore en 342. La mort de l'intrus fut le résultat naturel de cette longue et persistante faiblesse.

tes, avait frappé ses partisans. A Adrianopolis par exemple, où il passa, il eut l'occasion de voir les tombes de dix ouvriers armuriers, naguère mis à mort par Philagrius, pour avoir manqué de respect aux évêques orientaux venus à Sardique. Tout cela n'était pas de bon augure. On pouvait se demander combien de temps durerait la paix précaire qui venait d'être obtenue, et dont le maintien ne dependait de rien autre que de la volonté impériale.

Poursuivant son long voyage, l'exilé s'arrêta à Antioche où il dut arriver après le 27 août 346, plus d'un an par conséquent après la mort de Grégoire. Il s'y rencontra avec Constance. L'entrevue dut être émouvante entre l'empereur empesé et solennel et le courageux proscrit. Athanase demanda qu'on le mît enfin en présence de ses accusateurs, et que l'on discutât une bonne fois leurs griefs contre lui. Il aurait voulu effacer jusqu'à la dernière trace de la sentence portée à Tyr et que les Orientaux n'avaient jamais voulu supprimer. On ne l'écouta pas, et il dut se contenter d'être le gracié de l'empereur. D'autre part, l'Église d'Antioche était, au moment du passage d'Athanase, divisée par un schisme : tandis que l'évêque Léonce groupait autour de lui la masse de la population, les partisans d'Eustathe, jadis exilé pour son attachement à la foi de Nicée, se réunissaient à part, en conventicules privés. Athanase avait communiqué avec eux, et c'est chez eux qu'il avait célébré la synaxe avant de se rendre au palais impérial. Au cours de l'audience, Constance demanda à son interlocuteur de lui accorder une seule grâce, en échange de laquelle il était prêt à satisfaire tous ses désirs. Il s'agissait de mettre à la disposition des Ariens une des

nombreuses églises d'Alexandrie. Athanase, à qui ne manquait pas le sens de la réalité, répondit qu'il accorderait volontiers l'église demandée, si l'on octroyait la même faveur aux eustathiens d'Antioche. L'empereur le promit, mais ses conseillers veillaient, et l'empêchèrent de tenir sa parole, de sorte qu'Athanase se trouva aussi libéré de tout engagement.

Ce fut, selon les vraisemblances, pendant qu'Athanase était à Antioche que Constance envoya en Égypte les instructions relatives à l'accueil qu'il convenait de faire à l'évêque. Au préfet d'Égypte Nestorius, et aux gouverneurs de l'Augustamnique, de la Thébaïde et de la Libye, il écrivit pour annoncer le retour d'Athanase et pour ordonner de rendre à ses partisans les églises et les biens dont ils avaient été dépossédés. Au peuple et au clergé, il recommanda la paix et le calme : « Point de discorde, point de sédition parmi vous... Recevez votre évêque avec joie, de toute votre âme, de tout votre cœur. Pour enlever aux méchants tout prétexte de trouble, j'ordonne à vos magistrats de soumettre les perturbateurs à la rigueur des lois[1]. »

On eût pensé qu'en parlant ainsi, Constance redoutait les manifestations sur le passage de l'évêque. Il pouvait en effet les craindre ; il ne les empêcha pas. Après l'arrêt d'Antioche, le voyage d'Athanase prit les allures d'un triomphe. En Palestine, il fut solennellement reçu par l'évêque de Jérusalem, Maxime, le même qui, selon Rufin, l'avait jadis défendu à Tyr. En son honneur, fut réuni un concile de onze évêques, qui signa les décrets de Sardique.

1. *Ap. c. Ar.*, 55.

et écrivit au clergé égyptien pour lui faire part de sa joie et de sa reconnaissance. En Égypte l'enthousiasme populaire fut irrésistible : il commença à se manifester dès la sortie du désert. Les fonctionnaires eux-mêmes allèrent au-devant de l'évêque jusqu'à cent milles de distance. A Alexandrie, ce fut, pour employer l'expression de Grégoire de Nazianze, un fleuve de peuple, le Nil aux flots d'or qui coula tout un jour. Comme Jésus, Athanase s'avançait à cheval; on étendait sur son passage des rameaux et des tapis aux mille couleurs ; devant lui, la foule poussait des acclamations et formait des chœurs de danse; on répandait des parfums, on allumait des flambeaux[1]; ce fut une joie sans pareille. Naturellement les moines y prirent leur bonne part. Saint Pachôme était mort le 9 mai 346, mais saint Antoine vivait encore, et voyant les cénobites de Tabenne qui se rendaient à Alexandrie, il les chargea pour le patriarche d'un message de bienvenue.

Ce fut le 21 octobre 346 que l'évêque rentra ainsi dans sa capitale. Son absence avait duré quatre-vingt-dix mois et trois jours.

1. Grégoire de Nazianze, *Or.* 21, 29.

CHAPITRE IV

LA DÉCADE D'OR (346-356).

De nouveau, Athanase était donc maître d'Alexandrie et de l'Égypte. En vain, les Eusébiens avaient multiplié les obstacles; en vain, après l'avoir chassé de son siège, avaient-ils fait échouer le concile de Rome, rendu stérile la convocation de Sardique : ils étaient vaincus, et Constance leur impérial protecteur avait dû se résigner à rappeler l'indomptable évêque. Qu'on y prenne garde cependant, la victoire d'Athanase n'était pas complète : à travers le long récit des événements qui remplissent les années de son second exil, on a pu se rendre compte de la tactique suivie par les Eusébiens; elle consiste simplement à invoquer les décisions du concile de Tyr et à en affirmer le caractère irréformable. Sans doute les Occidentaux n'admettent pas ces prétentions, et voilà pourquoi ils reçoivent Athanase à la communion. Mais, au regard des Orientaux, aucun doute n'est possible : la déposition prononcée en 335 reste valable. Or le nouveau rappel d'Athanase n'était pas l'œuvre de l'autorité ecclésiastique; il

n'émanait d'aucun concile légitimement convoqué; et puisque les décisions de Rome et de Sardique étaient regardées comme de nul effet, il fallait bien conclure que l'empereur seul était l'auteur de la grâce. Aussi longtemps que Constance sera retenu par la crainte de son frère, il sera bien obligé de tenir sa parole et de laisser en paix l'évêque d'Alexandrie. Mais que Constant vienne à disparaître, que Constance, seul maître de l'empire, obéisse à nouveau aux conseils des Eusébiens, la tentation ne sera-t-elle pas irrésistible de revenir sur le passé, de rappeler l'aventure d'Ischyras, Tyr, Jérusalem et le reste, et de renvoyer Athanase en un nouvel exil. Rappelé par la volonté de l'empereur, le patriarche dépendait de l'empereur; et, d'une année à l'autre, sinon d'un jour à l'autre, il pouvait s'attendre à un retour offensif de ses implacables ennemis.

Athanase cependant ne se laissa pas troubler par la perspective des persécutions futures. Sa vie, dans les années précédentes, avait été celle de l'Église, et il a fallu rappeler tous les événements importants de l'histoire générale, pour en suivre les péripéties. De retour dans son diocèse, il voulut être, et il fut en effet au début, uniquement évêque de son peuple. La lettre pascale pour 347, qui est écrite d'Alexandrie immédiatement après son retour, marque au mieux cette préoccupation : elle débute par un cri de joie et de triomphe : « Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ », et se poursuit comme un chant de reconnaissance envers la miséricorde divine. Mais à la fin, Athanase y indique un grand nombre de nominations épiscopales, destinées à compléter les cadres du clergé égyptien et

à renforcer l'autorité du patriarche ; parmi ces nominations, quelques-unes sont à retenir : ce sont celles des anciens Mélitiens, tout particulièrement d'Arsenius d'Hypselo, dont il est dit qu'ils se sont réconciliés avec l'Église. A la suite de quels incidents s'était accomplie cette réconciliation, voilà ce que nous ignorons ; elle marque en tout cas la fin du schisme qui depuis si longtemps divisait l'Égypte. Désormais, il n'y a plus, dans le pays du Nil, que deux partis en présence : celui d'Athanase et celui des Ariens ; encore celui-ci est-il presque négligeable lorsqu'il n'est pas appuyé par le prestige de l'autorité gouvernementale.

En même temps qu'il écrivait sa lettre pascale, Athanase réunissait autour de lui le concile des évêques égyptiens. Déjà après son premier exil, il avait tenu à confirmer son autorité par le témoignage de ses frères ; il recommença cette fois encore, et présenta à l'approbation de ses suffragants les décrets de Sardique : tous signèrent, y compris les évêques nouveaux dont la lettre festale signale l'installation. L'unanimité de l'épiscopat égyptien se retrouvait une fois de plus affirmée autour de son pape vénéré.

Que pouvaient faire, en face d'une pareille force, les Ariens ? Ursace et Valens, déjà réconciliés à Milan, crurent utile de donner une nouvelle preuve de leur loyalisme à l'orthodoxie. Ils écrivirent au pape et à Athanase des lettres doucereuses, où ils déclaraient renier leurs erreurs passées : « Ayant naguère porté contre l'évêque Athanase, disaient-ils à Jules, de graves accusations sans les motiver comme nous invitaient à le faire les lettres de Votre Sainteté, nous déclarons à Votre Sainteté devant les prêtres nos frères, que tous nos griefs contre Atha-

nase sont faux et sans valeur. Nous acceptons donc la communion de cet évêque d'autant plus volontiers que Votre Sainteté a daigné nous pardonner. Nous déclarons de plus que si, dans une mauvaise intention, les Orientaux, ou le susdit Athanase nous convoquent à un concile, nous ne nous y rendrons pas sans votre assentiment[1]. » A saint Athanase, les deux évêques rappelaient simplement leur réconciliation, et demandaient des lettres de communion.

Mais le patriarche d'Alexandrie avait bien autre chose à faire que de s'occuper des Pannoniens. C'est sur le développement de la vie religieuse en Égypte que se concentraient ses efforts ; et l'*Historia Arianorum* nous a conservé le souvenir de l'étonnant renouveau qui se produisit tout de suite après son retour d'exil : « Combien de femmes non mariées, et qui étaient prêtes à entrer dans le mariage, restèrent vierges pour le Christ ! Combien de jeunes gens, voyant les exemples des autres, embrassèrent la vie monastique ! Combien de pères persuadèrent leurs enfants, et combien furent convaincus par leurs enfants de ne pas s'écarter de l'ascétisme chrétien ! Combien de femmes persuadèrent leurs maris, combien furent persuadées par eux de se donner à la prière selon le précepte de l'apôtre ! Combien de veuves et combien d'orphelins, qui auparavant étaient affamés et nus, furent alors vêtus et rassasiés par le zèle du peuple... Dans les églises, il y avait une paix profonde et merveilleuse, tandis que les évêques écrivaient de partout et recevaient d'Athanase les coutumières lettres de paix[2]. » Si grande était la

1. Hilaire, *Fr. hist.*, II, 20 ; *Ap. c. Arian.*, 58.
2. *Hist. Arian.*, 25.

foule des fidèles qui prenaient part aux offices liturgiques que les églises d'Alexandrie ne suffisaient plus à les contenir : ces églises étaient nombreuses cependant au dire de saint Épiphane, qui mentionne celles de Denys, de Théonas, de Pierius, de Sérapion, de Persaea, de Dizya, de Mendidion, d'Annien de Baucalis, et n'a pas la prétention de les énumérer toutes[1]. Un jour de Pâques, ce devait être en 354, « le peuple était immense, raconte saint Athanase, et tel que pourraient le désirer en une ville chrétienne des empereurs amis du Christ. Les églises se trouvant peu nombreuses et trop étroites, il y avait un grand trouble. On demandait à se réunir dans la grande église, et que là tous priassent pour ton salut[2] ; ce que je fis. Je les exhortais à attendre et à se réunir en se pressant dans les autres églises ; ils n'écoutèrent pas et étaient prêts à sortir de la ville et à se rassembler dans le désert, sous le soleil, aimant mieux supporter la fatigue de la route que de célébrer la fête dans le chagrin[3] ». La grande église dont il s'agit ici, et dans laquelle l'évêque accepte de rassembler son peuple, était le Cæsareum ; commencée par Grégoire, elle était à peine achevée et la dédicace n'en avait pas encore été célébrée. On reprochera plus tard à saint Athanase d'avoir consenti à officier dans une église non consacrée ; et il devra se justifier en invoquant des exemples anciens. C'est chercher bien loin une excuse. La véritable raison de sa conduite, c'est la pression exercée sur lui par le peuple : qui n'admirerait l'ar-

1. Nous connaissons par exemple en plus l'église de Cyrinus.

2. Athanase s'adresse ici à l'empereur Constance.

3. *Ap. ad Const.*, 14.

deur avec laquelle les foules se groupent autour de leur évêque, pour acclamer le Christ, roi immortel des siècles et Fils unique du Père ? Qui ne rendrait hommage à l'inlassable travail qui a réalisé un tel élan de foi et de piété ?

Au reste, l'ardeur religieuse des Égyptiens était loin de se borner à remplir les églises aux jours des grandes solennités liturgiques ; elle ne craignait pas de s'élever jusqu'aux sacrifices les plus parfaits de l'ascèse. Nous avons déjà entendu tout à l'heure le témoignage de saint Athanase sur ce point. Un grand nombre faisaient mieux encore, et quittaient les occupations profanes des villes pour se retirer au désert. Les années de la décade d'or furent pour le monachisme égyptien une période de développement intense. Sans doute, saint Pachôme était mort, mais dans les communautés tabennésiennes, son esprit vivait toujours, et ses successeurs Orsisi et Théodore y entretenaient la ferveur des premiers jours. Sur les montagnes voisines de la mer Rouge, Antoine, presque centenaire, étonnait encore le monde par ses austérités ; ses disciples à Nitrie, à Pispir ou ailleurs étaient d'éclatants modèles de vertu. Nombreux étaient ceux qui se laissaient séduire par de tels exemples : peu à peu les déserts se peuplaient, et les âmes avides de solitude cherchaient vainement d'inaccessibles retraites.

Or, tous ces moines étaient les amis du patriarche. Et celui-ci gardait sur eux une autorité incontestée. De loin, il les dirigeait dans les voies de la perfection ; nous avons encore, datant de cette période féconde de sa vie, une lettre qu'il adressait à un supérieur de monastère nommé Amun, et qui est

un modèle de fermeté et de bon sens. « Toutes les créatures de Dieu, enseigne le patriarche, sont bonnes et pures, rien d'inutile et d'impur dans ce qu'a fait le Verbe de Dieu... Mais les traits du diable sont variés et multiples : il s'efforce de troubler l'esprit des simples, d'écarter les frères de leurs exercices habituels, en semant parmi eux des pensées impures et souillées... Bienheureux qui, dans sa jeunesse, uni en libre mariage, a usé de son corps pour la génération : si c'est pour la débauche, impudiques et adultères recevront le châtiment décrit par l'apôtre. Il y a deux voies qui s'offrent à ce sujet : l'une plus abordable et plus commune, celle du mariage ; l'autre angélique et supérieure, la virginité. Si l'on choisit la vie du monde, je veux dire le mariage, on n'encourt aucun blâme, mais on ne recevra pas autant de grâces. On en recevra pourtant, puisque cet état produit lui aussi en fruits trente pour un. Mais si l'on embrasse la vie pure et céleste, bien que la voie soit rude d'abord et difficile, on a pourtant des grâces plus admirables : on recueille le fruit parfait, le centuple[1]. » Dans ces conseils, on sent l'homme de gouvernement, habitué à diriger les âmes et à ne pas leur imposer d'inutiles fardeaux : Athanase loue les moines sans doute et approuve leur ascétisme ; encore ne veut-il pas les soumettre à de trop durs travaux.

La même méthode se retrouve dans le charmant petit traité *De la Virginité*, qui est un des joyaux de la littérature ascétique. Cet ouvrage appartient probablement à une période postérieure de la vie

1. *Ep. ad Amun.*, trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 334 ss.

du saint évêque[1]; mais par son genre, il est tout voisin de la lettre à Amun. Les conseils adressés ici aux moines le sont là aux vierges, si nombreuses dans la société alexandrine. L'auteur commence par rappeler à ses lectrices ce qu'elles doivent croire : ne se souvient-il pas que jadis Arius a trouvé grand crédit auprès de leurs semblables par ses allures austères et sa face émaciée? Puis, il passe aux enseignements moraux; il faut voir avec quelle prudence il met les vierges sacrées en garde contre l'ostentation et la vaine gloire : qu'elles portent des vêtements de couleur sombre, qu'elles aient une démarche simple, qu'elles s'abstiennent de parfums précieux. D'ailleurs elles éviteront tout autant l'excès dans la mortification et auront un souci raisonnable de la santé de leur corps. Athanase connaît bien les défauts des dévotes de son temps; il les a assez fréquentées dans les synaxes, assez rencontrées dans les rues de la ville, pour savoir qu'elles ne sont pas toujours irréprochables, et il sent le besoin de leur rappeler leurs grands devoirs : la lecture des saints livres, l'action de grâces et la prière, la charité, la résignation, voire même le silence à l'église. Il insiste en terminant sur la virginité, dont l'éloge achève l'opuscule, véritable chef-d'œuvre de direction prudente et éclairée.

Mais saint Athanase ne se contente pas de conseiller les moines, ou de les diriger par ses écrits dans les voies de la perfection. Il s'en fait encore des auxiliaires précieux pour la conduite des âmes

1. L'authenticité athanasienne de ce traité a été parfois contestée. Elle semble aujourd'hui bien établie par les travaux de E. von der Goltz.

et l'administration ecclésiastique de l'Égypte. Assez souvent il a fait l'expérience de leur dévouement et de leur fidélité à l'orthodoxie pour pouvoir compter sur eux. Voilà pourquoi il choisit parmi eux des évêques, sur lesquels il se repose entièrement. Les bons moines ne se laissent pas toujours faire; il leur est dur parfois de quitter leur chère solitude pour prendre la vie absorbée de l'évêque; et même, après s'être laissé consacrer, il leur arrive de déserter leur poste pour retourner à leur monastère ou à leur cellule. Nous connaissons, en pareil cas, comme Athanase sait les morigéner, et les rappeler au devoir; car c'est là le sujet de la *Lettre à Dracontius* qui date de 354 ou 355. « Je ne sais que t'écrire, dit-il à l'évêque infidèle : te blâmer parce que tu refuses (l'épiscopat), ou que tu fais trop attention au temps et te caches par crainte des Juifs? Quoi qu'il en soit, ton acte est blâmable, mon cher Dracontius. Il ne convenait pas, la grâce reçue, de te cacher et toi, homme sensé, de donner aux autres un prétexte pour fuir. Beaucoup à cette nouvelle se scandalisent; non pas simplement de ton action, mais parce que tu considères les circonstances et les tribulations qui menacent l'Église. Je crains que, fuyant pour ton bien, tu ne te trouves, à cause des autres, en mauvaise posture devant Dieu. Si pour celui qui scandalise un petit, il serait préférable qu'on lui suspendît au cou une meule de moulin et qu'on le noyât, quel serait ton sort à toi devenu pour tant de monde un scandale? L'accord si merveilleux qui s'est produit en territoire alexandrin sur ton élection, sera forcément déchiré par suite de ta retraite; l'épiscopat de cette terre sera la proie de plusieurs, et ceux-là pas pré-

cisément bons, tu les connais assez. Les païens qui ont promis de se faire chrétiens lors de ton ordination, resteront gentils, ta piété gaspillant la grâce reçue. » Sans doute, les devoirs de l'évêque ne sont pas ceux du moine : « Il te faut le savoir et n'en pas douter : avant ton élection, tu vivais pour toi; après, pour tes ouailles. Avant de recevoir la grâce de l'épiscopat, nul ne te connaissait; maintenant le peuple attend que tu lui apportes la nourriture, l'enseignement scripturaire. Tandis qu'ils ont faim dans leur attente et que tu ne nourris que toi, quand viendra Notre-Seigneur Jésus-Christ et que nous nous présenterons devant lui, quelle défense auras-tu devant tes ouailles en proie à la faim? » Cependant, on peut être parfait dans l'épiscopat aussi bien que dans la vie monastique : « Nous connaissons des évêques qui jeûnent et des moines qui se rassasient; nous connaissons des évêques qui ne boivent pas de vin et des moines qui en boivent; nous connaissons des évêques qui font des miracles et des moines qui n'en font point. Beaucoup d'évêques n'ont jamais été mariés, il y a des moines qui ont été pères de famille, de même qu'il y a des évêques pères de famille et des moines qui n'ont pas de postérité. Nous connaissons encore des clercs qui souffrent la faim, et des moines qui jeûnent. Ceci est permis et cela n'est pas défendu. Que partout on lutte : la couronne dépend non du lieu mais des actes[1]. » Il est difficile d'être plus affectueux et en même temps plus ferme dans l'insistance. Nous savons que Dracontius finit par se

1. *Ep. ad Dracont.*, 1, 2, 9; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 341 ss.

laisser convaincre, et par retourner à son troupeau : peu de temps après, il mérita de payer de l'exil sa fidélité au devoir.

Dracontius d'ailleurs n'est qu'une exception. Les autres évêques qu'Athanase avait arrachés à la solitude, remplissaient au mieux les devoirs de leur charge, et le patriarche se plaît à en citer plusieurs à son correspondant. « Tu n'es pas, lui dit-il, le seul évêque pris parmi les moines; tu n'es point le seul chef de monastère ou le seul aimé des moines; tu le sais bien, Sérapion est moine aussi et a gouverné beaucoup de moines; tu n'ignores point de combien de moines Apollos est le Père. Tu connais Agathon, tu n'ignores point Ariston; tu te souviens d'Ammonios, parti avec Sérapion; peut-être même as-tu aussi entendu parler de Moïtès dans la Thébaïde Supérieure, et tu peux t'informer de Paul de Latos et de beaucoup d'autres[1]. » C'est un spectacle vraiment étrange que celui de cette église égyptienne remise entre les mains des moines; et l'on comprend sans peine l'attitude d'un Dracontius impuissant à concevoir un idéal de perfection en dehors des cellules. Le grand mérite d'Athanase est d'avoir su donner aux moines ce sens ecclésiastique, dont leur première vocation semblait devoir les priver, et d'avoir canalisé en quelque sorte au profit de la hiérarchie cette source puissante de vertu austère. L'entente, qu'il avait établie, ne dura pas après lui; dès le temps de Théophile, les moines commencèrent à combattre l'autorité de l'évêque d'Alexandrie : preuve décisive qu'il fallait tout le talent administratif, disons mieux,

1. *Ep. ad Dracont.*, 7; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 346 s.

toute la sainteté d'un Athanase pour faire l'union et pour la maintenir.

Appuyé solidement sur les moines, Athanase s'attacha, dès son retour d'exil, à rétablir sur toute la terre d'Égypte l'unité de la vraie foi. Il est bien difficile de dire quelle était la véritable force de l'Arianisme au temps de Grégoire; jamais, semble-t-il, l'hérésie n'avait profondément entamé les campagnes; le corps épiscopal formait un bloc impénétrable, et ce n'était guère qu'à Alexandrie que les doctrines suspectes avaient jeté des racines dangereuses. Les Ariens, cependant, faisaient preuve d'une inlassable activité, et par tous les moyens possibles cherchaient à prendre possession des esprits; ils lançaient des missionnaires à travers tout le pays pour répandre leurs croyances; ils allaient jusque dans les monastères, où ils cherchaient à surprendre la foi simple des moines. Athanase alors prêchait, écrivait, et ses lettres faisaient le tour du désert : l'une d'entre elles a été retrouvée, copiée sur les parois d'une grotte d'Abd-el-Kurna, qui après avoir servi de tombeau était devenue une cellule d'anachorètes : « Athanase, à tous les solitaires orthodoxes qui pratiquent la vie monastique et reposent dans la foi du Christ, bien-aimés et désirables frères, salut dans le Seigneur. Je rends grâce au Seigneur qui se complaît en vous, de ce que vous croyez en lui pour jouir avec les saints de la vie éternelle. Mais puisqu'il est des partisans d'Arius qui rôdent autour des monastères pour pouvoir, allant vers vous et en revenant, tromper les simples; puisqu'il en est d'autres qui, disant n'être pas dans les sentiments d'Arius, vont et prient avec ses adeptes, je me suis empressé

dans la pensée des frères, afin que, conservant pure et sans artifice la foi pieuse éveillée en vous par la grâce de Dieu, vous ne soyez point un objet de scandale pour vos frères. Car ceux qui vous voient communiquer ou prier avec de tels gens, persuadés de l'indifférence d'un tel acte, tombent dans le bourbier de l'impiété[1]. » De tels efforts furent couronnés de succès : « Athanase triompha dans toute l'Égypte du fléau de l'arianisme[2] », et vers 348 il pouvait écrire sans courir le risque d'être contredit : « Pas un des cent évêques d'Egypte ne m'accuse; pas un prêtre ne m'adresse de reproche, pas un laïque n'élève la voix contre moi[3]. »

En même temps, l'activité d'Athanase dépasse les limites étroites du pays d'Égypte. Déjà, il est le représentant le plus en vue de l'orthodoxie. Il n'a encore presque rien écrit; mais sa vie entière est un témoignage d'attachement indéfectible à la foi de Nicée. Naguère les évêques de Palestine et d'Égypte ont souscrit la lettre synodale de Sardique, ceux de Chypre en font autant, et soixante-trois évêques d'Asie, de Phrygie et d'Isaurie écrivent au patriarche d'Alexandrie des lettres personnelles par lesquelles ils se mettent en communion avec lui et déclarent accepter les décisions de Sardique. Ce n'est plus seulement l'Occident qui prend le parti d'Athanase; jusqu'en Orient se groupe autour de lui une force capable de le défendre.

La foi d'Athanase se fait plus conquérante encore. En Abyssinie, la doctrine chrétienne a été apportée par deux jeunes Tyriens, Aedesius et Frumentius.

1. *Ep.* 2 *ad monach.*
2. Hilaire, *Fr. hist.*, t II, 23.
3. *Ap. c. Ar.*, 71.

Parvenus à une grande faveur auprès du roi, ils ont élevé des églises dans le pays et opéré un certain nombre de conversions. Mais il faut accomplir un nouvel effort : c'est alors que Frumentius, vers 350 à ce qu'il semble, fait le voyage d'Alexandrie, et demande à l'évêque de s'intéresser à la mission nouvelle. Athanase l'écoute avec curiosité; bien vite sa sympathie est conquise; il donne à Frumentius la consécration épiscopale; et voilà un nouvel évêché, une nouvelle église conquise au christianisme et rattachée à la métropole alexandrine.

Tout cela, c'est vraiment l'âge d'or, la période d'activité féconde, le triomphe après la lutte. Mais les combats ne sont pas encore finis. Le patriarche est à peine rentré d'exil que ses ennemis s'agitent contre lui; ils n'osent pas élever la voix, de crainte d'indisposer l'empereur; mais ils chuchotent tout bas les vieux griefs, le concile de Tyr, l'affaire d'Ischyras, et le reste. Ces complots à peine avoués parviennent à la connaissance de saint Athanase, qui d'ailleurs comprend sans peine le besoin de se justifier. De là l'origine de son premier grand ouvrage, celui qui porte le nom d'*Apologie contre les Ariens*. Le but poursuivi est indiqué dès les premiers mots : « Après tant de démonstrations qui se sont produites en ma faveur, je pensais que mes ennemis n'avaient plus qu'à se cacher, ou plutôt à se condamner pour tant de calomnies. Mais puisque, loin de rougir de leur propre condamnation, ils poursuivent par sottise leurs rampantes menées pour me chagriner, et avec moi les âmes pures, j'ai cru devoir vous présenter mon apologie, afin que vous ne toléries plus les murmures... Pour ce qui me concerne, il n'est plus besoin de jugement : il

a été porté non pas une fois, non pas deux, mais souvent : d'abord dans votre province réunie par près de cent évêques ; puis à Rome par près de cinquante ; enfin, dans le grand synode de Sardique, où plus de trois cents évêques, assemblés par l'ordre des très pieux empereurs Constance et Constant, déposèrent mes ennemis et s'unirent en ma faveur dans un vote solennel [1]. » Et pour montrer la légitimité de son retour, Athanase produit un ensemble imposant de documents et de témoignages : l'encyclique des évêques d'Égypte, la lettre de Jules aux Orientaux, les lettres relatives au concile de Sardique, les pièces officielles de son rappel, d'autres encore ; après quoi, il peut reprendre par le début le récit de ses aventures, ou plutôt la citation des actes qui ont jadis servi à les légitimer. Tout son ouvrage n'est qu'un recueil de documents à peine reliés les uns aux autres par la trame légère d'un rapide récit. Rien à première vue de plus objectif, de plus impersonnel. L'accusé semble s'effacer complètement devant les faits : eux seuls sont chargés de lui rendre justice et de le réhabiliter. En réalité, c'est à un plaidoyer que nous avons affaire, et le titre d'apologie n'est pas employé en vain. Les textes rassemblés par saint Athanase sont ceux qui militent en sa faveur. Ceux qui pourraient être interprétés contre lui sont omis : il n'y a rien, par exemple, des pièces du concile de Tyr ou de l'enquête en Maréote ; rien non plus de la synodique des Orientaux de Sardique. Ces témoignages n'ont pas plus de valeur que s'ils n'existaient pas. L'apologie contre les Ariens constitue une puissante arme de combat

1. *Ap. c. Ar.*, 1.

ce n'est pas pour le plaisir de raconter l'histoire des événements passés que saint Athanase l'a écrite; rien de plus opposé à son tempérament qu'une conception esthétique ou désintéressée des devoirs de l'écrivain. Composer un ouvrage, pour lui, c'est encore agir : la plume n'est que le moyen de suppléer à l'insuffisance de la parole[1].

Après l'apologie personnelle, l'apologie doctrinale. Il ne suffit pas à saint Athanase de défendre sa cause, il lui faut encore défendre sa croyance. Un peu plus récente, et remontant aux années 350-353 environ, est la *Lettre sur les décrets du concile de Nicée*, dont le titre grec peut être traduit de la manière suivante : Que le concile de Nicée, vu la malice des Eusébiens, a formulé comme il fallait et selon la piété, ce qu'il a défini contre l'hérésie arienne. Suivant une hypothèse brillante, ce traité n'était dans la pensée de son auteur qu'une introduction à un recueil de documents assez analogue à l'Apologie contre les Ariens[2] : peu à peu les documents se sont détachés de leur introduction qui a commencé à mener une existence indépendante ; mais celle-ci au début n'existait qu'avec eux et pour eux. Telle qu'elle est, l'épître en question constitue la première défense dogmatique faite par saint Athanase du concile de Nicée et de ses formules. L'auteur s'y attache surtout à expliquer pourquoi les Pères ont employé le terme consubstantiel, malgré son absence de l'Écriture sainte. Il rappelle les discussions qui ont

1. Les derniers chapitres de l'Apologie contre les Ariens forment un appendice, qui dut être ajouté à l'ouvrage après 357.

2. Cf. O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. III, p. 71

eu lieu au concile, éclaire le sens de l'expression contestée, et finit par un appel à la tradition représentée par les grands docteurs de l'Église d'Alexandrie.

Or, de ceux-ci, l'un surtout était suspect, et les Ariens aimaient à faire appel à son témoignage : c'était l'évêque Denys. Un siècle auparavant, ce savant homme avait employé contre les Sabelliens une terminologie équivoque, d'où l'on pouvait conclure qu'il séparait dans la Trinité le Père et le Fils, et qu'il ne regardait le Fils que comme la première des créatures du Père ; dès son vivant, il avait dû se défendre, expliquer en particulier au pape Denys auquel on avait porté l'accusation pourquoi il n'avait pas employé le terme consubstantiel. Les partisans d'Arius, tout heureux de trouver un des leurs parmi les prédécesseurs d'Athanase, refusaient naturellement de faire état de son apologie et aimaient à invoquer son autorité. Saint Athanase se crut obligé de venger la mémoire de Denys. Un nouvel ouvrage, composé à la même époque que la lettre sur les décrets de Nicée, et peut-être comme une suite et une explication de cette lettre, l'*Épître sur la pensée de Denys*, s'efforce d'expliquer dans un sens orthodoxe les expressions suspectes du saint martyr : plusieurs fragments de son œuvre sont cités, minutieusement discutés, et au terme de son examen critique, saint Athanase pense avoir le droit de proclamer la conformité de la doctrine de Denys avec celle du concile de Nicée. Peut-être son exégèse est-elle un peu partiale : un peu plus tard, saint Basile, qui n'avait pas les mêmes raisons d'être indulgent pour un évêque d'Alexandrie, déclara sans ambages que le langage de saint Denys était équivoque et que les

Ariens n'avaient pas tout à fait tort de le regarder comme un des leurs. Quoi qu'il en soit, la grande mémoire de Denys avait en Athanase trouvé un vengeur. Il ne devait pas être dit qu'un maître vénéré de l'Église d'Alexandrie était resté sans défense dans son propre pays.

Directeur de conscience, administrateur, écrivain, Athanase est donc tout cela à la fois après son retour d'exil. Il a définitivement trouvé sa voie, si tant est qu'il ait dû jamais la chercher, et il se donne tout entier à ce qu'il regarde comme son devoir. Une telle activité étonne : toujours en éveil, prête à marcher au premier combat, jamais surprise en défaut. Ces saints du quatrième siècle sont des géants, mais celui d'Alexandrie est peut-être le plus grand d'entre eux.

Si quelque chose pourtant devait étonner Athanase, c'était la paix dont il jouissait depuis 346. Il n'était pas accoutumé à de si longs répits; et sans doute s'inquiétait-il de ce repos, lorsque la trompette guerrière recommença à sonner. Ce fut en 350 que les premiers éclats s'en firent entendre. Un soulèvement militaire avait éclaté en Occident, et l'empereur Constant y avait trouvé la mort : toujours il avait soutenu Athanase qui perdait en lui un protecteur dévoué et fidèle. Le comte Magnence, que les soldats gaulois avaient proclamé Auguste à sa place, pourrait-il ou voudrait-il jouer le même rôle vis-à-vis de l'évêque d'Alexandrie? On se le demandait lorsqu'on vit arriver en Égypte une ambassade, destinée à Constance, mais qui avait débarqué en Libye, peut-être pour prendre langue avec le patriarche : elle comptait parmi ses membres Servais, évêque de Tongres, un autre évêque du nom de

Maxime, et deux palatins, Clément et Valens.

La situation était délicate. Athanase s'en tira avec son habileté coutumière. Il reçut les envoyés de Magnence en pleurant sur la mort de Constant; et il invita la communauté à prier pour le salut du très pieux Auguste Constance. Ce n'était que sagesse : l'avenir le fit bien voir. La position de l'usurpateur était loin d'être sûre, et le pouvoir de Constance demeurait inébranlable en Orient. Celui-ci, en attendant, continuait à protéger le patriarche, dont il avait encore besoin. Dès qu'il eut appris la mort de son frère, il envoya à saint Athanase une lettre pacifique, où il l'exhortait à rester fidèle à ses devoirs d'évêque et l'assurait de sa bienveillance : « Il n'a pas échappé à ton intelligence que j'ai toujours souhaité le bonheur de mon frère Constant. Quand je sus qu'il avait été enlevé par un complot des plus monstrueux des hommes, dans quelle tristesse fus-je plongé ! Votre prudence peut en juger aisément. Mais puisque, dans la présente circonstance, il se trouve des gens pour tenter de t'effrayer de ce drame lamentable, j'ai cru devoir envoyer la présente lettre à Ta Dignité. Je t'exhorte à pratiquer le devoir d'un évêque : instruis le peuple à se réunir dans la vraie religion et vaque avec lui aux prières consacrées. Ainsi nous est-il agréable. Nous voulons que, conformément à notre décision, tu sois en tout temps évêque dans ton église [1]. »

Aussi longtemps que Magnence demeura dangereux, Constance tint fidèlement parole et laissa la paix à Athanase. Les Eusébiens pouvaient bien se mettre en mouvement, réunir leur concile à Sir-

1. *Ap. ad Const.*, 23.

mium pour renouveler la sentence de déposition jadis portée contre l'évêque Photin, et pour proclamer une fois de plus la quatrième formule d'Antioche; ils pouvaient même tenir à Antioche un synode d'une trentaine d'évêques, dans lequel ils dénonçaient l'évêque d'Alexandrie comme coupable de haute trahison. Constance ne voulait rien entendre. Du moins déjà laissait-il faire, ce qui était mauvais signe; et l'armée eusébienne, forte de cette approbation tacite, se reconstituait autour d'Acace de Césarée, d'Ursace et de Valens, ceux-ci revenus à leurs premières amours et déserteurs de l'orthodoxie. La bataille de Mursa (28 septembre 351) fut un rude coup porté à l'autorité de Magnence; mais elle ne fut pas décisive. Ce ne fut qu'en 352 que Constance parvint à franchir les Alpes et s'établit à Milan.

A ce moment, Athanase put craindre plus sérieusement. Le pape Jules venait de mourir (12 avril 352), et il avait été remplacé par Libère. Le nouvel élu serait-il favorable au patriarche d'Alexandrie? On ne savait encore; et les Orientaux durent d'abord espérer qu'ils l'amèneraient à leur parti, car ils lui envoyèrent force lettres où ils répétaient toutes les vieilles accusations, sans manquer d'y ajouter de nouveaux griefs. Mais Athanase apprit ces démarches, et tout de suite se mit en mesure d'y couper court : le 19 mai 353, une ambassade qui comprenait cinq évêques et trois prêtres, sous la conduite de Sérapion de Thmuis, quitta Alexandrie; elle emportait, pour la présenter au pape, une lettre signée de quatre-vingts évêques égyptiens en faveur de leur patriarche.

Les députés d'Athanase étaient à peine partis

depuis trois jours qu'on vit arriver à Alexandrie une galère officielle qui amenait un envoyé de la cour nommé Montan. Celui-ci apportait à l'évêque une lettre de l'empereur, dans laquelle Constance accordait à Athanase l'autorisation sollicitée par lui, de se présenter devant le souverain. Athanase n'avait jamais rien demandé. Il pressentit le piège qu'on lui tendait, et refusa de partir, alléguant qu'un évêque ne peut s'éloigner de son église et moins encore être importun à l'empereur. La ruse de Constance était percée à jour: il voulait, en éloignant Athanase de son église, le frapper plus facilement. De nouveau, la diplomatie de l'évêque avait été supérieure à celle de l'empereur. Mais la réponse d'Athanase équivalait à une déclaration de guerre. Lorsque les évêques égyptiens, après avoir obtenu de Libère et du concile romain des lettres de communion, cherchèrent à voir Constance, celui-ci refusa de les recevoir. La campagne allait commencer.

De plus en plus, la fortune favorisait Constance. Maître de l'Italie dès 350, il était entré en Gaule en 353. Le 10 août de cette année-là, Magnence, battu une fois encore, sur le point d'être trahi par ce qui lui restait de fidèles, se donna la mort. L'unité de l'empire était reconstituée. Constance était désormais assez fort pour jeter le masque, et laisser de côté les artifices qu'il s'était vu obligé d'employer jusqu'alors vis-à-vis d'Athanase. Il passait à Arles l'hiver de 353-354 : il profita de sa présence en cette lointaine province de Gaule pour demander aux évêques du pays des signatures contre Athanase.

L'empereur s'adressait bien. Les évêques gaulois

n'étaient guère au courant des querelles orientales. Ils vivaient uniquement préoccupés de la vie intérieure de leurs églises et ne croyaient pas devoir s'intéresser à des choses qui se passaient si loin d'eux. A peine avaient-ils entendu parler de l'Arianisme, car la théologie n'était pas leur affaire, et le concile de Nicée leur était si complètement inconnu qu'Hilaire de Poitiers, un homme instruit pourtant, n'en soupçonnait pas même l'existence. Sans doute, un évêque de Gaule, celui de Die, avait été au nombre des trois cent dix-huit pères; trente-quatre avaient souscrit la synodique de Sardique, et parmi ces derniers plusieurs avaient réellement pris part au concile. Mais qu'étaient ces manifestations, commandées par l'autorité impériale, et qui ne touchaient pas l'intimité de la foi? Aussi, lorsque Constance demanda aux Gaulois de renoncer à la communion d'Athanase, n'hésitèrent-ils pas à satisfaire au désir d'un prince aussi pieux et aussi intéressé aux controverses religieuses. L'évêque d'Arles, Saturnin, se distingua par son zèle à satisfaire l'empereur. Un seul eut le courage de protester hautement : c'était Paulin de Trèves; là-bas, on avait encore gardé le souvenir du long séjour d'Athanase, et l'on savait mieux par quelles bassesses avait été obtenue sa condamnation. D'ailleurs Paulin paya chèrement sa résistance : selon l'énergique expression de saint Hilaire, il fut jugé indigne de son église par les évêques, digne de l'exil par le roi.

Au moment même où Constance s'efforçait de gagner les évêques gaulois, étaient arrivés à Arles des légats romains : Vincent de Capoue et un autre évêque campanien nommé Marcel. Ils étaient chargés de demander à l'empereur la réunion d'un nou-

veau concile à Aquilée. Pourquoi cette demande? Il n'est pas très aisé de le dire : on devait savoir pourtant qu'il n'y avait rien à attendre de ces réunions officielles, où le parti impérial finissait toujours par avoir raison. D'ailleurs l'ambassade de Libère aboutit à un piteux échec. Non seulement les députés romains n'obtinrent pas de concile, mais ils se laissèrent circonvenir, et, au milieu des évêques réunis à Arles, ils signèrent aussi la condamnation d'Athanase. C'était une véritable trahison : en l'apprenant le pape écrivit à Ossius une lettre navrée : « Brisé par le surcroît de douleur que leur conduite me cause, je désire mourir pour la cause de Dieu, afin de ne pas passer moi aussi pour un traître, et de ne pas paraître appuyer des doctrines que réprouve l'Évangile [1]. »

Ce n'était là qu'un premier mouvement de lassitude. Libère ne s'abandonna pas. Il envoya à Constance de nouveaux légats : Lucifer de Cagliari, accompagné du diacre Hilaire et du prêtre Pancrace, Eusèbe de Verceil et Fortunatien d'Aquilée; et il les chargea de réitérer la demande d'un concile. Cette fois l'empereur consentit à tout : il avait éprouvé à Arles la faiblesse de l'épiscopat d'Occident et savait tout ce qu'on pouvait en attendre. L'assemblée fut donc convoquée, non pas à Aquilée mais à Milan, où se trouvait alors, dans les premiers mois de 355, la cour impériale. Les évêques y vinrent nombreux, environ trois cents; et tout de suite, ils furent sollicités de souscrire à la condamnation d'Athanase. En vain Eusèbe de Verceil demanda-t-il d'abord que l'on voulût bien s'entendre

1. Hilaire, *Fr. hist.*, VI, 3.

sur la foi et signer le symbole de Nicée. On refusa de l'écouter. Il objecta que la déposition du patriarche était contraire aux canons : le seul canon, lui fut-il répondu, c'est la volonté de l'empereur. La défaillance d'Arles se reproduisit. Tous les évêques condamnèrent Athanase, tous à l'exception de trois, Lucifer de Cagliari, Eusèbe de Verceil et Denys de Milan. Fortunatien lui-même, sur qui le pape comptait tant, prit part à la forfaiture universelle.

Naturellement, saint Athanase était au courant de tout ce qui se faisait contre lui en Occident. A Alexandrie, on le laissait tranquille. Depuis l'insuccès de la mission confiée à Montan, on n'essayait plus de le faire sortir de l'Égypte : la guerre d'intrigues avait pris la place de l'attaque brusquée. Mais l'évêque ne se faisait pas d'illusions sur l'avenir ; pour être prêt à tous les événements, il profitait du repos qui lui était laissé pour composer une belle apologie de sa conduite. Jamais encore il n'avait rien écrit de si recherché, de si achevé. C'est à l'empereur Constance qu'il s'adressait, et il voulait lui présenter une œuvre digne de la majesté souveraine ; aussi faisait-il appel à toutes les ressources de la rhétorique, allant jusqu'à prévoir les jeux de physionomie que produirait sur l'empereur l'audition de son livre : « Vous souriez, prince, lui disait-il, et ce sourire est un acquiescement. » Toutes ces phrases, minutieusement écrites, traitaient d'ailleurs de bien graves questions. L'un après l'autre étaient passés en revue, examinés, discutés, réfutés, tous les griefs que l'on avait contre l'évêque d'Alexandrie. Celui-ci se plaisait à insister surtout sur le loyalisme dont il avait toujours fait preuve : jamais il n'avait desservi Constance auprès de son frère;

jamais il n'avait pactisé avec Magnence ; s'il avait un jour célébré au Caesareum sans en attendre la dédicace, il n'avait pas négligé d'y prier pour l'empereur ; s'il ne s'était pas rendu à l'invitation apportée par Montan, il était prêt à venir à la cour, aussitôt qu'il en aurait reçu l'ordre écrit : d'un mot, en toute occasion, il s'était conduit comme un sujet fidèle du très pieux empereur. Ce beau morceau d'éloquence demeura sans emploi. Athanase ne fut pas appelé auprès de Constance comme il le craignait, et l'apologie qu'il avait préparée resta dans ses cartons ; quelques années plus tard, il l'en sortit et la publia, augmentée du récit de ses nouveaux malheurs.

Car les malheurs étaient proches maintenant. Sûr de pouvoir compter sur l'Occident, Constance reprit contre Athanase une action directe. On ne pouvait le faire exiler d'Alexandrie, car il avait des lettres qui l'assuraient de la protection de l'empereur ; on n'osait l'enlever, car il était le véritable maître de son peuple. Restait à exciter une émeute, et à traiter ensuite l'évêque comme un séditieux. Deux ans et deux mois après la tentative de Montan, un notaire impérial, Diogène, arrivait à son tour à Alexandrie : on était en juillet-août 355. Il n'apportait aucun message de Constance ; il ne vit même pas Athanase ; seulement, il s'efforça, selon ses instructions, de l'obliger à partir, en soulevant le peuple contre lui. Ses efforts demeurèrent inutiles. Il eut beau conseiller, encourager, maltraiter même : le clergé et les fidèles tenaient à leur évêque. Au bout de quatre mois, Diogène dut repartir sans avoir réussi à rien.

A peine avait-il quitté Alexandrie (23 décembre

355), qu'il était remplacé, et de la belle manière Le 6 janvier 356, le duc Syrien y faisait une entrée solennelle. Il amenait avec lui des détachements de toutes les légions stationnées en Égypte et en Libye, et avait l'ordre exprès de tout mettre en œuvre pour obtenir le départ de l'évêque. Athanase ne bougeait pas : il objectait toujours les fameuses lettres qu'il avait de Constance, et surtout l'impérieux devoir de sa charge épiscopale ; le peuple l'appuyait dans sa résistance, l'acclamant à toute occasion et se montrant disposé à le défendre jusqu'au bout. Ému par cette énergique attitude, Syrien promit par la vie de César qu'il ne ferait rien jusqu'à ce qu'il en eût référé à son maître ; et l'évêque, tranquillisé par cette promesse, crut qu'il pourrait encore, pendant la nuit du 8 février, célébrer un service préparatoire à la sainte communion, une vigile, dans l'église de Théonas, l'une des plus grandes d'Alexandrie.

Cette même nuit fut choisie par le duc pour l'accomplissement de ses projets : « Il était nuit, raconte saint Athanase, et il y avait du peuple qui veillait dans l'église, attendant la fête du lendemain. Le duc Syrien apparut tout d'un coup avec des soldats au nombre de plus de cinq mille, ayant des armes et des épées nues, des arcs, des flèches, des lances... il les range autour de l'église, et les serre, afin qu'aucun de ceux qui sortiraient ne pût leur échapper. Moi, qui ne croyais pas juste, dans un si grand désordre, d'abandonner le peuple, et qui préférais m'exposer le premier au péril, m'étant assis dans la chaire, j'ai ordonné au diacre de lire le psaume : « La miséricorde du Seigneur est grande dans les siècles. » Je dis au peuple de répondre, et de se retirer ensuite chacun dans sa maison. Mais le duc s'é-

lance alors dans le temple ; les soldats assiègent de toutes parts le sanctuaire pour me saisir. Le peuple et les prêtres me pressent, me supplient de prendre la fuite. Je refuse de le faire avant que chacun d'eux soit en sûreté. Je me lève donc et je prie le Seigneur, puis je les conjure de se retirer. J'aime mieux, disais-je, être en péril que de voir maltraiter quelqu'un de vous. Plusieurs parviennent en effet à sortir ; d'autres se préparent à les suivre, lorsque quelques solitaires et quelques prêtres montent jusqu'à moi et m'entraînent. Ainsi, j'en atteste la suprême vérité, malgré tant de soldats qui assiégeaient le sanctuaire, malgré ceux qui entouraient l'église, je sortis sous la conduite du Seigneur et m'échappai sans être vu, glorifiant surtout le Seigneur de ce que je n'avais pas trahi mon peuple, et de ce que, l'ayant d'abord mis en sûreté, j'avais pu être sauvé moi-même et me dérober aux mains qui voulaient me saisir. C'est ainsi que je fus miraculeusement sauvé par la Providence[1]. »

Constance avait atteint son but : une fois de plus, Athanase avait quitté Alexandrie, et laissé vide son trône épiscopal. Mais par quels moyens? Ni l'appel à une fausse légalité, ni les habiletés de la diplomatie n'avaient pu contraindre l'intrépide évêque à déserter son devoir : rentré dans son église avec tant de lettres de l'empereur et des évêques, il ne lui convenait pas d'en sortir sans lettres, et personne n'osait en fournir! Il avait fallu un inqualifiable coup de force, un manquement odieux à la parole donnée pour arriver au résultat tant désiré. C'est vingt-trois jours après avoir pro-

1. *Ap. de fug.*, 24 ; trad. Fialon, *op. cit.*, p. 370 s.

mis d'en référer à l'empereur que le duc Syrien avait envahi l'église de Théonas, sans que rien pût faire prévoir la brusquerie de son attaque. Et voilà ce qui blesse surtout Athanase, ce qui donne à son récit un caractère d'indignation passionnée. Lui, l'ami de la vérité, le défenseur de l'orthodoxie, l'homme loyal et confiant, on l'a traité avec moins d'égards qu'un malfaiteur, comme un ennemi public. Cette seule pensée lui est insupportable.

Mais qu'importait à Constance, qu'importait aux évêques orientaux, enfin débarrassés de leur éternel adversaire? Même en Occident, toutes les voix libres avaient fait silence. Après la double défaillance d'Arles et de Milan, après l'exil de Paulin de Trèves, de Denys de Milan, d'Eusèbe de Verceil, de Lucifer de Cagliari, deux évêques seulement étaient encore à redouter : le pape Libère et le vieil Ossius de Cordoue. L'empereur leur avait aussi imposé silence. C'est par Libère qu'il avait commencé. Un jour, vers la fin de 355, il avait fait enlever de Rome le pape que l'on avait conduit à Milan sous bonne garde; et là s'était engagée la lutte suprême : « Comme vous êtes chrétien, dit Constance, et évêque de notre ville, je vous ai fait amener pour vous prévenir que vous devez exclure de votre communion cet Athanase dont l'impiété touche à la folie. L'univers entier est du même avis que moi, et un concile a privé cet homme de la communion ecclésiastique. — Les jugements ecclésiastiques, repartit Libère, doivent être conduits avec une parfaite justice. Il ne tient qu'à votre piété de soumettre la cause d'Athanase à un jugement. Si les débats concluent à une sentence de condamnation, elle sera prononcée en toute justice

selon les règles du droit ecclésiastique. Nous ne pouvons condamner un homme sans jugement. — Il a déjà été condamné par l'univers entier; seulement il a réussi jusqu'ici à se soustraire à nos poursuites. — Ceux qui ont souscrit à sa condamnation ne connaissaient pas les faits; leur adhésion a été motivée en partie par l'ambition, en partie par la crainte des mesures sévères dont vous les menaciez[1]. » Il n'y avait pas de raison pour qu'un entretien, commencé de cette façon, s'arrêtât jamais. Constance, lassé de ses vains efforts, avait fini par soumettre Libère au même régime que les autres récalcitrants; il l'avait envoyé à Bérée, au fond de la Thrace.

On n'avait pas été plus tendre pour Ossius de Cordoue, malgré son grand âge. Lui aussi, on l'avait fait venir à Milan et on l'avait entrepris de mille et mille manières. Comme il était demeuré inflexible, on avait commencé par le renvoyer dans son lointain diocèse de Cordoue; mais il n'y était pas demeuré longtemps, et on avait réussi à le transporter enfin à Sirmium, où résidait alors l'empereur.

La victoire était désormais complète ; plus même qu'elle n'avait jamais été. Du moins après le concile de Tyr, l'épiscopat d'Occident restait favorable à Athanase; il le recevait solennellement à sa communion aux conciles de Rome et de Sardique. Et puis, Athanase, exilé par sentence impériale, pouvait toujours compter sur un revirement du souverain; il avait pour lui l'empereur d'Occident aussi bien que l'épiscopat d'Occident. Maintenant les évêques

1. Théodoret, *HE.*, II, 13.

de Gaule et ceux d'Italie viennent de renoncer à soutenir leur collègue d'Alexandrie ; Constance, seul maître du pouvoir, est dominé par les évêques orientaux, les eusébiens de naguère, dont la haine pour Athanase n'a fait que grandir. Quant au patriarche lui-même, depuis la nuit fameuse où son église a été envahie, il a disparu aux yeux du monde. Personne ne saurait dire quel est le lieu de sa résidence. Il n'est même pas, comme naguère, un exilé ; il ne porte plus l'auréole que lui valaient les sentences impériales. Il est un vagabond, un fuyard.

CHAPITRE V

LE TROISIÈME EXIL (356-362).

Le 9 février 356, saint Athanase avait donc quitté Alexandrie. Où était-il? personne n'aurait pu le dire au juste. Mais ce qu'il y avait de sûr, ce que l'on savait dans les milieux fidèles, c'est qu'il n'était pas loin, et que du désert où il s'était retiré, il continuait à gouverner son Église et le monde.

La première pensée du fugitif avait été d'aller trouver l'empereur, et de lui exposer tous les détails de sa tragique histoire. Il espérait encore le fléchir, réveiller en lui le sentiment de la justice, en obtenir une approbation semblable à celle qu'il avait déjà reçue dix ans auparavant. Mais il ne persévéra pas longtemps dans son projet. Les nouvelles qu'il reçut, avant même d'avoir quitté le désert de Libye, n'étaient pas de nature à encourager ses espérances. Ce fut tout d'abord l'annonce des récents événements de l'Occident : l'exil et la captivité de Libère, la violence faite à Ossius, la défection de Fortunatien d'Aquilée et des autres en qui il croyait pouvoir mettre toute sa confiance.

Mais l'abandon de l'Occident ne pouvait étonner

l'intrépide patriarche, qui avait suivi d'un regard attentif la politique cauteleuse de Constance. Les nouvelles de l'Égypte étaient autrement inquiétantes, et révélaient un progrès ininterrompu de la persécution. Aussitôt la fuite d'Athanase connue à Alexandrie, les fidèles avaient adressé à Syrien une protestation, qu'ils avaient affichée dans toute la ville. A la version officielle des faits que l'on essayait habilement de répandre, et où l'on présentait l'évêque comme l'auteur responsable de l'émeute, ils opposaient un récit authentique de la scène de scandale. C'était bien le duc qui avait organisé le tumulte dans l'église de Théonas; on l'avait vu, en compagnie d'un notaire impérial, Hilaire, à la tête des troupes; les sabres, les javelots, les flèches que l'on conservait soigneusement étaient autant de témoignages irrécusables d'un complot ourdi à l'avance. Voilà ce qu'il fallait publier partout : le préfet d'Égypte, les fonctionnaires, les capitaines de navires surtout étaient adjurés de rapporter à travers le monde la véritable histoire de la forfaiture. En terminant leur plaidoyer, les Alexandrins demandaient qu'on ne leur envoyât pas d'autre évêque qu'Athanase; lui seul serait, jusqu'à sa mort, obéi des fidèles.

Or, on n'avait pas écouté cette requête. Au contraire, la persécution s'était poursuivie. Telle était sa violence qu'à Alexandrie, « pendant que les frères priaient, le jour de Pâques, dans un lieu désert, près du cimetière, le chef militaire, avec plus de trois mille soldats portant des armes, des épées nues et des traits, s'était précipité sur les chrétiens, et avait donné lieu à ce qu'on devait attendre d'une telle irruption contre des femmes et

des enfants qui ne faisaient que prier Dieu... Telle fut la cruauté, que des vierges furent dépouillées de leurs vêtements, et que les corps de ceux qui avaient succombé aux coups ne furent pas immédiatement remis pour être ensevelis, mais jetés dehors en pâture aux chiens, jusqu'à ce que les parents les dérobassent avec beaucoup de péril, en cachette et en grande peine d'être découverts[1] ».

Le préfet d'Égypte, Maxime de Nicée, était trop modéré et suspect de partialité pour Athanase. Il fut remplacé par un fonctionnaire plus zélé, Cataphronius, qui arriva à Alexandrie le 10 juin, en compagnie du comte Héraclius. Celui-ci était porteur de lettres impériales pour le sénat et pour le peuple d'Alexandrie. Constance s'excusait d'avoir si longtemps supporté Athanase, par respect pour la mémoire de son frère; désormais aucun ménagement n'était plus à garder et l'évêque devait être traité comme un ennemi public. Ordre était donné de remettre les églises aux Ariens. Tous les magistrats, y compris les fonctionnaires des temples païens, étaient sommés de signer une promesse par laquelle ils s'engageaient à obéir aux ordres de l'empereur et à recevoir l'évêque qu'il leur enverrait. Le quatrième jour après l'arrivée de Cataphronius, c'est-à-dire le 13 juin au matin, on commença à exécuter les prescriptions de Constance. L'église de Théonas fut la première envahie : les violences y dépassèrent tout ce que l'on peut imaginer. Mais elles furent encore anodines en comparaison de ce qui se produisit à la grande église, au Caesareum : « Un jeune libertin s'était élancé

1. *Ap. ad Const.*, 27.

et avait osé s'asseoir sur le trône de l'évêque; et là, il chantait une chanson de prostituée, le malheureux! Un autre s'avançait, des rameaux dans les mains, et les agitait en plaisantant, à la manière des païens... Les envahisseurs enlevèrent les bancs, le trône, la table sainte, les voiles de l'église; ils les brûlèrent devant la porte, sur la grande place, et jetèrent l'encens sur le feu. Oh! qui ne pleurerait à ce récit, et même ne se boucherait les oreilles, pour ne point le supporter, regardant comme un dommage pour l'âme le seul fait de l'entendre? Ils célébraient leurs idoles, et disaient : Constance est païen, et les Ariens sont pour nous; ils se soucient peu de jouer le rôle de l'hellénisme, pourvu qu'ils consolident leur hérésie. Et croyant aviser un jeune bœuf qui servait à puiser de l'eau pour les jardins du Caesareum, ils allaient l'immoler dans l'église s'ils n'eussent reconnu que c'était une génisse, un animal que chez eux il n'est pas permis de sacrifier[1]. » Les jours suivants, on renouvela ces scènes d'orgie et de carnage. Le 11 juillet on tuait toujours : le sous-diacre Eutychius fut frappé ce jour-là, au témoignage des martyrologes anciens.

La persécution s'étendit bien au delà d'Alexandrie et envahit l'Égypte entière. Près de quatre-vingt-dix évêques furent poursuivis, leurs églises livrées aux Ariens; seize d'entre eux au moins furent exilés. Jusque dans la Libye et dans la Thébaïde, on s'acharna contre l'orthodoxie. La Grande Oasis et l'Oasis d'Ammon revirent des confesseurs, comme aux temps les plus mauvais de Dioclétien.

1. *Hist. Arian.*, 55 s.

Et « lorsque ces vrais et vénérables évêques eurent été bannis ou réduits à fuir, des païens, des catéchumènes, les premiers du sénat et les plus illustres par la richesse reçurent des Ariens l'ordre d'enseigner à la place des chrétiens la foi pieuse. On ne cherchait plus, suivant le précepte de l'apôtre, si quelqu'un était irrépréhensible ; mais, à la manière de l'impie Jéroboam, celui qui donnait plus d'or était nommé évêque. Peu leur importait qu'il fût païen, pourvu qu'il donnât de l'or[1] ».

L'une après l'autre, ces angoissantes nouvelles parvenaient à l'exilé, qui apprenait ainsi la ruine de son œuvre, et plus encore le désastre de l'orthodoxie. Il continuait cependant son chemin vers l'Occident et vers l'empereur. Il essayait encore de se persuader que ces choses affreuses, des évêques bannis, des vierges violées, des églises envahies, ne pouvaient être faites par l'ordre d'un souverain aussi pieux que Constance ; et à travers le désert, il s'avançait lentement dans la direction de la mer. Mais un jour vint où les dernières illusions tombèrent, et où il fallut se résoudre à la réalité.

Ce fut lorsque le patriarche apprit qu'il avait un successeur, et que l'empereur avait écrit de nouvelles lettres pour recommander aux Alexandrins l'élu de son choix. A ce moment, Athanase comprit qu'il n'y avait plus rien à faire. Il revint sur ses pas et de nouveau s'enfonça dans la solitude. Son premier acte, peut-être, fut alors de reprendre la plume, pour écrire une *Lettre encyclique aux évêques d'Égypte et de Libye*. Le but de cette lettre est avant tout de mettre en garde ses suffragants contre une

1. *Ap. ad Const.*, 28.

formule arienne qu'on est sur le point de présenter à leur signature — il s'agit probablement de la première formule de Sirmium — et de les encourager au bon combat pour la foi. Sans doute, l'auteur exprime encore en terminant l'espoir que Constance mettra fin aux persécutions lorsqu'il connaîtra la vérité. Mais il n'y a guère plus qu'une formule terne et vide dans ce souhait sans confiance. C'est en Dieu désormais, et en soi-même que chacun doit se remettre.

Celui qui avait été choisi pour remplacer l'évêque d'Alexandrie était un certain Georges, originaire de Cappadoce, comme Philagrius, comme Grégoire, comme beaucoup de notabilités ariennes de ce temps troublé. Il avait été naguère fonctionnaire des finances à Constantinople, et l'on peut croire que son administration avait été assez peu intègre, car saint Athanase l'appelle quelque part un mangeur de caisse. Riche et avare, il apportait à l'épiscopat une âme vénale, incapable d'aucune délicatesse et d'aucune grandeur. Au reste, il était instruit, curieux des choses littéraires, et sa superbe bibliothèque devait plus tard exciter la convoitise de Julien l'Apostat, dont il avait aussi été le précepteur. Quand et comment ce personnage peu recommandable avait été nommé évêque et désigné pour occuper le siège d'Alexandrie, impossible de le savoir. Son ordination dut se faire à Antioche, qui était la ville désignée pour ce genre de cérémonies et la place forte de l'Arianisme; mais son intronisation fut précédée d'un voyage en Occident : ce fut seulement après avoir été prendre les derniers conseils de Constance qu'il osa faire à Alexandrie son entrée solennelle.

Ce fut le 24 février 357 qu'eut lieu cette cérémonie, aux applaudissements des Ariens, des païens et des Juifs. Elle fut accompagnée, ou suivie de près d'une lettre de Constance aux Alexandrins, une de ces lettres solennelles et grandiloquentes, comme l'empereur en avait naguère envoyé à Athanase. Mais cette fois, c'était contre Athanase qu'elle était dirigée et les accusations ne lui étaient pas épargnées : « Vous avez été les premiers, disait cette lettre, à établir des maîtres de sagesse, et à comprendre la voix de Dieu, vous qui avez établi les meilleurs guides, accueilli avec empressement notre décret, chassé comme il le méritait le trompeur et l'imposteur, adhéré comme il convenait à des docteurs d'une gravité et d'une vertu merveilleuses. La plupart des citoyens étaient aveuglés : on voyait dominer un homme qui, s'élançant des profondeurs de l'abîme et comme s'il était en pleines ténèbres, entraînait au mensonge les âmes avides de vérité, n'offrait jamais une parole fructueuse et séduisait à force de prestiges. Les flatteurs acclamaient, applaudissaient, s'émerveillaient. A cette heure ils grondent encore entre les dents ; les simples suivaient. C'était un débordement, qui, au milieu de la négligence universelle, emportait tout... Mais ce généreux et illustre personnage n'a pas attendu la sentence, il s'est lui-même condamné en prenant la fuite. Il est de l'intérêt même des barbares de le faire disparaître, de peur qu'il ne persuade l'impiété à quelques-uns d'entre eux, pleurant ses malheurs comme dans un drame devant les premiers venus. On lui dira donc un long adieu. Pour vous, il me faut vous ranger avec un petit nombre, ou plutôt vous honorer seuls entre tous, vous qui êtes aussi supérieurs en vertu et en intelligence

que le proclament vos actes, célébrés, peu s'en faut, par toute la terre... Vous n'avez point hésité ; vous avez virilement changé de sentiment; vous vous êtes unis au reste de l'Église. De ces soucis terrestres vous vous êtes élevés aux choses célestes sous la conduite du vénérable Georges, le plus expérimenté des hommes dans de tels exercices[1]... » En lisant ces emphatiques éloges, si peu mérités d'ailleurs, les Alexandrins durent être tentés de sourire : comment pouvaient-ils croire que l'empereur parlât sérieusement en vantant leur fidélité à leur nouvel évêque ?

Quant au vénérable Georges, c'était bien de choses célestes vraiment qu'il se préoccupait. Aidé du duc Sébastien, un manichéen farouche qui avait remplacé Syrien à la tête de la force armée, il continuait sans relâche la persécution contre les partisans d'Athanase. On était en carême lorsqu'il était arrivé à Alexandrie. Après la fête de Pâques, on assista de nouveau aux tristes spectacles qui, depuis un an, étaient devenus familiers : vierges jetées en prison, évêques emmenés dans les chaînes par des soldats, pillage des maisons occupées par les veuves et les orphelins. « On faisait des descentes dans les demeures, raconte saint Athanase, on transportait de nuit les chrétiens, on mettait les scellés ; les frères des clercs étaient en danger pour leurs frères[2]... » A mesure que le temps passait, la cruauté augmentait : « La semaine de la sainte Pentecôte, le peuple, après avoir jeûné, s'était rendu au cimetière pour prier : tous avaient horreur de la com-

1. *Ap. ad Const.*, 30; trad. Fialon, *op. cit.*, p. 336 ss.
2. *Ap. de fug.*, 6; trad. Fialon, *op. cit.*, p. 351.

munion de Georges. A cette nouvelle, ce profond scélérat excite le chef militaire Sébastien, et celui-ci avec une troupe de soldats portant des armes, des épées nues, des arcs et des traits, se précipite, en plein dimanche, sur les peuples. Il ne trouve plus que quelques fidèles en prière, car la plupart s'étaient retirés à cause de l'heure ; et alors furent commis les crimes qu'on devait attendre d'un agent des Ariens. Il allume un bûcher, place des vierges près du feu, et les force à dire qu'elles ont la foi d'Arius ; les voyant victorieuses, sans souci des flammes, il les fait dépouiller et battre au visage, au point de les rendre méconnaissables[1]. » De nouveau, les caravanes de déportés reprirent le chemin de la Grande Oasis ; les dépositions d'évêques se multiplièrent et beaucoup parmi ces vénérables vieillards, qui déjà avaient traversé tant de dangers, moururent par suite des mauvais traitements.

La terreur s'étendit plus loin qu'Alexandrie, plus loin même que la terre d'Égypte. Un jour, les rois d'Éthiopie Aïzan et Sazanas reçurent de l'empereur une lettre étrange. Constance leur demandait d'envoyer leur évêque Frumentius en Égypte « devant le vénérable Georges et les autres évêques d'Égypte qui, en fait d'ordination et de semblables jugements, sont des maîtres autorisés ». La raison de cette requête était simple : c'est que Frumentius avait été élevé par Athanase à l'épiscopat ; on voulait se rendre compte de sa doctrine, et décider s'il était digne de garder la direction de son Église. « Si Frumentius s'empresse d'obéir, prêt à rendre compte de toute la situation, il sera clair pour tous qu'il n'est

1. *Ap. de fug.*, 6 ; trad. Fialon, *op. cit.*, p. 351 s.

pas en désaccord avec la loi de l'Église et la foi dominante... S'il diffère et fuit le jugement, il est évident que, séduit par les discours du pervers Athanase, il est impie envers Dieu, avec la même préméditation dont a été convaincu ce scélérat [1]. » Décidément, Constance et ses amis ne doutaient de rien.

Georges d'ailleurs n'était pas un cœur sensible. Les souffrances de ses victimes ne l'empêchaient pas de profiter de la haute situation qu'il occupait. Son épiscopat alexandrin ne fut pour lui qu'une bonne spéculation; il avait été dans les finances et savait s'en souvenir : il accapara tout, le nitre, les salines, les marais où poussait le papyrus; il poussa l'effronterie et la cupidité jusqu'à organiser à son profit un monopole des pompes funèbres. Le scandale qu'avait, cent ans auparavant, causé à Antioche Paul de Samosate, se renouvelait à Alexandrie, plus odieux encore et plus révoltant.

Dix-huit mois durant se prolongea cette tyrannie. Pendant quelque temps, l'évêque eut auprès de lui, comme conseiller, un certain Aèce, originaire d'Antioche, qui était un arien déclaré, et dont l'enseignement, plus précis que celui de la plupart des évêques, faisait un adversaire redoutable de l'orthodoxie. Déjà du temps d'Athanase, Aèce avait séjourné à Alexandrie, mais il n'avait pu y répandre son enseignement. Il n'eut pas plus de succès pendant son second séjour, malgré l'appui de l'évêque, qui pourtant redoublait d'efforts pour propager sa foi.

Enfin, la patience se lassa. Le 29 août 358, les Alexandrins excédés, poussés à bout, se soulevè-

1. *Ap. ad Const.*, 31; trad. Fialon, *op. cit.*, p. 339 s.

rent et vinrent attaquer Georges dans l'église de Denys. Pour cette fois, il échappa à ceux qui voulaient lui faire un mauvais parti. Mais la lutte continua : le 2 octobre, l'intrus abandonna la ville ; quelques jours plus tard, le 11 octobre, ses partisans étaient chassés des églises qui rentraient au pouvoir des Athanasiens. Le triomphe de ceux-ci ne fut pas de longue durée. Dès le 24 décembre, le duc Sébastien reparaissait à Alexandrie, et obligeait, par la force, les orthodoxes à rendre les églises aux partisans de Georges. L'année suivante, le 23 juin 359, un notaire impérial du nom de Paul institua une commission chargée de rechercher ceux qui avaient dirigé l'émeute : un grand nombre furent punis. Sans doute, Georges n'avait pas osé revenir dans sa capitale et c'était quelque chose déjà de l'avoir éloigné. Son parti n'en restait pas moins triomphant ; aussi longtemps que vécut Constance, il n'y eut pas de place pour Athanase à Alexandrie.

Pendant tout ce temps — il se prolongea six ans — l'évêque vécut au désert. Aussitôt qu'il s'était rendu compte de l'inutilité d'une nouvelle démarche auprès de Constance, il avait repris le chemin de la solitude. Il y resta. Fréquemment, il lui arrivait de se déplacer, afin d'échapper aux recherches de la police impériale ; l'une après l'autre, il visitait toutes les retraites monastiques, si nombreuses en son vaste diocèse. Après saint Pachôme, saint Antoine était mort en 356 ; mais avant de disparaître, il avait légué au patriarche sa tunique en peau de mouton, et le manteau fort usé qui lui servait de lit : dernière attention, dans laquelle se symbolise au mieux l'indissoluble union de l'évêque et des moines. Partout où il allait, Athanase était sûr de

trouver bon accueil ; son peuple entier était avec lui, ses religieux surtout. La légende s'est plu à embellir le séjour de saint Athanase au désert ; preuve décisive que l'histoire n'a rien trouvé à en retenir. De fait, l'érudit qui fouille aujourd'hui les vieux textes n'est pas plus capable de découvrir la retraite du fugitif que jadis ne l'était la police de Constance. Le désert a bien gardé les secrets qui lui étaient confiés.

Cette période fut admirablement féconde. Si l'histoire extérieure d'Athanase, pendant son troisième exil, ne présente aucun incident digne d'intérêt, il ne faudrait pas conclure que le patriarche se résignait à l'inactivité. Son tempérament de lutteur n'aurait jamais pu s'y résoudre. Il ne pouvait plus parler. Il écrivit. Jusque-là, si l'on met à part ses ouvrages de jeunesse, et les quelques écrits apologétiques qu'il avait composés durant la décade d'or, il avait rarement pris le calame. Il devait naturellement éprouver peu de goût pour ce genre d'action trop calme ; peut-être aussi, en songeant que les écrits demeurent, craignait-il de fournir à ses adversaires des armes durables contre lui. Une fois au désert, il ne redoute plus rien. A chaque instant arrivent à Alexandrie de nouveaux ouvrages, écrits en un style de feu, qui portent des nouvelles du patriarche, et le rappellent au souvenir de ses ennemis.

Voici d'abord l'*Apologie à Constance*. Ce beau morceau d'éloquence, écrit depuis plusieurs années, était resté sans emploi. L'empereur n'avait pas appelé Athanase, et celui-ci avait renoncé au projet d'aller le trouver en personne. Bien vite, quelques chapitres nouveaux sont ajoutés au fonds primitif,

dans lesquels l'exilé raconte les derniers événements. Le style reste grave, comme il convient à un plaidoyer qui est censé s'adresser à l'empereur; les éloges hyperboliques abondent : jusqu'à la fin, on loue l'amour de Constance pour les divines Écritures, sa religieuse clémence, son humanité. A peine parfois l'ironie perce-t-elle légèrement derrière les épithètes officielles. Et le livre une fois achevé est envoyé à Georges, afin de lui rappeler une fois de plus le souvenir de son adversaire.

Puis c'est l'*Apologie pour la fuite*. Ici le ton change. Avec quelle ardeur Athanase entame le combat! « J'entends Léonce d'Antioche, Narcisse de Néronias, Georges de Laodicée et les autres Ariens cancaner sur mon compte, et me déchirer. Ils me traitent de lâche parce que je ne les ai pas laissés m'assassiner[1]. » Avec un pareil début, on peut être sûr que l'attaque ne chômera pas, et que la défense sera vivement menée. Dans l'Apologie à Constance, les ennemis d'Athanase sont encore ménagés; on évite de prononcer leurs noms; on les désigne d'une manière générale, par un terme vague. Ici, rien de tel. L'heure n'est plus aux dissimulations habiles. Tout de suite des noms, des personnalités! On accuse Athanase d'avoir pris la fuite, de s'être soustrait aux violences des sicaires impériaux. Quelle impudence! « S'ils attaquent ma fuite, ce n'est pas par vertu, dans le désir de me voir agir en homme de cœur. D'où viendrait un tel vœu à des ennemis, pour des hommes qui ne courent pas avec eux la carrière du mauvais esprit? C'est par malice qu'ils bourdonnent partout de tels bruits, se figurant, dans leur

1. *Ap. de fug.*, 1.

bonhomie, que, par crainte de leurs injures, je vais me livrer entre leurs mains. Voilà ce qu'ils veulent ; c'est pour cela qu'ils s'agitent, jouent la comédie de l'amitié, et poursuivent en ennemis. Rassasiés de sang, ils veulent encore se délivrer d'un homme qui, éternel ennemi de leur impiété, affiche et confond leur hérésie[1]. » Puis c'est le récit des dernières horreurs dont Alexandrie a été le théâtre, et l'âme d'Athanase frémit en dénonçant les abominations ordonnées par l'évêque Georges : l'intrus d'ailleurs n'est que le digne continuateur des hérétiques qui l'ont envoyé. Partout les églises pleurent les pasteurs qui leur ont été outrageusement enlevés. Mais là ne se borne pas la justification d'Athanase. Il a hâte, dirait-on, de laisser de côté ces visions de meurtre et de sang. Ce n'est pas par crainte de la mort qu'il s'est lui-même caché, et volontiers, il aurait souffert pour le Christ à côté de ses fidèles. Il n'est parti que pour remplir un devoir. Il a entendu la parole de l'Évangile qui recommande aux apôtres de fuir de ville en ville afin que la vérité puisse toujours faire entendre sa voix ; et il a obéi à cette parole. On peut être sûr qu'il ne faillira pas au devoir de la prédication, et que le Verbe de Dieu ne sera pas lié aussi longtemps qu'il lui restera un souffle de vie. Vers la fin de l'ouvrage, l'indignation reprend le dessus : l'auteur ne peut rester davantage dans la sereine région des principes, et c'est sur une peinture indignée des mœurs ariennes qu'il termine sa défense, comme il l'avait commencée : « Ces hommes, à ce qu'il paraît, veulent tout oser, tout tenter, pour montrer leur méchanceté et leur cruauté. Leur vie est telle qu'on

1. *Ap. de fug.*, 1 ; trad. Fialon, *op. cit.*, p. 348 s.

doit l'attendre de leurs sentiments et de leurs futiles propos ; et personne ne pourrait dire contre eux tout ce qu'eux-mêmes ne rougissent pas de faire... Narcisse, chargé de crimes, est déposé par trois synodes et aujourd'hui il se distingue entre tous par sa perversité. Georges, dégradé de la prêtrise pour ses vices, s'est nommé lui-même évêque[1]... » Tels sont les hommes que Constance l'hérétique a fait instituer évêques.

Constance l'hérétique ! c'est ainsi maintenant qu'Athanase désigne le pieux et solennel empereur dont il parlait si respectueusement dans sa première apologie. Mais ceci n'est rien encore ; le désert permet d'oser davantage. Un jour, dans les cellules des moines, on se passe en grand mystère un nouveau livre du proscrit. Il est adressé « à tous ceux qui, en tous lieux, pratiquent la vie monastique et sont affermis en la foi de Dieu, sanctifiés dans le Christ, et disant : Voici que nous avons tout quitté et l'avons suivi ». Dans la lettre-préface, se lit cette invitation pressante : « Renvoyez-moi ce livre immédiatement ; ne livrez le manuscrit à personne, et n'en prenez point copie pour vous-mêmes. Comme d'honnêtes changeurs, contentez-vous de le lire, même si vous désirez le relire plusieurs fois. Car il n'est pas sûr de laisser passer à la postérité les écrits d'hommes balbutiants et inexpérimentés comme moi[2]. » Quel est donc l'ouvrage ainsi annoncé ? C'est l'*Histoire des Ariens adressée aux moines*. Les solitaires veulent connaître davantage les méchants qui ont exilé leur saint évêque, et causé

1. *Ap. de fug.*, 26 ; *Id.*, *ib.*, p. 372 s.
2. *Ep.* I *ad monach.*

tant de souffrances à la vraie foi du Christ. Bien vite, tout de suite après avoir achevé l'apologie pour sa fuite, Athanase satisfait à ce pieux désir; et dans un style vif, imagé, saisissant, fait exprès pour ces âmes simples et ces cœurs confiants, il se hâte d'écrire l'histoire des événements qui ont suivi le concile de Tyr.

On est bien loin ici de l'Apologie contre les Ariens; les longues séries, si impressionnantes, de documents officiels, ont fait place à des récits personnels, où le souci du pittoresque semble la première préoccupation du narrateur; il ne s'agit plus de se justifier, il faut émouvoir, exciter les passions, encourager à la résistance, et Athanase y excelle. Le début de l'ouvrage est perdu ; à peine est-on tenté de le regretter, car ainsi on est immédiatement jeté dans la fournaise. Tout d'un coup, nous nous trouvons au lendemain du concile de Tyr, et nous assistons aux conciliabules des Eusébiens : « Ils ne rougissent pas de dire dans leurs lettres : Athanase frappé, l'envie cesse, et nous n'avons plus qu'à recevoir Arius, ajoutant pour l'intimidation des auditeurs : Ainsi l'a ordonné l'empereur. Puis, ils n'eurent pas honte d'ajouter encore : Ils sont droits les sentiments de ces hommes. Ils ne craignent donc pas ce qui est écrit : Malheur à vous qui appelez doux ce qui est amer, qui donnez aux ténèbres le nom de lumière[1] ! » Ce sont encore les mêmes évêques, leurs frères du moins, Ursace et Valens, que nous voyons un peu plus loin « se raviser comme des chiens, revenir à leur vomissement, et se rouler comme des pourceaux

1. *Hist. Arian.*, 1.

dans le premier bourbier de leur impiété[1] ». Aucune expression n'est assez méprisante pour ces prétendus pasteurs des peuples : « Ne dirait-on pas d'une comédie jouée sur la scène? Ces soi-disant évêques sont des comédiens. Constance, l'auteur de la pièce, leur renouvelle la promesse d'Hérode à Hérodiade, et ils reprennent la danse de leurs calomnies pour l'exil et la mort de ceux qui sont pieux envers le Seigneur[2]. »

Rien, ni personne n'est épargné par l'écrivain, et l'empereur moins que quiconque. Dans le désert, on peut en parler familièrement, car les dénonciateurs ne sont pas à craindre. On peut même le désigner sous son sobriquet « Costyllios, qui oserait le dire chrétien? n'est-ce pas plutôt le portrait de l'Antéchrist[3]? » Ce dernier trait achève de donner la mesure. Celui qui chercherait dans l'*Histoire des Ariens* un traité impartial serait déçu. L'auteur y est virulent, emporté parfois dans ses appréciations trop catégoriques. Mais personne ne songe à lui en vouloir. Il a trop souffert pour avoir perdu le droit de se venger, de dire à ses adversaires ce qu'il pense d'eux, de leur lancer au visage l'expression de son mépris. Les pieux solitaires, qui, dans leurs retraites, reçurent le nouveau livre de leur évêque, durent frémir en songeant aux ennemis qui menaçaient la religion ; mais ils étaient de rudes hommes, et leur piété n'avait rien de mièvre ou d'efféminé : avec une ardeur nouvelle, ils se groupèrent autour du patriarche, prêts à le défendre jusqu'à la mort.

1. *Hist. Arian.*, 29.
2. *Hist. Arian.*, 52.
3. *Hist. Arian.*, 74.

En même temps que l'histoire des Ariens va apporter aux moines le récit des persécutions, une lettre, envoyée à Sérapion, rappelle les détails de la mort d'Arius ; cette lettre aussi a son importance, car elle contient un encouragement à la lutte. La Providence, qui a fait disparaître le chef de l'hérésie, au moment même où l'on allait être obligé de l'introduire à l'église, veille toujours sur les croyants, et les conduit à une victoire définitive. Voilà la grande leçon morale qui se dégage du récit d'Athanase ; œuvre de polémique encore, fragment détaché de la grande histoire. C'est par de tels moyens que l'exilé entretenait l'ardeur de ses fidèles.

Mais il ne se contentait pas de rappeler l'histoire des temps passés. Il se souvenait aussi que le premier devoir de l'évêque est d'enseigner la vérité, et qu'aux hérésies d'Arius, il convenait d'opposer un résumé clair et fidèle de la doctrine orthodoxe. Cet ouvrage de théologie manquait encore aux catholiques. Ceux qui avaient jadis essayé de défendre la foi de Nicée, Eustathe d'Antioche et Marcel d'Ancyre, avaient été l'un et l'autre accusés de sabellianisme, et leurs ouvrages, suspects ou condamnés, ne pouvaient être considérés comme des exposés authentiques de la vraie croyance. Athanase seul était capable d'entreprendre le travail nécessaire. Déjà, avant sa fuite, il avait été amené à aborder les questions doctrinales : dans les lettres sur les décrets de Nicée et sur l'opinion de Denys, il avait indiqué les positions de l'orthodoxie. Mais ce n'étaient là que des écrits d'occasion. Peut-être n'aurait-il jamais eu le temps de faire davantage, si l'exil ne lui avait fourni les loisirs nécessaires à la composition d'un plus vaste ouvrage. Car c'est

très probablement à ces années de vie errante qu'il faut rapporter la composition des *Discours contre les Ariens*[1].

Ces discours, au nombre de trois[2], constituent la première synthèse de l'enseignement catholique sur la Trinité, depuis la naissance de l'Arianisme. Ils sont un véritable chef-d'œuvre de discussion franche, serrée, sincère. Au réquisitoire passionné des apologies, fait place un exposé ample et lumineux de la vérité, dans son opposition à l'Arianisme. Au début du premier livre, Athanase commence, comme il convient, par citer les principaux documents de la controverse, extraits de la *Thalie* d'Arius, et des autres ouvrages de ses premiers disciples. Puis la lutte s'engage, à propos de l'origine éternelle du Fils et de son unité substantielle avec le Père : « Arguments de raison et arguments scripturaires sont examinés à fond et retournés dans tous les sens. L'éternité du Verbe, sa génération divine, son immutabilité sont lumineusement démontrées. L'évêque d'Alexandrie s'arrête longuement sur les quatre ou cinq textes fondamentaux où les Ariens cherchaient un appui solide. Le second livre est entièrement consacré au passage fameux des Proverbes, VIII, 22 : Le Seigneur m'a créé; ce qui fournit à saint Athanase l'occasion d'élucider le

1. Nous adoptons ici la date anciennement proposée par les Mauristes, qui est aussi celle de Mgr Duchesne, *H.A.*, t. II, p. 269, et d'O. Bardenhewer, *Geschichte der Altkirchlichen Literatur*, t. III, p. 55. F. Loofs place la composition de cet ouvrage en 338-339, après le premier exil; F. Cavallera préfère les années 347-350. La question est difficile à trancher, mais nous ne voyons pas de raison pour rejeter la date traditionnelle (cf *Ep. ad Serap.*, 1).

2. Le quatrième est apocryphe.

concept de créature et d'en montrer l'opposition avec celui de Fils de Dieu. Le troisième livre est peut-être le plus remarquable de tous pour la beauté de la doctrine, la fermeté du raisonnement, l'ordonnance et la mesure dans le développement. Comment le Fils et le Père sont un, non pas moralement mais physiquement, qu'on ne peut attribuer au Verbe l'ignorance et les infirmités dont l'Écriture parle quelquefois à propos du Christ, c'est le thème de cette dernière partie, où Athanase trouve souvent l'occasion de développer ce qu'il appelle le but de la foi, le mystère de l'Incarnation, et cette distinction fondamentale, dans le Christ, de l'humanité et de la divinité, où il trouve la solution de toutes les difficultés mises en avant par les défenseurs de l'Arianisme[1]. »

Toutes ces idées sont exposées et développées du point de vue de la foi vivante et concrète. Saint Athanase ne s'intéresse pas aux idées pures qui n'ont pas de répercussion dans la vie pratique. S'il s'oppose aux Ariens avec une inlassable énergie, c'est avant tout parce qu'ils lui enlèvent son Sauveur. Si le Christ n'est pas Dieu, ne cesse-t-il de répéter, comment donc l'homme sera-t-il racheté? Peu importe que le Verbe ait participé ou non à l'œuvre créatrice du Père! le rôle démiurgique du Logos, sur lequel avait insisté Origène, n'intéresse guère Athanase. Pourvu que l'œuvre du salut soit sauvegardée, le reste est affaire de discussion presque libre dans les écoles. Le Fils et le Saint-Esprit sont Dieu, au même titre que le Père : voilà ce que l'Écriture et la tradition ne cessent d'affirmer;

1. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 208.

l'Écriture surtout, la grande inspiratrice d'Athanase, dont l'œuvre est toute remplie de citations empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testaments. Il lui suffit. Le mode de génération du Fils, les relations intimes des trois personnes divines, beaucoup d'autres problèmes encore, qui dans quelques années vont passionner l'opinion, et recevoir chez les Cappadociens une solution définitive, sont pour Athanase comme s'ils n'existaient pas. On s'est étonné parfois, et la chose le mérite, de la pauvreté extrême de son vocabulaire théologique. Il manque des termes les plus élémentaires, de ceux qui servent à désigner dans la Trinité l'élément commun, la nature ou la substance divine, et les caractères particuliers des personnes. Avec le concile de Nicée, il se contente des mots ousie et hypostase, qu'il emploie d'ordinaire et jusqu'à la fin de sa vie comme des synonymes. Une seule fois, dans le *Tome aux Antiochiens,* il consentira à accepter une formule plus précise, et à dire : trois hypostases dans une seule ousie. Il est encore loin de là dans les discours contre les Ariens. Bien plus, le symbole de Nicée avait jadis canonisé le mot consubstantiel, et l'expression : de la substance du Père, pour caractériser les relations du Père et du Fils; on pourrait s'attendre à voir Athanase insister sur ces formules, les employer à l'exclusion de toutes les autres, les recommander à ses lecteurs comme la pierre de touche de l'orthodoxie. Il n'en est rien. A tout instant, dans les discours contre les Ariens, on trouve des mots imprécis, dangereux même parfois à cause de l'usage qui en est fait chez les hérétiques : c'est ainsi qu'Athanase parle de la similitude du Père et du Fils, tout comme sont en

train de le faire les homéens, ou encore de leur similitude selon la substance de la même manière que Basile d'Ancyre et les homéousiens. Il ne faudrait pas conclure de là, comme on l'a fait parfois, que le patriarche d'Alexandrie regrettait la concession faite à la terminologie occidentale par les Pères de Nicée, et qu'il préférait, toutes les fois qu'il pouvait parler en son nom, des mots plus vagues ou plus conformes aux habitudes de l'Orient. En réalité, le consubstantiel se rencontre dans toutes ses œuvres, et partout, il est mélangé aux expressions suspectes : lorsqu'on tient compte du contexte, on s'aperçoit que ce mélange provient surtout de l'indifférence de l'évêque pour les questions abstraites. Ce grand chrétien n'est pas un grand théologien, si du moins l'on entend par théologie l'étude méthodique des problèmes relatifs à la nature et à la vie divine. L'instrument indispensable du théologien, c'est une langue bien faite, dans laquelle tous les termes sont rigoureusement définis, et cet instrument manque à Athanase, mais il n'en souffre pas, et ne se préoccupe pas de le créer.

Ceci serait un défaut peut-être chez un autre que lui, moins soucieux de trouver en Dieu la source inépuisable de la perfection humaine. Chez lui, on s'en rend compte à peine, tant est puissante l'émotion qui circule même au milieu des discussions les plus élevées. Voici, prise entre beaucoup d'autres et au hasard, une page sur la Trinité : « Si le Verbe ne coexiste pas éternellement au Père, il n'y a pas de Trinité éternelle. Il y a d'abord eu monade, et, par accroissement, se produisit plus tard la Triade. Ainsi, avec le temps, selon leur opinion (des Ariens), s'accrut et se constitua la connaissance de la théo-

logie... Quelle est donc cette piété qui n'est pas constante avec elle-même, mais se complète par l'évolution des temps et se trouve tantôt dans un état, tantôt dans un autre ? Il lui convient d'avoir encore de l'accroissement, et cela à l'infini, puisque, une fois déjà et dès le début, c'est par cet accroissement qu'elle a été constituée. Il n'est pas douteux non plus qu'elle peut diminuer. Ce qui est ajouté peut évidemment être enlevé. Mais cela n'est pas, oh non! La Trinité n'est pas produite, mais éternelle ; unique est la divinité dans la Trinité, unique la gloire de la Sainte Trinité. Et vous osez la déchirer en natures différentes! Le Père étant éternel, vous dites du Fils assis près de Lui : Il y eut un temps où il n'était pas! Le Fils étant assis près du Père, vous voulez le mettre loin de Lui! La Trinité est créatrice et active, et vous ne craignez point de l'abaisser au rang du néant! Vous n'avez pas honte d'égaler les esclaves à la libre Trinité et de ranger le Roi Seigneur des armées avec ses serviteurs. Cessez de brouiller ces êtres qui ne peuvent se confondre, ou plutôt le néant avec l'être. Parler ainsi n'est pas glorifier et honorer le Seigneur, mais l'injurier et le déshonorer ; car déshonorer le Fils, c'est déshonorer le Père. Si maintenant la théologie est parfaite dans la Trinité, et si c'est là la vraie et unique piété, où résident la beauté et la vérité, il fallait qu'il en fût ainsi toujours, sinon la beauté et la vérité seraient adventices, et la plénitude de la théologie serait due à l'accroissement. Il fallait donc qu'il en fût ainsi dès l'éternité[1]. » Avons-nous là une thèse

1. *Orat. c. Arian.*, I, 17-18; trad. F. Cavallera, *op. cit.* p. 50 ss.

de théologie ou une élévation mystique? ou plutôt pourquoi chercher à distinguer, là où l'auteur ne distingue pas lui-même. Saint Athanase ne peut parler froidement de Dieu : il faut qu'il le prie en même temps qu'il l'expose et qu'il le prouve.

C'est qu'il possède au plus haut degré ce que l'on peut appeler le sens chrétien. Les Ariens, en interprétant l'Écriture, s'arrêtaient à une explication littérale : trouvaient-ils par exemple dans les Proverbes la formule : Dieu m'a créée, à propos de la Sagesse ; ils concluaient aussitôt que le Verbe était une créature. Athanase s'insurge contre une telle exégèse : « Si le Seigneur est Fils comme il l'est en effet, si le Fils ne tient pas son existence du dehors mais de celui qui l'engendre, qu'il n'y ait plus discussion pour des mots, parce que les saints, à propos du Verbe, au lieu de : l'a engendré, emploient : l'a fait. Ce mot est indifférent pourvu que la nature soit reconnue. Les mots ne font rien à la nature ; c'est plutôt la nature qui change les mots en les attirant à soi. Ils ne sont pas antérieurs aux substances, mais postérieurs. La substance est-elle créée ? on emploie proprement alors les mots faire, devenir, créer, qui caractérisent la créature. Est-elle engendrée et Fils? alors ces mêmes mots ne sont plus employés au sens propre, et n'indiquent plus une créature, mais au lieu d'engendrer on peut indifféremment employer faire [1]. » Un tel principe risquerait de mener très loin s'il était employé sans discernement : ce serait l'arbitraire le plus complet dans l'interprétation des mots et des formules. Mais saint Athanase sait le choix qu'il doit faire entre plusieurs explications,

1. *Orat. c. Arian.*, II, 3 ; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 86.

parce qu'il a pour lui la tradition de l'Église. Sa foi est celle des Pères ; son exégèse est celle de tous les évêques et de tout le peuple chrétien. On aimerait parfois qu'il élargît davantage la base de ses discussions : son interminable commentaire du texte classique des Proverbes finit par sembler fastidieux, et l'importance attachée à ce texte par les Ariens suffit à peine à en excuser les longueurs. Ce défaut est un peu celui de tous les docteurs du IVe siècle : peut-être saint Athanase est-il un de ceux chez lesquels on en souffre le moins, précisément à cause de la vivacité de sa foi qui lui fait « chercher en toute doctrine le côté par où elle pénètre jusqu'au plus intime de l'âme pour la vivifier, l'exciter, rénover en elle la vie spirituelle et l'énergie pour le bien[1] ».

Les discours contre les Ariens sont principalement consacrés à défendre la divinité du Verbe. Vers le même temps où ils furent écrits, une forme nouvelle de l'hérésie amena saint Athanase à prendre aussi la défense du Saint-Esprit. De la troisième personne de la Trinité, on n'avait guère parlé au début de la controverse arienne ; et toute l'attention des théologiens s'était concentrée sur la personne du Fils. Après 350, « certains, qui avaient quitté les Ariens, à cause du blasphème contre le Fils de Dieu, se mirent à enseigner une doctrine opposée au Saint-Esprit, et à dire non seulement qu'il est une créature, mais un des esprits serviteurs, et ne diffère des anges que d'un degré[2] ». C'est contre cette nouvelle erreur que sont écrites les trois *Lettres à Sérapion* de

1. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 34.
2. *Ep.* I *ad Serap.*, 1.

Thmuis[1]. Saint Athanase y enseigne la divinité du Saint-Esprit avec autant de fermeté qu'il a fait naguère celle du Verbe. « On ne peut que s'étonner, dit-il, de l'inconsidération des nouveaux hérétiques. Ne voulant pas que le Fils soit une créature, et ayant raison en cela, comment ont-ils pu même supporter d'entendre dire que l'Esprit du Fils est créature? Si à cause de l'unité entre le Verbe et le Père, ils ne veulent pas que le Fils soit du nombre des créatures, mais, ce qui est vrai, créateur, pourquoi appellent-ils créature l'Esprit Saint qui a, avec le Fils, la même unité que le Fils avec le Père[2]? »

Les traités contre les Ariens et les lettres à Sérapion sont encore des œuvres de combat. On concevrait mal d'ailleurs saint Athanase en dehors de la lutte. Si l'exilé s'oriente vers la théologie, on peut être assuré que ce n'est pas par amour des questions spéculatives, mais que des circonstances nouvelles exigent de lui ce nouvel emploi de ses activités. En effet, depuis que Constance est devenu seul maître de l'empire, et que les Ariens ont conquis l'Orient, les vieux problèmes doctrinaux soulevés au temps d'Arius et pendant des années laissés dans l'ombre reparaissent en se transformant. En même temps des partis se forment au sein de l'hérésie et des classements s'opèrent. Arius avait jadis insisté sur cette idée que le Verbe n'était pas éternel et qu'il avait été créé dans le temps. Au moment où nous sommes, l'idée de créature passe au second plan, et l'attention se fixe sur celle de ressem-

1. Les lettres 2 et 3 ne forment en réalité qu'une seule pièce. Les derniers chapitres de la lettre 4 sont probablement apocryphes.

2. *Ep.* I *ad Serap.*, 2.

blance. La question capitale est de savoir si le Fils est ou non semblable au Père, et dans le camp arien on en fournit plusieurs solutions.

A l'extrême gauche, voici les anoméens, les vrais successeurs d'Arius, conduits par Aèce, le fameux rhéteur d'Antioche, et par Eunome, l'interminable et savant controversiste. Sous leur bannière se rangent de vieilles connaissances, Ursace, Valens, Germinius, Eudoxe, et de nouvelles recrues ne tardent pas à grossir leurs rangs. Ce sont eux d'abord qui ont l'oreille de Constance, et ils savent en profiter. En 357, ils rédigent une importante déclaration, où ils exposent leur doctrine : il n'y a qu'un seul Dieu; le Père est plus grand que le Fils; les termes d'essence, de substance, de consubstantiel doivent être écartés comme étrangers à l'Écriture. Ils ont même le talent de faire souscrire cette formule par le vieil Ossius de Cordoue, dont ils abusent de manière étrange.

Leur succès d'ailleurs n'est pas de longue durée. Dès 358, ils sont supplantés par les homéousiens qui eux occupent les positions d'extrême droite. Selon les anoméens, il n'y a aucune ressemblance entre le Père et le Fils. Selon les homéousiens, il y a ressemblance de substance ; c'est-à-dire au fond relations aussi étroites que possible, étant donnée la nécessité de sauvegarder la dualité des personnes. Ceux-ci constituent un parti nouveau; ils ont à leur tête Basile d'Ancyre, Eustathe de Sébaste, et Eleusius de Cyzique ; et après avoir élaboré leur système dans un concile tenu à Ancyre au printemps de 358, ils réussissent à le faire approuver par Constance. Une nouvelle formule, la troisième de Sirmium, rédigée sous leur inspiration, est même

souscrite par le pape Libère, et celui-ci remet à Basile une déclaration par laquelle il exclut de l'Église quiconque n'admet pas que le Fils est semblable au Père en substance et en tout.

Mais les événements se précipitent. Les homéousiens abusent de leur crédit auprès de Constance pour persécuter leurs adversaires anoméens et faire régner la terreur à leur profit. Ils sont bien vite combattus et renversés. Un nouveau parti se constitue, celui des homéens, à qui nous devons le *credo daté*, rédigé à Sirmium le 22 mai 359. Les homéens sont les hommes du centre, nous pourrions dire du centre gauche, car leurs tendances sont encore arianisantes. Ils enseignent que le Fils est semblable en tout au Père, mais ils refusent le droit de cité aux consubstantialistes aussi bien qu'aux homéousiens. Ni Valens de Mursa, ni Basile d'Ancyre ne furent satisfaits de leur formule; ils furent pourtant bien obligés de la signer, puisque ainsi le voulait Constance et qu'il était bien dangereux de résister ouvertement à l'empereur.

Le *credo daté* était destiné, dans la pensée de ses auteurs, à être présenté à tout l'épiscopat catholique, comme le remplaçant de la vieille formule de Nicée, devenue par trop démodée. Et pour que cette présentation se fît avec tout l'éclat voulu, deux grands conciles furent convoqués : l'un pour les Occidentaux, à Rimini; l'autre pour les Orientaux, à Séleucie. Ce furent deux belles assemblées. Les évêques y étaient venus nombreux, de gré ou de force, et rien ne manquait de ce qui pouvait en rehausser la solennité. Mais, au début, les choses ne marchèrent pas comme les homéens l'eussent désiré. Le concile de Rimini, le premier

ouvert — ses sessions commencèrent en juillet 359 — déclara sa ferme intention de rester fidèle à la formule de Nicée; les quatre évêques qui avaient présenté à leurs collègues le symbole du 22 mai, Ursace, Valens, Germinius et Gaius, furent excommuniés; des autres dissidents, en assez grand nombre d'ailleurs, on ne s'occupa pas. Quant au concile de Séleucie, inauguré le 27 septembre, il fut entièrement conduit par les homéousiens, surtout par Eleusius de Cyzique et Silvain de Tarse : ici encore les homéens, dirigés par Acace de Césarée en Palestine, essayèrent vainement de faire triompher la formule impériale. La majorité refusa d'entendre parler d'un autre symbole que de celui du synode d'Antioche de 341 : ce dernier symbole, malgré l'omission du consubstantiel, était orthodoxe dans son fond, et facilement pouvait servir de point de départ à une action commune entre les deux épiscopats, si divisés depuis le concile de Sardique.

Du moins avait-on le droit d'espérer la venue de jours meilleurs. Au fond de son désert, Athanase ne fut pas longtemps sans apprendre les derniers événements. Un certain nombre d'évêques égyptiens assistaient au concile de Séleucie et connaissaient le détail des discussions; les moines assuraient discrètement le service des renseignements entre l'exilé et les communautés fidèles. Il y eut grande joie dans les cellules lorsqu'on sut que les évêques d'Occident s'étaient ressaisis et avaient proclamé leur attachement à la foi des trois cent dix-huit Pères; que Libère avait donné son appui aux homéousiens d'Orient avec lesquels l'entente était si facile, que le concile de Séleucie enfin avait refusé de communier avec les homéens. Bien vite,

et avant d'attendre la suite, Athanase reprit le calame, et se mit à composer en toute hâte un nouvel ouvrage.

Écrit sous forme de lettre, mais dépassant de beaucoup les dimensions d'une épître ordinaire, le traité *Des synodes de Rimini et de Séleucie* est un livre de conciliation, un appel à la paix et à la confiance mutuelle. L'auteur commence par rappeler l'occasion des derniers conciles de Rimini et de Séleucie dont il a appris la tenue; il raille avec esprit la formule de foi proposée par Constance, cette formule, dont on a soin d'indiquer la date, comme si la croyance orthodoxe n'était pas toujours semblable à elle-même depuis la prédication du Christ. Au reste, les Ariens n'en sont-ils pas à leur premier symbole, et l'une après l'autre sont reproduites les formules proposées depuis une vingtaine d'années, sans que l'entente ait pu se faire sur aucune d'entre elles. Cependant, parmi tant d'essais infructueux, il faut retenir celui des homéousiens, qui du moins ont le mérite de chercher sincèrement la vérité, et saint Athanase leur adresse un éloquent appel : « Ceux qui acceptent, écrit-il, tout ce qui a été décidé à Nicée et n'hésitent que sur le mot consubstantiel, ne doivent point être traités en ennemis, et nous-mêmes ne les combattons pas comme des Ariens ou des adversaires des Pères; nous leur adressons la parole comme à des frères qui ont la même pensée que nous et ne discutent que sur les mots. Reconnaissant que le Fils est de la substance du Père et non pas d'une autre réalité, qu'il n'est ni créature, ni œuvre, mais génération authentique et naturelle et qu'il est de toute éternité uni au Père, étant son Verbe et sa Sagesse, ils ne sont pas

éloignés d'accepter aussi le mot de consubstantiel. Tel est Basile d'Ancyre, qui a écrit sur la foi[1]. » Sans doute, saint Athanase tient à la formule de Nicée, et la dernière partie de son ouvrage est consacrée à défendre la légitimité du consubstantiel : « Il faut examiner en lui-même le mot consubstantiel, pour savoir s'il faut l'employer, si c'est le mot propre, et s'il convient au Fils. Vous savez, vous aussi, et nul ne peut le mettre en doute, que le semblable est dit non des substances mais des dispositions et des qualités. Pour les substances, il n'y a pas similitude, mais identité. L'homme est donc dit semblable à l'homme, non pas selon la substance, mais selon son attitude et son caractère, car par substance les hommes sont de même nature. De même l'homme n'est pas dissemblable du chien, mais d'autre nature ; ce qui est de même nature est consubstantiel, ce qui est de nature différente est de substance autre. Aussi, qui dit semblable en substance, dit semblable par participation. Car le semblable est une qualité surajoutée à la substance... Si vous dites que le Fils aussi est Fils par participation, appelez-le homéousios, mais alors il n'est plus ni vérité, ni lumière, ni Dieu par nature... Étant Fils par nature et non par participation, il ne serait pas appelé avec justesse homéousios, il est consubstantiel[2]. »

Dans le même temps que saint Athanase écrivait son livre sur les synodes, saint Hilaire de Poitiers composait lui aussi un ouvrage sur le même sujet, avec les mêmes intentions conciliantes et pacificatri-

1. *De synod.*, 41. Trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 178 s.
2. *De synod.*, 53. *Id.*, *ib.*, p. 18 s.

ces. Il semblait que l'on fût sur le point de s'entendre et de reprendre les rapports depuis si longtemps interrompus. Ce n'était qu'une illusion. Dans les déserts d'Égypte, l'exilé achevait à peine son travail que lui arrivaient coup sur coup, d'Occident et d'Orient, de mauvaises nouvelles.

En Occident d'abord : le concile de Rimini avait délégué à Constance un certain nombre d'évêques chargés de lui faire connaître ses décisions. Ces députés n'étaient pas à la hauteur de leur mission ; une fois à la cour, ils furent si bien endoctrinés par les homéens qu'ils signèrent tout ce qu'on voulut, en particulier une formule de foi plus ou moins suspecte, et datée, comme par dérision, de Nikè en Thrace. Nicée et Nikè, quel rapprochement et quel contraste! la victoire de l'orthodoxie et la victoire de l'hérésie! Car maintenant l'hérésie était une fois de plus victorieuse. Lorsque les légats de Rimini revinrent auprès de leurs commettants, ils n'eurent rien de plus pressé que de leur faire partager leur nouvelle foi. La résistance fut longue. Finalement poussés à bout par les représentants de l'empereur, fatigués de tant d'efforts inutiles, tous les évêques signèrent : il n'y eut personne à exiler ou à punir.

A Séleucie, la défection fut aussi lamentable. Les mêmes scènes d'hésitation, de doute et de défaillance se produisirent. En vain Hilaire de Poitiers, qui était venu à la cour avec les délégués du concile oriental, adjura-t-il les évêques en termes éloquents: « Un esclave, je ne dis pas un bon esclave, mais un esclave passable, ne peut supporter qu'on injurie son maître : il le venge s'il peut le faire. Un soldat défend son roi, même au péril de sa vie, même en lui faisant un rempart de son corps. Un chien de garde

aboie au moindre flair, s'élance au premier soupçon. Vous, vous entendez dire que le Christ, le vrai Fils de Dieu, n'est pas Dieu ; votre silence est une adhésion à ce blasphème, et vous vous taisez! Que dis-je? Vous protestez contre ceux qui réclament, vous joignez votre voix à celles qui veulent étouffer les leurs[1]. » Rien n'y fit. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 360, les dernières signatures furent arrachées aux récalcitrants : c'était la déroute de l'orthodoxie. Sans doute l'Arianisme ne triomphait pas sous sa forme intégrale. Les anoméens étaient exclus de la foi officielle aussi bien que les homéousiens et les orthodoxes ; et les formules homéennes étaient assez souples pour être susceptibles d'interprétations bénignes. La foi de Nicée n'en subissait pas moins un grave échec.

Lorsque saint Athanase apprit le triste résultat des assemblées sur lesquelles il avait fondé de si belles espérances, il se borna à compléter son traité des synodes; il y ajouta les derniers documents du concile de Rimini, les formules de Niké et de Constantinople, et puis, il se cacha plus soigneusement que jamais dans son désert. Le temps n'était pas propice aux combats découverts. Le mieux était d'attendre, de temporiser, de se confier à la Providence[2].

Celle-ci, encore une fois, fit bien les choses. Dès

1. Hilaire, *Fr. hist.*, X, 4.

2. Selon E. Schwartz, *op. cit.*, Nachrichten..., 1905, p. 298, et L. Duchesne, *HAE.*, t. II, p. 309, c'est à cette époque qu'il faudrait placer la composition de l'encyclique aux évêques d'Egypte et de Libye. Elle aurait pour but de prévenir les suffragants d'Athanase contre la formule de Rimini-Séleucie, qui faisait alors le tour de l'Eglise pour recueillir des adhésions.

360, les troupes stationnées en Gaule se révoltaient contre Constance et proclamèrent Auguste son cousin Julien, qui depuis quelques années déjà était chargé, comme César, du gouvernement de ce pays. Julien n'avait pas du tout le désir de se conduire en évêque du dehors ; son esprit et son cœur étaient païens, bien que ses mœurs restassent apparemment chrétiennes, et il prétendait laisser aux seuls évêques le droit de régler les controverses doctrinales. Les évêques gaulois furent les premiers à profiter de la liberté nouvelle. Un concile réuni à Paris, peut-être, en 360, s'excusa le mieux qu'il put de la faiblesse montrée à Rimini, et décida de rentrer en communion avec ceux des Orientaux qui étaient restés fidèles à l'orthodoxie en refusant de signer la formule de Constance. Ceux-ci étaient des homéousiens du parti de Basile d'Ancyre. Les choses reprenaient au point où elles en étaient avant la grande défection.

Les années 360 et 361 se passèrent pour les deux empereurs à préparer la rencontre décisive. Julien fut le premier prêt et se dirigea vers la Thrace, tandis que Constance quittait Antioche avec son armée. Ce fut ce moment que choisit Georges de Cappadoce pour revenir à Alexandrie. Cet évêque de contrebande et de pacotille avait été chassé de sa capitale en 358 ; durant trois ans, il avait erré dans tout l'Orient, courant de concile en concile, prenant part à toutes les intrigues, signant toutes les formules. Pendant l'hiver de 360, il était à Antioche, où il assista à l'installation du nouvel évêque Mélèce, en qui il pensait encore trouver un allié fidèle. Enfin l'instant lui parut propice de reprendre possession de son siège. Le 26 novembre 361,

il rentrait dans sa ville épiscopale, mais nous avons peine à croire que son entrée ait été triomphale. Personne ne l'aimait : ni les orthodoxes qu'il avait si durement persécutés, ni les païens dont il dévastait les temples et dénonçait à l'empereur l'esprit séditieux. D'ailleurs son séjour fut de courte durée. Dès le 1er décembre, fut affichée à Alexandrie l'annonce officielle de la mort de Constance et de l'avènement de Julien. « En un moment, la population se souleva. Georges ne fut pas tué ce jour-là, mais seulement emprisonné. Le 25 décembre, une autre émeute l'arracha de sa prison. Il fut massacré avec un fonctionnaire nommé Dracontius, dont les païens avaient eu à se plaindre. Le cadavre de l'évêque fut hissé sur un chameau; quelques forcenés s'attelèrent à celui de Dracontius. On leur fit faire le tour de la ville, puis on les brûla et les cendres furent jetées au vent. Tel était, à Alexandrie, le rituel des exécutions quand la populace s'en chargeait [1]. »

Le meurtre de Georges, si peu recommandable que fût le personnage, était un crime punissable. Jamais on n'aurait osé le commettre du temps de Constance, qui aurait sévèrement vengé son protégé. Avec Julien, on n'avait rien à craindre. Le nouvel empereur se borna à reprocher aux Alexandrins leur manque de procédés; au reste, il ne fut pas fâché de la disparition de l'évêque dont il connaissait la

1. L. Duchesne, *HAE.*, t. II, p. 325 s. Quelques auteurs ont vu parfois dans ce triste personnage qu'était Georges d'Alexandrie, le prototype de saint Georges, qui, canonisé d'abord par les Ariens, aurait fini par être adopté chez les orthodoxes. Cette hypothèse a été réfutée par le P. Delehaye, *Les légendes grecques des saints militaires*, p. 71 s.

riche bibliothèque : il en profita pour s'approprier ses livres.

Au point de vue ecclésiastique, la mort de l'intrus réglait une situation. Dès son arrivée à Constantinople, Julien avait convoqué près de lui les chefs des différentes sectes chrétiennes, et leur avait annoncé son intention de ne plus s'occuper des affaires intérieures de l'Église. Peu après, il complétait cette déclaration en rapportant toutes les sentences d'exil qui avaient été prononcées par son prédécesseur. Athanase put enfin sortir de son désert, et reparaître à Alexandrie, où il entra le 21 février 362. Ailleurs le retour des exilés ne fut pas sans soulever des difficultés par suite de la présence des successeurs dont ils avaient été pourvus. Il n'en fut pas de même à Alexandrie, puisque Georges était mort.

De quelle solitude revenait le grand évêque après ces six ans d'absence? Qui aurait pu le dire? Les moines sans doute qui l'avaient reçu; les prêtres et les vierges d'Alexandrie auxquels il avait transmis ses ordres. Les uns et les autres étaient de discrètes personnes. Le désert garda son secret. Mais Alexandrie sut bien montrer à son chef qu'elle ne l'avait point oublié pendant sa longue absence. Son retour fut, cette fois encore, un véritable triomphe, comme il l'avait été au lendemain du second exil. Peut-être même l'enthousiasme s'était-il accru; car l'épreuve avait été plus rigoureuse pour l'évêque comme pour les fidèles. On avait longuement et largement souffert pour la foi commune; la lutte avait été rude et le sang des martyrs avait coulé; le patriarche lui-même n'avait dû son salut qu'à une fuite sans cesse renouvelée. Mais enfin, le résul-

tat était atteint. La foi était sauve. De toutes les églises orientales, si promptes à accueillir les nouveautés, seule peut-être, celle d'Alexandrie avait gardé intact son attachement à la croyance de Nicée; et c'est à son évêque qu'elle le devait, à la forte organisation qu'il lui avait donnée pendant la décade d'or et déjà auparavant, à la sollicitude avec laquelle il avait veillé sur elle pendant ses années d'exil; si Athanase n'avait pu régulièrement adresser à sa communauté des lettres festales, du moins par ses ouvrages, par ses émissaires, peut-être par ses visites furtives, était-il resté en communication intime avec elle. Au jour de son retour, tant d'efforts étaient largement payés par l'affection et la confiance de son peuple. Obscures quant à l'action extérieure dont l'historien recherche en vain les traces, les années du troisième exil comptent parmi les plus fécondes de la vie d'Athanase : ce sont celles des apologies, celles des grandes œuvres théologiques. Du fond du désert, le fuyard parle au monde, pour proclamer la vérité de la foi catholique; et si, après tant de siècles écoulés, nous pouvons encore entendre sa voix et recueillir son enseignement, recevoir le témoignage qu'il rend au Fils de Dieu, nous le devons aux œuvres avidement reçues et pieusement transmises de ces années-là.

CHAPITRE VI

LES DERNIÈRES ANNÉES (362-373).

Lorsque Athanase reparut à Alexandrie, l'Arianisme de Rimini triomphait encore partout, ou presque partout, si l'on excepte la Gaule. Le premier soin de l'évêque enfin rendu à son peuple fut d'assurer le rétablissement de l'orthodoxie. Dès le printemps de 362, il réunit un concile chargé d'examiner et de résoudre ce grave problème.

Ce concile, le concile des confesseurs, comme on l'appelle suivant le mot de Rufin, fut bien moins nombreux que les conciles égyptiens précédemment convoqués par Athanase : il ne comptait que vingt et un membres, égyptiens ou libyens pour la plupart; les autres étaient le palestinien Asterius de Petra et l'italien Eusèbe de Verceil ; on y voyait encore deux diacres chargés de représenter Lucifer de Cagliari, ainsi que des légats d'Apollinaire de Laodicée et de Paulin, le chef de la communauté eustathienne d'Antioche. Mais tous ces évêques, ou presque tous, étaient, comme Athanase, des exilés rappelés par les décrets de Julien. Ils avaient souffert pour la foi de Nicée ; pendant les longues années

de leur proscription, ils avaient assisté impuissants à la débandade qui avait accompagné et suivi les conciles de 359 ; et ils étaient décidés à profiter de la liberté providentiellement rendue. Leur vaillance lors des mauvais jours leur assurait une autorité indiscutable ; leur connaissance de la vie les orientait spontanément vers des solutions modérées, vers des transactions prudentes où, sans compromettre la foi traditionnelle, une large indulgence s'offrirait aux pécheurs repentants.

Du synode d'Alexandrie, Athanase fut l'inspirateur et il demeura l'âme. Sur son initiative, on accorda le pardon le plus complet à tous, prêtres ou évêques, qui n'étaient allés à l'Arianisme que sous l'empire de la crainte ou de la séduction. Les faillis étaient au fond des orthodoxes, qui avaient cédé à un moment de faiblesse ; lorsque les circonstances leur permettaient de voir l'étendue de leur faute, ils revenaient sans peine à la foi de Nicée ; ils méritaient donc une absolution totale. On ne pouvait être aussi indulgent à l'égard des meneurs, de ceux qui avaient entraîné leurs confrères ou leurs peuples à l'hérésie : ceux-ci furent condamnés à la communion laïque.

Une telle décision était sage et prudente ; elle rappelait celle qui avait été prise à l'égard des apostats lors des dernières persécutions. Elle était pourtant insuffisante pour assurer le retour de l'Orient à l'orthodoxie. Sans doute en Égypte, et dans une certaine mesure en Palestine, dans l'île de Chypre, ailleurs encore, la plupart de ceux qui avaient adhéré à la foi de Rimini l'avaient fait par peur, et la sentence d'Alexandrie apparaissait comme une libération, comme la fin d'un mauvais rêve. Mais en

Syrie, en Asie Mineure, en Thrace, il en allait autrement. L'Égypte, fortement centralisée autour du patriarche d'Alexandrie, avait, grâce à la ferme direction de saint Athanase, gardé, même dans les plus mauvais jours, l'orthodoxie nicéenne. L'Église d'Antioche, qui depuis plus de trente ans était conduite par des prélats ariens ou du moins arianisants; les églises de Césarée de Palestine, de Constantinople, d'autres encore, où il en était de même, se trouvaient dans une situation bien plus délicate. On ne pouvait s'attendre à ce que du jour au lendemain les évêques et leurs troupeaux adorassent ce qu'ils avaient brûlé, brûlassent ce qu'ils avaient adoré, et rentrassent en communion avec cet Athanase que leurs plus respectés conciles avaient tant de fois condamné comme un perturbateur. Tout ce qu'il fallait demander, c'est que l'on se regardât avec plus d'estime et de confiance, et qu'on reprît les pourparlers engagés avant le concile de Séleucie. On avait été alors sur le point de s'entendre, du moins avec la fraction la moins avancée du parti arien ; et saint Athanase, en écrivant sa lettre sur les synodes, s'était employé de toutes ses forces à réaliser une union si désirable. Le travail de rapprochement, interrompu par les circonstances, on pouvait maintenant le reprendre et préciser les conditions auxquelles il serait utilement poursuivi.

Le concile d'Alexandrie envisagea surtout, au cours de ses sessions, le cas particulier de l'Église d'Antioche, la plus importante de l'Orient ; et c'est aux évêques nicéens qui se trouvaient alors à Antioche ou allaient s'y rendre, Eusèbe de Verceil, Lucifer de Cagliari, Asterius de Petra, Kymatius de Paltus, Anatole d'Eubœa, qu'est adressée la lettre

synodale connue sous le nom de *Tome aux Antiochiens;* mais les solutions données pour cette église pouvaient s'appliquer à tous les cas semblables, et à d'autres plus simples, car la situation d'Antioche était particulièrement embrouillée. Toutes les nuances doctrinales s'y trouvaient représentées : entre les anoméens farouches et les nicéens intransigeants, ceux-ci conduits par le prêtre Paulin, prenaient rang les homéens de l'église officielle (peut-être dirait-on plus justement les Eusébiens, car l'évêque Euzoïus était plutôt un opportuniste qu'autre chose) et les homéousiens groupés autour de Diodore et de Flavien. Ici, comme ailleurs, homéousiens et nicéens étaient séparés les uns des autres par une question de vocabulaire, et plus encore par une longue habitude qui rendait plus difficile la reprise des rapports normaux.

La question de vocabulaire fut tranchée par le concile d'Alexandrie, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, dans un sens large : on admit également ceux qui parlaient de trois hypostases et ceux qui n'en reconnaissaient qu'une seule dans l'ineffable Trinité. « Quelques-uns, rappelle la synodique, étaient accusés d'employer l'expression trois hypostases, suspecte parce que non scripturaire. Nous avons décidé qu'il ne fallait demander que la profession de foi de Nicée. Toutefois, à cause de la contention qui s'était produite, nous avons demandé si l'on entendait par là avec les Ariens des hypostases complètement différentes, étrangères et de substance diverse, chacune étant séparée en elle-même, comme le sont les autres créatures et les enfants qu'engendrent les hommes, s'il s'agissait de substances différentes comme l'or, l'argent, le

cuivre, ou si, avec d'autres hérétiques, on entendait parler de trois principes ou de trois dieux quand on parlait de trois hypostases. Ils affirmèrent énergiquement qu'ils n'avaient jamais dit ni pensé rien de semblable. Nous les avons alors questionnés : Pourquoi donc parlez-vous ainsi et employez-vous de pareilles expressions? Ils ont répondu : Parce que nous croyons à la Sainte Trinité, Trinité pas de nom seulement, mais réelle et subsistante... Nous avons accepté cette interprétation et cette apologie. Puis nous avons examiné ceux auxquels ils reprochaient de dire une seule hypostase, pour voir si c'était dans le sens de Sabellius, pour supprimer le Fils et l'Esprit Saint ou nier que le Fils fût substantiel, et le Saint Esprit réellement subsistant. Eux aussi affirmèrent énergiquement qu'ils n'avaient jamais dit ni pensé rien de semblable : nous parlons d'hypostase, expliquèrent-ils, parce que nous identifions l'hypostase et la substance ; nous disons une hypostase parce que le Fils est de la substance du Père et à cause de l'identité de nature. Nous croyons à l'unique divinité et à son unique nature, et n'admettons pas une substance différente pour le Père, à qui est étrangère celle du Fils et celle de l'Esprit Saint[1]. »

C'était une grave concession que faisait saint Athanase : il acceptait l'emploi d'une terminologie différente de celle qu'avait promulguée le concile de Nicée, de celle pour laquelle lui-même il avait toujours combattu. Il se rapprochait ainsi des traditions orientales, mais il s'éloignait de l'usage occidental : on n'a qu'à se rappeler, pour comprendre à quel point les

1. *Tom. ad Antioch.*, 5-6 ; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 206 s.

trois hypostases pouvaient choquer les oreilles romaines, le scandale de saint Jérôme, lorsque quelques années plus tard il les entendit proclamer à Antioche[1]. Mais ainsi le voulait le bien de la paix. La formule de Nicée restait toujours la tessère de l'orthodoxie ; le concile d'Alexandrie en exigeait la reconnaissance de ceux qui voulaient entrer en communion avec lui[2]. Seulement, on constatait que la vénérable formule ne donnait par la solution de tous les problèmes et que des explications nouvelles étaient nécessaires. A saint Athanase et à ses évêques d'Égypte revient tout le mérite de cette constatation. D'instinct, grâce à la profondeur du sens chrétien qui les animait, ils prenaient la seule position défendable en Orient, celle que, quelques années plus tard, les Cappadociens feront définitivement triompher.

Car l'heure du triomphe n'était pas encore arrivée. Trop de questions personnelles venaient se jeter au travers des problèmes doctrinaux, pour faciliter l'entente. A Antioche surtout, malgré la bonne volonté de saint Athanase, la situation n'était pas près de s'éclaircir. Lorsque les députés d'Alexandrie y apportèrent la lettre synodale dont on vient de lire les dispositions conciliantes, le schisme était plus profond que jamais : Mélèce, l'évêque exilé par Constance, était revenu prendre la direction de ses fidèles que, durant son absence, Diodore et Flavien avaient si bien gardés ; et, chose plus grave, le prêtre Paulin, le chef de la petite communauté nicéenne, venait d'être consacré évêque par Lucifer de Cagliari. Les

1. Jérome, *Ep.* 15 *et* 16 *ad Damas.*
2. *Tom. ad Antioch.*, 3.

dispositions de Mélèce étaient conciliantes : c'est pour lui, au fond, et pour ses semblables qu'avaient été prises les résolutions d'Alexandrie. Mais on ne pouvait condamner Paulin et ses partisans, qui refusaient avec la dernière énergie d'entrer en communion avec des faillis. Le donatisme allait-il se reproduire à Antioche ? et l'église des saints s'opposer à celle des pénitents ? Plusieurs évêques, entre autres un certain Carterius d'Antaradus, signèrent le tome aux Antiochiens ; mais, d'une manière générale, l'œuvre de la réconciliation échoua en Orient.

Il n'en fut pas de même en Occident. Là le triomphe d'Athanase fut complet. Et ce fut véritablement un triomphe personnel. Sauf dans les Gaules, l'épiscopat n'avait pas encore racheté la faiblesse de Rimini. L'évêque d'Alexandrie fit partout promulguer le règlement de son concile, en Grèce, en Espagne, en Gaule, en Italie ; et partout il eut la joie de le voir accepté. Son action s'étend alors à l'Église entière, dont il a en quelque sorte la sollicitude ; il la conseille, il la dirige, il la fortifie. Non pas qu'il prenne la place du pape Libère, ou que celui-ci, depuis quelques années déjà revenu à Rome, oublie son devoir. Mais il a conscience d'avoir le premier proposé des solutions pratiques, et il veut les faire connaître à tous. Et puis, à mesure qu'il avance en âge, il acquiert une autorité plus haute. Il a assisté aux premiers débuts de l'Arianisme ; il a pris part au concile de Nicée ; et comme beaucoup, parmi les témoins de ces grandes luttes, ont déjà disparu, il se sent le droit de parler au nom de tous les orthodoxes qui ont souffert pour la justice et la vérité. Jusqu'à Rome, les règlements disciplinaires du concile d'Alexandrie sont acceptés, et, vers 364, le

pape Libère écrit aux évêques d'Italie la lettre suivante : « La faute commise par l'ignorance est effacée par le repentir. Les Saintes Écritures nous l'apprennent. Nous lisons que la piété est utile à tout. On ne doit pas chercher, comme quelques-uns le font, à modifier une décision qui a obtenu l'appui de l'autorité apostolique. On ne doit pas refuser le pardon à ceux qui, à Rimini, ont agi par ignorance... Pour moi, il me plaît de régler tout avec modération. Je préfère d'autant plus cette ligne de conduite qu'elle a été adoptée par les Égyptiens et les Grecs. On doit donc pardonner à ceux dont je viens de parler et qui forment le grand nombre. Mais on doit condamner les auteurs de l'hérésie : ceux qui par leurs sophismes ont égaré les esprits simples et jeté un voile sur la vérité, en confondant les ténèbres avec la vérité et la vérité avec les ténèbres[1]. »

On ne peut imaginer approbation plus entière, et la joie d'Athanase dut être grande lorsqu'il apprit que grâce à ses efforts l'Occident se retrouvait, se reconquérait lui-même. Naguère, les lointaines provinces d'Italie et de Gaule avaient offert refuge et protection à l'évêque exilé pour la foi. Aujourd'hui qu'il est rentré en possession de sa chaire épiscopale, l'évêque paie à ces provinces sa dette de reconnaissance en les aidant à panser les blessures de leur foi.

Mais précisément l'influence d'Athanase se faisait par trop envahissante au gré de l'empereur Julien. Celui-ci avait bien rappelé les évêques, mais il prétendait que son décret de rappel ne leur donnait

1. Hilaire, *Fr. hist.*, XII, trad. J. Turmel, *op. cit.*, p. 300.

pas le droit de reprendre leurs fonctions. Or, non seulement Athanase exerçait à Alexandrie sa charge épiscopale mais il étendait son action dans tout l'empire, il se faisait le propagateur de l'idée catholique; il était, au suprême degré, « l'ennemi des dieux » pour lesquels combattait l'Apostat. C'en était trop. Il n'y avait pas huit mois que l'évêque était revenu d'exil que le préfet d'Égypte Ecdicius reçut de l'empereur une lettre pleine de dépit : « Je n'apprendrais rien de ce que tu fais, lui était-il dit, qui me fût plus agréable que l'expulsion hors de tous les points de l'Égypte de cet Athanase, de ce misérable qui a osé, sous mon règne, baptiser des femmes grecques de distinction[1]. » Peut-être cette lettre avait-elle été précédée d'une autre missive, adressée aux Alexandrins : « Nous avions permis depuis peu aux Galiléens, expliquait l'empereur, de revenir non pas à leurs églises, mais dans leurs patries. Cependant, j'apprends qu'Athanase, cet audacieux, emporté par sa fougue accoutumée, est venu reprendre ce qu'ils appellent le trône épiscopal, au grand déplaisir du peuple religieux d'Alexandrie. Nous lui signifions donc l'ordre de sortir de la ville à partir du jour même où il aura reçu ces lettres de notre clémence, et sur-le-champ. S'il reste à l'intérieur de la ville, nous prononcerons contre lui des peines plus fortes et plus rigoureuses[2]. » En tout cas, l'évêque se garda bien d'obéir à l'ordre impérial. Il demeura à Alexandrie et continua à y remplir son devoir d'évêque. Le préfet lui-même hésita à s'exécuter. Il redoutait le peuple, dont il

1. Julien, *Ep.* 6.
2. *Ep.* 26.

connaissait l'attachement pour Athanase. Et les Alexandrins profitèrent du répit qui leur était laissé pour adresser à l'empereur une supplique en faveur de l'évêque. Cette dernière démarche fut vaine ; son seul résultat fut de valoir aux pétitionnaires une admonestation bien sentie : « Plût au ciel que la dangereuse influence de l'école impie d'Athanase se bornât à lui seul. Mais elle s'exerce sur un grand nombre d'hommes distingués parmi vous; chose facile à expliquer, car de tous ceux que vous auriez pu choisir pour interpréter les Écritures, il n'y en a pas de pire que celui que vous réclamez. Si c'est pour ses talents que vous regrettez Athanase (car je sais que c'est un habile homme) et que vous me faites de telles instances, apprenez que c'est pour cela même qu'il a été banni de votre ville[1]. »

Il n'y avait plus à reculer. Avant même cette dernière réponse de Julien, l'édit de proscription avait été affiché, et Athanase avait quitté Alexandrie, le 23 octobre 362. Mais il restait plein de confiance en l'avenir. Léger nuage, avait-il dit à ses amis, au moment de s'éloigner; léger nuage et qui passera bientôt. Puis il avait repris le chemin du désert, malgré l'ordre impérial qui lui prescrivait de sortir de l'Égypte. Nulle part ailleurs, il ne se sentait autant en sécurité que parmi ses fidèles solitaires.

Sécurité toute relative, du reste. Plusieurs fois son exil fut troublé par de vives alertes, car la police impériale avait l'ordre de s'emparer de lui, et de temps à autre elle parvenait à retrouver sa trace. Un soir, il remontait le Nil sur une barque légère, lorsque derrière lui il entendit un bruit de rames.

1. *Ep.* 51.

C'étaient les sbires de Julien qui le poursuivaient. Ses compagnons de voyage commençaient déjà à s'effrayer. Laissez faire, leur dit-il ; et tranquillement il vira de bord et commença à marcher à la rencontre de la galère officielle. Lorsque les deux barques furent arrivées à la même hauteur, il se laissa interpeller. « Avez-vous vu Athanase? — Je crois bien, répondit-il, en dissimulant sa voix. — Est-il loin? — Non, il est tout près. Ramez ferme.» Et tandis que le chef de la bande et ses hommes faisaient force de rames pour atteindre le fugitif, celui-ci continua paisiblement sa route.

Pour éviter le retour de pareilles surprises peut-être l'exilé consentit-il à prendre quelques précautions ; celles-ci étaient d'autant plus nécessaires que les dernières nouvelles d'Alexandrie n'étaient pas très rassurantes. On apprenait ainsi que la persécution continuait dans la capitale, et que deux prêtres parmi les Athanasiens les plus fidèles, Paul et Astericius, venaient d'être condamnés à l'exil sur la demande d'un certain Pythiodore et d'autres païens influents, et déportés à Andropolis. Athanase quitta alors Thereu (ou Chaereu), petite localité voisine d'Alexandrie, autant du moins qu'on peut le conjecturer, et gagna des régions plus éloignées de sa capitale. Il était à Memphis, lorsqu'il écrivit la lettre pascale pour 363. Un peu plus tard, il se trouvait dans la Thébaïde qu'il parcourut en tous sens jusqu'à la fin de son exil.

De ce séjour dans la Thébaïde, quelques détails pittoresques nous ont été conservés, qui tous nous apprennent une fois de plus la touchante intimité d'Athanase et de ses moines. Vers le printemps de 363, l'évêque approchait d'Hermopolis. Les

évêques, le clergé et les solitaires du pays s'assemblèrent pour lui faire honneur : groupés sur les deux rives du fleuve, ils l'accueillirent dès son arrivée au chant alterné des psaumes : d'un bord à l'autre, les acclamations se faisaient joyeusement écho. L'abbé Théodore, qui secondait alors Orsisi dans la direction des communautés pachômiennes, était là aussi, en tournée d'inspection. Athanase lui demanda des nouvelles de ses frères. « Ils vont bien, grâce à vos saintes prières, » répondit le moine. La réception au monastère fut des plus imposantes. L'évêque était monté sur un âne dont Théodore tenait la bride, tandis que les moines l'escortaient portant des torches allumées et chantant des cantiques. Au moment du départ les solitaires supplièrent le « pape d'Alexandrie » de se souvenir d'eux devant le Seigneur et Athanase ne put leur adresser d'autre réponse que le premier verset du psaume 136 : Si je t'oublie jamais, Jérusalem! En pareil milieu, la police de Julien pouvait venir chercher; elle était bien sûre de ne rien trouver.

Lorsque l'été fut venu, Athanase se trouvait aux environs d'Antinoupolis. Une nouvelle alerte troubla sa sécurité : une fois de plus, ses ennemis l'avaient découvert et le poursuivaient. Théodore lui offrit sa barque, qui devait le conduire à Tabenne; l'évêque et l'abbé, qu'accompagnait un autre solitaire, l'abbé Pammon, se mirent en route. Mais les vents et le courant étaient contraires. Athanase commença à s'inquiéter, et à prier beaucoup pour lui-même. A un certain moment, en réplique à une remarque encourageante de Pammon, il en vint à parler de la paix d'esprit qu'il sentait en face de la persécution, et de la consolation qu'il y avait

à souffrir, voire même à donner sa vie pour le Christ. Ses compagnons l'écoutaient exprimer ces graves pensées; mais il était visible que leur attention était ailleurs. Pammon regarda Théodore, et tous deux sourirent en même temps, se retenant avec peine pour ne pas rire : « Vous me prenez pour un lâche, observa Athanase ! — Dites-lui donc la nouvelle, fit Théodore à Pammon. — Non ! c'est vous qui devez la lui apprendre. » Et Théodore annonça alors à l'archevêque étonné qu'en ce moment même, le 26 juin 363, l'empereur Julien était tué en Perse, et qu'il ne devait pas perdre de temps pour aller trouver son successeur qui devait le rendre à son église. Cet étrange récit, rapporté dans une lettre d'Ammon, présente les meilleures garanties d'authenticité. Plus tard, on raconta que d'autres personnages aussi avaient connu par révélation la mort tragique de Julien l'Apostat : Palladius le dit de Didyme l'aveugle, et Théodoret du moine syrien Julien Sabas. Mais la version originale semble bien être celle que nous avons redite, et nous saurions assez difficilement écarter le témoignage qui nous l'a transmise.

En tout cas, Julien était bien mort; il avait été frappé par une flèche au cours de l'expédition qu'il faisait contre les Perses, et ses soldats lui avaient donné Jovien comme successeur. Celui-ci était chrétien, et qui mieux est, Nicéen déclaré. Il n'avait pas les prétentions théologiques de Constance, mais il voulait rétablir la paix religieuse, et ne croyait pas pouvoir y parvenir sans faire appel aux orthodoxes. Aussi l'un de ses premiers actes fut-il de rapporter le décret d'exil qui avait été prononcé contre saint Athanase. En termes flatteurs, il l'invita à

reprendre possession de son siège et à lui exposer la doctrine catholique sur la Trinité.

La nouvelle de la mort de Julien ne fut pas affichée à Alexandrie avant le 18 août. Peut-être Athanase attendit-il jusqu'à cette dernière date pour quitter Antinoupolis et rentrer dans sa capitale. Il ne fit qu'y passer, car il avait hâte de répondre à l'invitation de Jovien. Dès le 6 septembre, il était de nouveau en route, dans la direction d'Antioche. Théodoret raconte qu'avant de partir pour la Syrie, il avait eu le temps de convoquer et de réunir un grand concile des évêques égyptiens qui avaient rédigé en commun la profession de foi demandée par l'empereur. Ce dernier récit est peu vraisemblable; car l'intervalle est trop court entre l'annonce officielle de l'avènement de Jovien et le voyage du patriarche; d'autre part, l'index festal et l'histoire acéphale s'accordent pour représenter l'arrivée de ce dernier à Alexandrie comme un événement inattendu, secret, et presque mystérieux. Quelques amis seulement durent le connaître, les plus fidèles et les plus sûrs, parmi lesquels il choisit les compagnons qui devaient venir avec lui à la cour.

Athanase avait bien raison de se hâter; car les Ariens avaient eux aussi envoyé une ambassade à Jovien; ils lui apportaient une pétition couverte de nombreuses signatures, et dans laquelle on protestait contre la restauration d'Athanase, en demandant un nouvel évêque : un candidat était même proposé pour ce poste; c'était un certain Lucius, fort inconnu d'ailleurs, et qui accompagnait la délégation de ses coreligionnaires. L'empereur n'était pas disposé à les écouter : lorsqu'il

les entendit réclamer un évêque, il les renvoya purement et simplement à Athanase, et comme ils insistaient en ressassant les vieilles accusations du temps jadis, il répliqua que tout cela était depuis longtemps oublié et qu'il connaissait mieux que personne le mérite du patriarche.

En face de ces dispositions de Jovien, saint Athanase n'eut pas de mal à faire entendre le langage du bon droit et de la vérité. Une lettre fut soumise à l'empereur, qui lui exposait la nécessité de reconnaître, à l'exclusion de toute autre, la foi de Nicée, et lui rappelait que cette foi était celle de la majorité des églises : d'Espagne, de Bretagne et des Gaules, de toute l'Italie et de la Dalmatie, de la Dacie et de la Mésie, de la Macédoine, de toute la Grèce, de toute l'Afrique, de la Sardaigne, de Chypre et de la Crète, aussi bien que de la Pamphylie, de la Lycie, de l'Isaurie, de l'Égypte et de la Libye, du Pont et de la Cappadoce, et même des églises de l'Orient à l'exception de quelques-unes qui tenaient encore pour la doctrine d'Arius. Le symbole de Nicée était introduit dans la lettre d'Athanase, comme la seule formule capable de rallier tous les suffrages. Jovien approuva les déclarations du patriarche. Il le fit même d'autant plus volontiers que vers le même temps Mélèce d'Antioche et ceux de son groupe annonçaient aussi leur intention bien arrêtée de s'en tenir à la foi de Nicée et de rejeter tous les symboles postérieurs au grand concile.

Cette dernière décision était un fruit du concile d'Alexandrie. Des partis longtemps séparés sur le terrain doctrinal, et animés d'une égale bonne foi, se rencontraient enfin, lorsque le vocabulaire était suffisamment éclairci pour permettre une en-

tente. Malheureusement, si les croyances tendaient à se rapprocher, il n'en était pas de même encore des personnes. Athanase aurait bien voulu profiter de son séjour à la cour d'Antioche pour rétablir l'unité dans cette malheureuse Église. Il n'y avait évidemment rien à faire avec Euzoïus. Mais ne pouvait-on pas rétablir la communion avec Mélèce et ses partisans qui venaient justement de montrer leur bonne volonté? Athanase le tenta. Nous ne savons pas les détails de sa démarche. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'obtint aucun succès. Mal conseillé, Mélèce fit une réponse dilatoire, et l'évêque d'Alexandrie dut quitter Antioche sans avoir été admis à sa communion. C'était grand dommage. Le geste d'Athanase avait une crânerie chevaleresque; car enfin, ces hommes auxquels il tendait si loyalement la main, c'étaient ceux-là mêmes qui depuis trente ans ne cessaient de le persécuter, les descendants authentiques des Eusébiens de Tyr et d'Antioche, les hommes de toutes les compromissions et de toutes les signatures. Ils auraient dû mieux comprendre tout ce qu'il y avait de générosité, de désintéressement, poussé jusqu'à l'héroïsme, dans l'attitude du grand défenseur de l'orthodoxie, qui, par l'amour de l'unité, voulait bien oublier toutes les injures et faire les premiers pas vers la réconciliation. Mais ils avaient l'âme trop basse[1]. Déçu dans* cet espoir suprême, attristé, Athanase ne voulut pourtant pas laisser Antioche sans avoir obtenu quelque chose : il fit signer à

1. Ceci n'est pas dit pour saint Mélèce. Saint Basile qui nous renseigne sur l'incident attribue l'échec des négociations à des sous-ordre. Cf. F. Cavallera, *Le schisme d'Antioche*, p. 127 s.

Paulin, qu'il n'avait pas encore reconnu d'ailleurs comme évêque, le tome du concile d'Alexandrie, et il lui laissa le témoignage qu'il l'admettait à sa communion ; c'était là un bien pauvre résultat.

Après quelques mois passés à Antioche, Athanase reparut enfin à Alexandrie le 14 ou le 20 février 364 : cette date marque, dans les pièces officielles, la fin de son quatrième exil, qui avait ainsi duré quinze mois et vingt-deux jours. Le cinquième exil n'était pas loin. Le 17 février en effet, trois jours avant ou trois jours après l'arrivée de l'évêque, Jovien mourut accidentellement sur le chemin de Constantinople. Il fut aussitôt remplacé par Valentinien, un officier de la garde, qui s'associa son frère Valens pour le gouvernement de l'empire. De nouveau, l'Orient et l'Occident se trouvèrent séparés, comme ils l'avaient été du temps de Constance et de Constant, et de nouveau, l'Orient eut comme chef un arien, ou du moins un arianisant. Tandis que Valentinien était personnellement attaché à la foi de Nicée et désirait avant tout le maintien de la paix religieuse, Valens, dès le début de son règne, prit parti pour le symbole de Rimini auquel tenaient encore Euzoïus d'Antioche et Eudoxe de Constantinople.

Athanase n'allait-il pas assister à l'écroulement de ses rêves d'union ? et le symbole de Nicée devait-il donc toujours être repoussé de l'Orient ? On put le croire d'abord. Le 5 mai 365, fut publié à Alexandrie un rescrit impérial qui ordonnait à tous les évêques exilés par Constance et rappelés par Julien d'avoir à reprendre les routes de l'étranger ; les autorités civiles étaient chargées de l'exécution dudit rescrit, sous peine d'une amende de 300 livres

d'or en cas de désobéissance. Il va sans dire que cet ordre fut mal accueilli du peuple alexandrin. On fit valoir que d'ailleurs il était inapplicable au cas de l'évêque, dont le dernier exil avait été ordonné par Julien, et dont le rappel était signé de Jovien. Le préfet, qui se souciait peu d'avoir à réprimer une émeute, rassura la multitude, promit qu'il ne ferait rien sans en avoir référé à l'empereur; plusieurs mois se passèrent ainsi dans un calme relatif. L'ordre impérial arriva enfin le 5 octobre. Athanase, sans attendre davantage, se cacha aussitôt; et il fit bien, car dans la même nuit le préfet Flavien et le duc Victorin arrivèrent à l'église de Denys avec une troupe de soldats; ils brisèrent la grande porte et se mirent à chercher partout l'évêque. C'était trop tard. Pendant quatre mois, on n'entendit plus parler d'Athanase. Socrate prétend qu'il s'était retiré dans le tombeau de son père, où il demeura tout ce temps. Mais l'histoire acéphale, moins romanesque, se borne à dire qu'il était dans une villa proche de la Nouvelle-Rivière, c'est-à-dire, somme toute, dans la banlieue d'Alexandrie : il y demeura en repos. Ce dernier exil est le plus doux, comme aussi le plus court de ceux qu'il eut à souffrir. Quatre mois ne s'étaient pas écoulés qu'un notaire impérial, Brasidas, arrivait à Alexandrie porteur d'un ordre de rappel. A cette nouvelle, la multitude joyeuse courut chercher son évêque dans sa retraite, et le 1er février 366, les autorités le remirent solennellement en possession de l'église de Denys. Pourquoi cette indulgence venant si tôt après cette sévérité? peut-être Valens avait-il été effrayé des progrès accomplis par la rébellion de Procope que les gens de Constantinople avaient

proclamé empereur le 28 septembre précédent; et, dans la crainte de voir l'Égypte entière abandonner sa cause, cherchait-il à s'assurer la fidélité de cette province par une mesure de clémence. On peut le supposer avec beaucoup de vraisemblance.

Mais les Alexandrins ne cherchèrent pas à approfondir les causes du retour de leur évêque. Athanase était là; il leur suffisait; et cette fois ils étaient bien décidés à le garder coûte que coûte. On le vit bien lorsqu'en 367, le 24 septembre, ce Lucius que les Ariens avaient naguère recommandé à Jovien comme leur candidat à l'épiscopat, se hasarda à faire une excursion en Égypte. Il dut en sortir plus vite qu'il n'y était venu. A peine son arrivée fut-elle connue à Alexandrie que la multitude vint assiéger la maison où il était descendu. Les autorités intervinrent, protégèrent le malheureux Lucius; mais elles ne purent empêcher les cris de haine que tous poussaient d'un seul cœur et d'un seul esprit, aussi bien païens que chrétiens. Il n'y avait pas deux jours que Lucius était là, qu'il était conduit sous bonne escorte hors de l'Égypte. Cette fois, enfin, Athanase était maître du champ de bataille. Après tant de luttes, tant d'exils, tant de souffrances pour la foi, il avait acquis le droit de se reposer. Il passa en paix les dernières années qui lui restaient à vivre.

Au cours de ces combats, le corps du grand lutteur s'était épuisé. Peu à peu, la vieillesse était venue pour lui. Mais son âme restait toujours aussi jeune et supportait vaillamment le poids des années et des peines endurées pour le Christ. Aussi, tout le long de cette histoire, ne l'avons-nous pas vu changer : tel il était au début, lorsque, jeune diacre,

il accompagnait son évêque Alexandre au concile de Nicée, tel il est encore au moment où Valens, las de ses infructueux efforts contre une fermeté invaincue, abandonne la partie et le rappelle pour la dernière fois : toujours aussi ardent, aussi tenace, aussi inébranlable dans son attachement à la vérité catholique.

Tel il restera jusqu'à la fin. Les sept dernières années de sa vie ne sont un temps de repos que par comparaison avec celles qui les ont précédées. Pour tout autre que lui, elles seraient encore étrangement actives. Car, de plus en plus, Alexandrie est comme le centre de l'Orient catholique, et Athanase le conseiller de tous les orthodoxes. De toutes parts on s'adresse au grand évêque, qui est en relations avec l'univers entier, et qui porte sur ses épaules le fardeau de toute l'Église ; et lui, de sa ville épiscopale, répond à toutes les consultations, encourage, fortifie, éclaire. C'est un honneur sans doute qui lui est échu, mais un honneur lourd de responsabilités et fécond en résultats.

Tout au plus, peut-on remarquer parfois, à quelques signes imperceptibles, l'œuvre du temps sur le patriarche. Sa fougue se calme ; il devient plus indulgent et plus pacifique. Ses derniers écrits ne sont plus, comme ceux des temps héroïques, des œuvres de combat, de claironnants appels à une charge irrésistible contre l'hérésie. Ce sont des livres tranquilles, reposés : ouvrages ascétiques, biographies, commentaires de l'Écriture. Nous ne possédons plus malheureusement les homélies de saint Athanase : quelques sermons nous sont bien venus sous son nom, mais ce sont des apocryphes sans autorité. Seules les lettres pascales nous permettent

de nous faire une idée de son éloquence pastorale, simple, familière, toute nourrie de l'Écriture sainte. Nous sommes un peu mieux renseignés sur ses travaux exégétiques, dont des fragments nombreux nous ont été transmis : le livre des Psaumes surtout l'attirait; il en donna un commentaire complet; il fit paraître aussi un petit ouvrage *sur les titres des Psaumes;* et, dans une admirable *lettre à Marcellin,* il tint à expliquer les inappréciables ressources que trouve l'âme pieuse dans la lecture des cantiques inspirés : « A lire les autre livres, ce que disent les saints et les objets de leurs discours, les lecteurs les rapportent à ce qui est le sujet du livre, les auditeurs se sentent étrangers au récit, de sorte que les actions rappelées excitent seulement l'admiration ou le désir de l'imitation. Celui qui prend le livre des Psaumes parcourt avec l'admiration et l'étonnement accoutumé les prophéties sur le Sauveur renfermées déjà dans les autres livres, mais lit les autres psaumes comme s'ils lui étaient personnels. L'auditeur, comme l'auteur, entre en componction et s'accommode aux paroles des cantiques comme s'ils étaient de lui[1]. » Son exégèse est bien différente de celle qu'il avait adoptée dans les discours contre les Ariens. Ici, pour combattre les hérétiques, il restait fidèlement attaché au sens historique, et s'épuisait à préciser la valeur exacte des termes controversés; dans le commentaire des Psaumes, il revient à l'allégorie si chère à ses compatriotes; il se laisse aller à causer longuement, agréablement, à chercher dans la parole de Dieu

1. *Ep. ad Marcel.*, II; trad. F. Cavallera, *Saint Athanase*, p. 306.

toutes les applications possibles aux circonstances de la vie pratique : c'est un père qui cause avec ses enfants, un bon pasteur préoccupé uniquement du progrès spirituel de ses ouailles.

Le même caractère de simplicité familière se retrouve dans la *Vie de saint Antoine* qui date peut-être de ces dernières années. Le père de la vie monastique était mort en 356. Dès qu'il le put, Athanase tint à rendre à son vieil ami un dernier témoignage de reconnaissance, et à redire les merveilles de cette existence si riche en fruits de vertu. Ses souvenirs personnels lui fournissaient une ample moisson de faits ; les solitaires qui avaient partagé la vie d'Antoine complétèrent son information. Il fut facile à l'évêque d'écrire un admirable tableau de la vie d'Antoine. Ses austérités, ses tentations, ses victoires, son dévouement à la foi de Nicée, rien de tout cela n'est oublié dans ce petit livre qui eut dès son apparition un succès extraordinaire. Avant la mort de son auteur, la vie de saint Antoine était déjà traduite en latin, grâce aux soins d'Evagrius ; et saint Augustin nous a redit l'impression profonde que firent sur les âmes d'Occident ces extraordinaires récits, et l'enthousiasme avec lequel des officiers de l'armée romaine brisaient leur carrière pour aller au désert imiter les austérités d'Antoine.

Quelque plaisir qu'il y trouvât, Athanase ne pouvait d'ailleurs pas s'éterniser à commenter les Psaumes, ou à rappeler avec émotion ses souvenirs de jeunesse. D'autres soucis, et plus graves, venaient souvent l'arracher à ces aimables occupations de prédicateur ou d'historien. D'abord ceux de son diocèse. Il n'y avait plus guère d'Ariens à Alexan-

drie, où l'hérésie n'avait jamais recruté un nombre élevé de partisans : après la tentative de Lucius, le 24 septembre 367, pour s'emparer par force de l'épiscopat, ses fidèles se tinrent tranquilles jusqu'à la mort d'Athanase. Mais il y avait encore des païens, qui de temps à autre faisaient parler d'eux. Le 11 juillet 366, une émeute éclata dans la ville, nous ne savons pourquoi, et les païens mirent le feu à la grande église du Caesareum. Pendant près de deux ans, l'édifice resta ruiné ; on ne put commencer à le reconstruire qu'au début de mai 368. L'empereur d'ailleurs prit dans cette affaire le parti d'Athanase ; il fit punir sévèrement les incendiaires aussitôt qu'on put les découvrir, et l'édification de l'église fut entreprise sur son ordre. N'est-ce pas parce qu'il se sentait ainsi appuyé que l'évêque profita des circonstances pour entreprendre, cette même année 368, le 22 septembre, dans le quartier du Mendidium, la construction d'une nouvelle église, qu'il dédia le 7 août 370, et qui plus tard reçut son nom ? Peut-être aussi voulait-il commémorer par là sa quarantième année d'épiscopat, qui commençait justement en 368. Il n'importe.

A côté des églises, il fallait aussi édifier les âmes, et Athanase n'y manquait pas. Dans ces années-là, un jeune officier nommé Siderius remplissait en Libye des fonctions civiles. L'évêque d'Erythrum, Orion, était vieux ; il ne pouvait plus accomplir tous ses devoirs à la satisfaction de ses diocésains, et les habitants de deux de ses plus importants villages réclamaient un nouvel évêque. Leur choix se porta sur Siderius qu'ils acclamèrent. Il se trouva justement là un évêque, un certain Philon, qui consentit à consacrer tout de suite Siderius, sans attendre la

présence des deux assistants requis en pareil cas, ni surtout le consentement d'Athanase. Rien n'était plus contraire aux saints canons qu'une telle élection. Mais Siderius méritait cette promotion. Lorsque Athanase l'apprit, il ferma les yeux sur les irrégularités commises, et non seulement il ratifia le choix de l'officier, mais il l'éleva au siège métropolitain de Ptolémaïs. C'est ainsi que les règles lui semblaient devoir plier devant l'utilité des âmes. Par contre, il savait à l'occasion se montrer sévère : vers 370, le gouverneur de la Libye, s'était conduit contrairement à la morale : Athanase n'hésita pas à l'excommunier, et il fit connaître au loin sa sentence.

Tout cela, ce sont les petits détails de la vie quotidienne. Nous avons dû les noter en passant, comme on cueille des fleurs le long de sa route, au risque de perdre du temps, parce qu'ils font davantage connaître les difficultés auxquelles se heurtait journellement l'administration de saint Athanase, et la largeur d'esprit, la tolérante bonté avec laquelle elle s'attachait à les résoudre.

D'autres soucis plus graves venaient du dehors. En Occident, malgré les efforts d'Eusèbe de Verceil et d'Hilaire de Poitiers, les décisions du concile d'Alexandrie n'avaient pas encore été reçues partout et quelques évêques restaient attachés à la foi de Rimini. C'était en particulier le cas d'Auxence de Milan, dont l'exemple était d'autant plus dangereux que son église était plus importante. En Afrique également, le symbole de Nicée continuait à trouver des adversaires plus ou moins avoués. En vain, le pape Damase, qui depuis 366 avait succédé à Libère, redoublait-il d'efforts pour rétablir l'unité, et cherchait-il à obtenir la déposition d'Auxence. Il n'ar-

rivait à rien, car l'empereur Valentinien n'était pas disposé à prendre parti dans la controverse. Athanase écrivit alors au pape — en 368 probablement — pour lui faire mieux connaître la conduite d'Auxence : il lui rappela que l'évêque de Milan « n'était pas seulement un partisan de l'hérésie arienne, mais qu'il s'était, de concert avec Grégoire, le compagnon de son impiété, rendu coupable de beaucoup d'autres crimes ; il lui exprima sa surprise de voir qu'il n'était pas encore déposé ni chassé de l'Église[1] ». Hilaire et Eusèbe agirent de leur côté, et Damase convoqua un concile de quatre-vingt-douze évêques chargés d'examiner à nouveau l'affaire. La lettre synodale de ce concile, adressée aux Illyriens, condamne en effet la formule de Rimini, rappelle une condamnation déjà formulée contre Auxence, et exprime l'espoir que les évêques opposés à la foi de Nicée ne tarderont pas à être dépossédés de leurs sièges. En apprenant ces nouvelles, Athanase ne put retenir sa joie. L'intervention de Rome, depuis si longtemps désirée, apportait à la cause qu'il défendait lui-même un surcroît d'autorité. Bien vite, le patriarche réunit autour de lui le concile d'Égypte ; et au nom des quatre-vingt-dix évêques qui y prirent part, il écrivit à ses collègues d'Afrique pour les mettre en garde contre les Ariens et contre la formule de Rimini. La *lettre aux Africains* débute par un cri de reconnaissance : « Les écrits de notre cher collègue Damase, l'évêque de la grande Rome, des évêques si nombreux rassemblés autour de lui, des autres conciles tenus en Gaule et en Italie, ont suffisamment mis en lumière la foi ortho-

1. *Ep. ad Afr.*, 10.

doxe que le Christ nous a communiquée, que les apôtres ont prêchée, que nous ont transmise les Pères de l'univers entier réunis à Nicée... Auxence, Ursace et Valens, ainsi que ceux qui les suivent, tous ces hommes, dis-je, ont été retranchés, repoussés par ces écrits[1]. » Vient ensuite l'objet propre de la lettre, une recommandation pressante de la formule de Nicée : mais Athanase n'oublie pas qu'il s'adresse à des Occidentaux, encore inaccoutumés aux précisions de la terminologie orientale ; aussi maintient-il énergiquement l'unité d'ousie ou d'hypostase, telle qu'elle a été promulguée à Nicée; sans rien retirer des concessions faites au synode de 362, il juge plus opportun de garder encore le langage traditionnel, et nous ne saurions trop admirer en passant cette large et affectueuse tolérance qui ne redoute rien autant que le scandale des faibles.

Il était dit pourtant que les dernières controverses doctrinales auxquelles prendrait part saint Athanase ne seraient pas relatives à la défense de la formule de Nicée, et qu'après avoir toute sa vie lutté pour la divinité du Verbe, l'héroïque champion épuiserait ses forces dans de nouveaux combats. La question du Saint-Esprit fut la première à le préoccuper : depuis les lettres à Sérapion, tous ses écrits dogmatiques insistent sur la nécessité où l'on est d'affirmer explicitement la divinité de la troisième personne de la sainte Trinité, et même de compléter sur ce point le vieux symbole des trois cent dix-huit Pères. Mais le patriarche ne songe pas encore à développer longuement la théologie du Saint-Esprit. Ce qui l'inquiète surtout à partir de 362, ce sont les nouvelles

1. *Ep. ad Afr.*, 1.

conceptions christologiques qui commencent à se faire jour dans certaines églises d'Orient, et, chose particulièrement grave, dans les milieux jusqu'alors orthodoxes de ces églises. A Laodicée surtout, à côté de la communauté arienne gouvernée par Georges, s'était organisé un groupe de nicéens fidèles, qui vivaient sous la conduite de deux prêtres originaires d'Alexandrie, et grands amis d'Athanase qui avait été reçu chez eux en 346, lors de son retour d'exil : tous deux portaient le nom d'Apollinaire, et vers 362 à ce qu'il semble, Apollinaire le jeune avait été nommé évêque du groupe qu'il dirigeait. Or cet Apollinaire, si fervent partisan du symbole de Nicée, avait, en ce qui touche la personne du Sauveur, un enseignement étrange : il prétendait que le Christ n'avait jamais possédé d'âme humaine, et qu'en Lui, c'était le Verbe divin qui avait joué le rôle d'intelligence, d'esprit pensant. Naguère les Ariens avaient dit quelque chose de semblable, mais sans s'y arrêter, et, sauf Eustathe d'Antioche, personne n'avait fait attention à ce point de leur enseignement. Maintenant, cette même doctrine, habilement présentée par Apollinaire, faisait de rapides progrès en Orient, et à Antioche même elle était défendue par un savant personnage du nom de Vitalis. Tout à l'opposé, d'autres Antiochiens, parmi lesquels se trouvait Diodore, le prêtre de Mélèce, soutenaient, d'une manière encore timide d'ailleurs, qu'en Jésus-Christ l'humanité et la divinité étaient complètement séparées, ou plus exactement qu'il n'y avait entre elles qu'une union morale. En 362, pour la première fois, ces divergences d'opinion avaient été remarquées. Les deux partis, interrogés par le concile d'Alexandrie, étaient tombés d'accord que « le

Verbe du Seigneur n'est pas, comme jadis sur les prophètes, descendu à la fin des temps sur un homme saint, mais que le Verbe lui-même s'est fait chair ». Ils avaient aussi reconnu « que le Sauveur n'avait point un corps privé d'âme ni d'intelligence »[1]. Dans ces conditions, il n'y avait pas lieu d'insister. Le mieux était de faire silence sur ces questions compliquées et de s'en tenir à la foi de Nicée.

Athanase le pensait du moins. Mais tout le monde n'était pas de son avis. Après 362, les discussions continuèrent de plus belle, et l'écho s'en répandit partout. A Corinthe, l'église fut fort divisée, et l'évêque de la ville, Épictète, demanda à Athanase de l'aider à rétablir la paix chez lui, en lui envoyant une réfutation des erreurs nouvelles. Le patriarche répondit à ce désir; dans une courte lettre, datée de 369, il exposa la doctrine catholique de l'Incarnation et réfuta les hérétiques, ceux qui enseignaient que le corps du Sauveur est consubstantiel à la divinité du Verbe et ceux qui pensaient que ce corps n'était qu'une pure apparence, aussi bien que ceux qui disaient que l'homme né de Marie n'est point le Christ, ni Seigneur, ni Dieu. Vers le même temps, il adressa à un autre évêque, Adelphe, une seconde lettre où il attaquait vigoureusement les Ariens qui refusaient d'adorer le composé théandrique et rejetaient ainsi la doctrine orthodoxe de la communication des idiomes. Enfin le philosophe Maxime, avec qui il était lié d'amitié, lui ayant offert un traité complet dans lequel étaient exposées et réfutées toutes ces erreurs, Athanase

1. *Tom. ad Antioch.*, 7.

le félicita dans une troisième lettre, et l'encouragea en insistant sur le mystère de la croix du Christ. De ces trois lettres, la première, celle à Épictète, est la plus importante : et de bonne heure on sut y reconnaître l'expression de la plus pure doctrine orthodoxe. Lorsque saint Épiphane voulut réfuter l'enseignement des Apollinaristes, il ne put rien faire de mieux que de reproduire les arguments de saint Athanase ; et le concile de Chalcédoine tint de même à faire sienne la doctrine exposée dans cette lettre par le patriarche d'Alexandrie.

Il faut surtout remarquer le ton de ces petits écrits. Nulle part, l'évêque ne désigne nommément les adversaires auxquels il s'attaque et dont il combat les croyances. Ce sont des anonymes ; on pourrait croire qu'il ne les connaît pas. Jadis, il n'avait pas observé tant de ménagements lorsqu'il réfutait les Ariens. Même dans les *Discours,* il les avait nommés, et leur avait décoché parfois des traits acérés. Mais le cas est ici tout différent. Les Ariens étaient pour lui des ennemis personnels. Tandis que les nouveaux hérétiques, ce sont des amis, des frères, d'anciens compagnons d'armes. Désigner Apollinaire comme un hétérodoxe, ne serait-ce pas trahir tout un cher passé de glorieux souvenirs? Athanase ne peut s'y résigner. Son cœur compatissant préfère jeter un voile sur les détails de cette triste affaire et laisser croire que toutes les réfutations de ces lettres s'adressent à des inconnus. C'est de la même manière que saint Athanase n'a jamais voulu attaquer Marcel d'Ancyre. Ce dernier cependant, depuis longtemps, avait été condamné par de nombreux conciles, et son disciple Photin avait même été abandonné des Occi-

dentaux. Mais Marcel lui aussi avait été un ami : l'évêque d'Alexandrie, durant sa longue vie, ne trouva pour l'accuser que le sourire silencieux par lequel il répondit un jour aux questions indiscrètes de saint Épiphane. Tant de fidélité dans les amitiés, tant de délicatesse à l'égard des adversaires valent d'autant plus la peine d'être remarquées qu'elles sont plus rares. Les Apollinaristes, en particulier, sinon Apollinaire lui-même, ne se gêneront pas pour abuser de l'autorité d'Athanase et faire passer leurs livres hérétiques comme des compositions du grand docteur orthodoxe. Saint Cyrille d'Alexandrie se laissa un jour tromper par ces fraudes déloyales, et accepta de défendre, parce qu'il la croyait de son prédécesseur, une formule équivoque. Jamais Athanase n'aurait consenti à agir de la même manière, et ce n'est pas le trait le moins touchant de cette physionomie si profondément sympathique que la bonté généreuse avec laquelle il traite toujours ceux qui ont une fois porté le même drapeau que lui[1].

De cette bonté, il devait encore donner une preuve avant de mourir, et justement à l'égard de Marcel d'Ancyre. Depuis bien longtemps, celui-ci achevait de vieillir, dans sa ville épiscopale, entouré de quelques fidèles, tandis que les évêques officiels, Basile, puis Athanase groupaient autour d'eux la masse de la population. A un moment difficile à déterminer, mais en tout cas après le concile de

1. Nous ne parlons pas ici des deux livres *De Incarnatione contra Apollinarium*, qui selon toutes les vraisemblances ne proviennent pas de saint Athanase (cf. O. Bardenhewer, *op. cit.*, p. 57). Le *De Incarnatione et contra Arianos* peut être authentique.

362[1], Athanase d'Ancyre crut bon d'inquiéter Marcel et de soulever des doutes sur son orthodoxie. Celui-ci se souvint alors de l'évêque d'Alexandrie. Il lui envoya un de ses clercs, le diacre Eugène, avec des recommandations délivrées par les évêques de la Grèce et de la Macédoine. Eugène portait en même temps une profession de foi, où toutes les anciennes erreurs de Marcel étaient voilées, atténuées, supprimées : sans doute, il n'était pas question dans ce document des trois hypostases; mais Athanase ne tenait pas non plus à cette formule : il fit bon accueil à la députation de son vieux camarade, et lui fit envoyer des lettres de communion pour lui et sa petite église.

Outre les affaires d'Occident et les controverses christologiques, d'autres soucis encore absorbèrent les dernières années d'Athanase. L'Orient, nous l'avons vu à plusieurs reprises, avait toujours eu beaucoup de peine à accepter la terminologie, voire même la doctrine de Nicée. Les efforts de saint Athanase, lors de la composition du *De synodis* et du concile d'Alexandrie, avaient déjà déterminé ou aidé un mouvement vers l'orthodoxie. Seulement, l'orthodoxie, en Orient, jouait de malheur. Persécutée naguère par Constance, elle l'était maintenant par Valens. Puisque l'Occident jouissait de la paix sous un prince catholique, ne pourrait-il pas intervenir en faveur de l'Église orientale? Si l'on parvenait à intéresser les évêques occidentaux, surtout celui de Rome, aux maux soufferts

1. Selon L. Duchesne, *HAE.*, t. II, p. 415 s., l'incident se serait passé en 362. H. M. Gwatkin, *Studies of arianism* p. 254, le place beaucoup plus tard, en 371.

par l'Orient, si par leur intermédiaire on pouvait atteindre l'empereur Valentinien, n'y avait-il pas lieu de croire que la paix serait plus facilement obtenue, cette paix bienheureuse sans laquelle toute espèce de progrès spirituel était impossible? Telles étaient, en 371, les pensées d'un des plus grands parmi les évêques d'Orient, saint Basile de Césarée en Cappadoce, qui mit tout en œuvre pour en assurer le triomphe.

L'intermédiaire désigné pour ces négociations était trouvé : c'était Athanase lui-même, qui depuis tant de temps entretenait des relations cordiales avec l'Occident, et qui connaissait mieux que personne les difficultés au milieu desquelles se débattait l'Église orientale. Dès son élévation à l'épiscopat, en 370, Basile de Césarée avait fait part de la nouvelle à saint Athanase, et celui-ci, qui appréciait de longue date la vertu du jeune évêque, avait publiquement remercié Dieu d'avoir donné à la Cappadoce un pasteur modèle, un vrai serviteur du Christ. Les deux hommes semblaient ainsi faits pour s'entendre.

Dans une première lettre, saint Basile s'en tint à des généralités, se contentant d'exposer à l'évêque d'Alexandrie la gravité de la situation et la nécessité d'un recours à l'Occident : « Je le sais depuis longtemps, disait-il, par la médiocre expérience que j'ai; il n'y a qu'un moyen de secourir nos Églises : c'est que les évêques d'Occident soient d'accord avec nous. S'ils voulaient, comme ils l'ont fait pour un ou deux dévoyés de la foi en Occident, témoigner d'un zèle semblable pour nos pays, peut-être les affaires communes en seraient-elles aidées; les chefs feraient attention à la multitude, et partout les peu-

ples les suivraient sans contradiction[1]. » Mais bientôt il revenait à la charge, et précisait sa tactique : ce qu'il fallait avant toute autre chose, c'était le rétablissement de l'unité dans l'Église d'Antioche, la première et la plus importante des Églises orientales. « Qu'y a-t-il dans l'univers, expliquait Basile à son correspondant, de plus important que l'Église d'Antioche ? Si elle pouvait revenir à la concorde, rien n'empêcherait, la tête se portant bien, qu'elle fournît au reste du corps la santé. Mais en vérité votre sagesse et votre évangélique sympathie sont nécessaires aux infirmités de cette ville, qui n'est pas seulement divisée du fait des hérétiques, mais tiraillée encore par ceux qui déclarent avoir les mêmes sentiments. Les unir, les ramener à l'harmonie d'un seul corps est l'œuvre de celui-là seul qui, dans son indicible puissance, a donné aux os desséchés de retrouver leurs nerfs et leur chair. Mais en général, le Seigneur exécute ses grandes œuvres par ses saints. Ici encore donc, nous avons l'espoir que pareil ministère convient à votre magnanimité pour apaiser les troubles du peuple, supprimer les directions partielles, les subordonner tous dans la crainte et rendre son ancienne force à l'Église[2]. »

Ces précisions de Basile rendaient plus compliquée la tâche d'Athanase. Car l'évêque d'Alexandrie, on s'en souvient, avait, en 363, été éconduit par Mélèce et ses partisans, et avait donné des lettres de communion à Paulin. Or, pour saint Basile, Paulin n'était évidemment qu'un intrus, et le seul évêque légitime d'Antioche n'était autre que

1. Basile, *Ep.* 65 ; trad. F. Cavallera, *Le schisme d'Antioche*, p. 140.
2. Basile, *Ep.* 66, 2 ; *id.*, *ib.*, p. 140 s.

Mélèce. Saint Athanase cependant accueillit favorablement les ouvertures qui lui étaient faites ; et il envoya à Césarée un de ses prêtres nommé Pierre, pour travailler avec Basile à la pacification de l'Orient. De concert avec Mélèce, on décida d'envoyer en Occident un diacre de l'église mélétienne d'Antioche, Dorothée, qui serait chargé d'inviter quelques évêques occidentaux à faire le voyage d'Orient pour se rendre compte par eux-mêmes de la gravité de la situation.

Dorothée commença son voyage par Alexandrie. Il était porteur d'une nouvelle lettre de saint Basile pour Athanase. L'évêque de Césarée, après avoir remercié son collègue de ses bons offices, lui exposait l'état des démarches en cours ; il ajoutait qu'une condition essentielle de leur succès lui semblait être la condamnation de Marcel d'Ancyre par l'Occident : « Les circonstances actuelles, disait-il, demandent qu'on le mentionne pour ne point fournir de prétexte à ceux qui en cherchent au sujet de l'union des orthodoxes avec Votre Sainteté. Il faut le signaler à tous ceux qui chancellent dans la foi vraie. Nous connaîtrons ainsi désormais ceux qui ont la même doctrine que vous, et nous n'irons pas, comme dans un combat de nuit, traiter de la même façon amis et ennemis [1]. »

C'était là beaucoup demander. Ni saint Athanase, ni les évêques d'Occident ne pourraient se résoudre à condamner de cœur léger un homme qu'ils avaient tant de fois admis à leur communion, et qui avait toujours lutté avec courage contre l'Arianisme. Pour l'instant, personne n'insista sur ce

1. Basile, *Ep.* 69 ; *id.*, *ib.*, p. 146.

point. La mission de Dorothée à Rome n'eut qu'un succès partiel et ne clôtura pas des négociations si embrouillées[1]. Quant à Basile, il continua à multiplier les instances auprès de saint Athanase. En attendant une réponse définitive des Occidentaux, il lui demandait du moins de rentrer en communion avec les églises d'Orient. « Qui mérite par sa foi de commander au vent et à la mer, sinon celui qui, dès l'enfance, a lutté dans les combats de la piété ? Puis donc que réellement tout ce qui chez nous est sain dans la foi, désire vivement communiquer avec ceux qui partagent la même croyance et s'unir à eux, je viens résolument exhorter votre mansuétude à nous envoyer à tous une lettre qui nous instruise de ce qu'il faut faire. Ils désirent en effet que l'impulsion parte de vous en ce qui touche aux pourparlers pour la communion[2]. »

Ici, Athanase se serait volontiers montré mieux disposé ; il ne s'agissait plus d'abandonner un ancien compagnon de luttes, mais d'entrer en relations avec des frères séparés. Encore désirait-il avoir quelques garanties, et c'est ce que saint Basile s'efforçait de faire comprendre à Mélèce, en lui rappelant les incidents de 363 : « Au sujet du très vénérable évêque Athanase... il est impossible que mes lettres obtiennent ou fassent quoi que ce soit d'utile si vous autres, qui avez alors différé de communiquer avec lui, ne le faites maintenant de quelque manière. On dit qu'il désire tout à fait

1. Si tant est que Dorothée ait poussé plus loin qu'Alexandrie, ainsi que le pense F. Cavallera, *ib.*, p. 147. Pour L. Duchesne, *HAE.*, t. II, p. 401, le voyage en Occident n'eut pas lieu.

2. Basile, *Ep.* 82 ; *id.*, *ib.*, p. 150.

s'unir à vous et y contribuer selon ses forces, mais il est affligé de ce qu'on l'ait alors renvoyé sans communion, et que maintenant encore les promesses restent sans effet [1]. »

Cette lettre de saint Basile est le dernier document relatif à ces tentatives d'union entre l'Orient et l'Occident, où figure encore le nom d'Athanase. Le grand évêque était déjà vieux au moment où avaient commencé les négociations. Le temps s'était écoulé, tandis qu'entre Alexandrie et Césarée circulaient les messagers. Et l'on était arrivé en 373. Depuis quarante-six ans, Athanase gouvernait l'Église d'Alexandrie ; et pas une minute, il n'avait manqué à son devoir ou modifié sa ligne de conduite. Le Seigneur jugea que ce bon serviteur, qui avait tant travaillé, était digne d'entrer dans son repos. Il le rappela à lui dans la nuit du 2 au 3 mai 373. Quelque temps avant de mourir, l'évêque, sentant que sa fin était proche, avait désigné son frère Pierre pour lui succéder : il était donc prêt au sacrifice suprême lorsqu'il lui fallut l'accomplir.

Ainsi s'achève la vie d'Athanase, d'une manière digne de ses premiers débuts, au milieu du travail ininterrompu pour la foi et pour l'unité. Dès ses plus jeunes années, il s'était fixé l'œuvre qu'il devait accomplir. Le Maître lui donna de s'y dépenser jusqu'à la fin. A aucun instant, nous n'avons pu saisir un signe de lassitude ou de découragement dans cette grande âme toujours sur la brèche, toujours occupée à batailler ou à préparer ses armes. D'autres, moins intrépides, se fussent usés à ces perpétuelles alternatives de succès et de revers, de

1. Basile, *Ep.* 89, 2.

rappels et d'exils. Lui s'y trempa. Son rôle, à l'époque troublée où il parut, fut d'être le témoin de la vérité; au milieu d'hommes prêts à toutes les compromissions ou à toutes les lâchetés, il demeura l'inébranlable « colonne de l'Église [1] ». Il y a dans sa vie un moment, après le double concile de Rimini et de Séleucie, où l'orthodoxie de Nicée parut emportée par le torrent de l'Arianisme montant : Athanase presque seul demeura fidèle à la profession de foi de sa jeunesse; et c'était assez. Aussi longtemps qu'un tel homme continuait à combattre, il n'y avait pas lieu de désespérer.

Ses contemporains l'ont bien compris ainsi. Peu d'hommes ont été, de leur vivant, l'objet d'autant de haine et d'autant d'amour. Pour ses Égyptiens, il n'était pas seulement l'incarnation la plus parfaite du tempérament et du caractère national, il apparaissait encore couronné de l'auréole que donne l'autorité suprême : depuis la mer jusqu'à la région des cataractes, il lui suffisait de faire un geste ou de prononcer une parole pour être aussitôt obéi de tous, évêques, moines, vierges; sans parler de ces vigoureux matelots de la flotte annonaire qui, à Alexandrie, lui faisaient une sorte de garde du corps. Plus que cela, il était l'évêque, l'ascète, le saint; et ces titres de louange, par lesquels les fidèles avaient accueilli l'annonce de son élection épiscopale, il ne cessa de les mériter de plus en plus jusqu'au dernier jour. En dehors de l'Égypte, il était surtout regardé comme le représentant d'une idée et d'une croyance. Quiconque le défendait défendait la foi de Nicée, et d'instinct tous les ortho-

1. Grégoire de Nazianze, *Or.* 21, 26.

doxes venaient se ranger sous sa bannière. Chacune de ses victoires était une victoire de la vérité : ses exils semblaient des défaites de la foi. En lui restant fidèles, ses amis témoignaient de leur attachement au symbole des trois cent dix-huit Pères, et je ne sache pas qu'un seul d'entre eux ait jamais trahi son amitié. En 357, Constance et ses évêques ariens avaient un jour abusé de la vieillesse du vénérable Ossius de Cordoue et, à force de promesses ou de violences, étaient parvenus à lui faire signer une profession de foi hérétique, mais lorsqu'ils lui demandèrent de maudire Athanase, leurs efforts restèrent vains. La pauvre tête du vieillard s'embarrassait dans les questions théologiques : Athanase restait pour lui une personne concrète, un ami, un compagnon de lutte. Il fut impossible de le lui faire lâcher.

En face des amis, les adversaires; et ceux-ci aussi implacables que les premiers se montraient dévoués. Rien ne dépeint mieux la haine des Eusébiens contre Athanase que cette boutade mise dans leur bouche par le patriarche : « Nous t'avons supplié, sont-ils censés dire à Constance, et nous n'avons point été crus. Nous te disions qu'en rappelant Athanase, tu chassais notre hérésie, et voilà que désormais il a tout rempli de ses écrits contre nous et voit la plupart des églises dans sa communion. Recommence donc à persécuter, et patronne l'hérésie, car tu es son roi[1]. » Dès le premier jour de son épiscopat, Athanase doit lutter contre cette haine : aucun de

1. *Hist. Arian.*, 30; ailleurs saint Athanase écrit textuellement en parlant de ses ennemis : « Ils ont soif de ma mort; ils ne cessent de vouloir répandre mon sang » (*Ep. ad Episc. Æg. et Lib.*, 23).

ses actes, aucune de ses paroles n'est épargnée. Il faut que tout soit passé au crible de la critique ; et lorsqu'on le trouve en défaut, avec quelle joie ne le dénonce-t-on pas à l'empereur ; si les motifs d'accusation ne sont pas assez nombreux, bien vite, on en suppose : il a envoyé de l'or à un prétendant ! il a arrêté le transport des blés ! il a pactisé avec les révoltés. C'était un adversaire religieux : on en fait un ennemi politique, et l'on n'a pas grand mal à cela, tant est puissante l'autorité qu'exerce l'évêque sur Alexandrie et sur tout le pays. Souvent, l'empereur fait cause commune avec l'hérésie, et envoie le patriarche en exil : entre 328 et 372, il reste éloigné d'Alexandrie pendant dix-sept ans, six mois et vingt jours. Son épiscopat entier n'est qu'une succession de périodes de repos et de temps d'exil.

Le miracle de la vie de saint Athanase est justement d'avoir été un signe de contradiction. Nous ne savons pas s'il était bon et charitable, s'il avait pitié des malheureux et cherchait à adoucir leurs infortunes. Nous savons par contre qu'il était dur à ses adversaires, et ne craignait pas d'user contre eux de mesures rigoureuses : tout n'est certainement pas inexact dans les griefs formulés contre lui au concile de Tyr, et s'il est difficile de faire la part de l'exagération, il reste certain qu'Athanase s'était montré sévère aux Mélitiens. Lorsque saint Épiphane, un ami d'ailleurs, veut donner un résumé de son administration, voici en quels termes il le présente : « Il persuadait, il exhortait ; si l'on résistait, il usait de force et de violence[1]. » Persuader et exhorter, rien de mieux, car la douceur

1. Épiphane, *Haer.* 68, 5.

est une vertu chrétienne. Peut-on en dire autant de la force et de la violence? Pourquoi pas, si l'on se souvient qu'aux époques exceptionnelles il faut aussi des vertus exceptionnelles: On se figure mal saint Grégoire de Nazianze, par exemple, occupant à la place de saint Athanase le trône épiscopal d'Alexandrie. Dans des conjonctures encore difficiles, mais moins tragiques, il ne put rester à Constantinople, où son départ eut pour résultat l'élection d'un évêque bien insignifiant en la personne de Nectaire. Que fût devenue l'Église alexandrine si Athanase avait abandonné la place aux Pistus, aux Grégoire, aux Georges, aux Lucius?

Son intrépide fermeté est ce qui frappe le plus dans sa vie : saint Athanase est un caractère. Mais ce n'est pas un intolérant ni un sectaire. Si attaché qu'il soit au dogme de Nicée et même à la formule traditionnelle par laquelle l'ont exprimé les Pères du grand concile, il comprend le sens, voire même l'utilité de formules nouvelles. Il accepte les trois hypostases, malgré ses répugnances d'Alexandrin, et il se refuse à rompre les rapports de communion avec ceux qui les enseignent, pourvu que tout danger d'arianisme soit écarté. Le premier, il tend la main aux Orientaux, à Basile d'Ancyre qui a écrit sur la foi, à Mélèce d'Antioche. Vers le même temps, Lucifer de Cagliari repousse toutes les avances, et s'en va à Antioche donner Paulin comme évêque à la petite communauté eustathienne. Lucifer pourtant est un ami d'Athanase : il a souffert l'exil à cause de la foi de Nicée, et à cause de son attachement à l'évêque d'Alexandrie. Pendant sa déportation, il a multiplié les protestations véhémentes, les livres aux titres enflammés et vengeurs :

Pas de rapports avec les hérétiques! Les rois apostats! Mourons pour le Fils de Dieu; et parmi ces opuscules, l'un d'eux est tout entier consacré à la défense d'Athanase, celui qui a pour titre : « On ne doit pas juger et condamner un absent. » Mais Lucifer est un violent; et c'est ce qui le distingue de saint Athanase. Rentré dans son lointain diocèse de Sicile, il s'y cantonne, sans autre sentiment que la haine de l'hérésie et le refus de pardonner au repentir. Il finira bientôt dans le schisme, tandis qu'Athanase aura la joie, avant de mourir, de travailler à l'œuvre difficile de la réconciliation entre l'Orient et l'Occident.

Ainsi doué d'éminentes qualités, nous n'avons pas à nous étonner qu'Athanase se soit élevé jusqu'à la sainteté. Tout de suite après sa mort, on commença à l'honorer, et il est, semble-t-il, l'un des premiers évêques non martyrs qui aient reçu un culte public. Dans un long et solennel panégyrique, prononcé le 2 mai d'une année qui semble bien être 379, saint Grégoire de Nazianze associe dans un commun éloge Athanase aux patriarches, aux prophètes, aux apôtres et aux martyrs qui ont combattu pour la vérité. Ce n'est là que justice.

Et aujourd'hui, après tant de siècles écoulés, l'œuvre de saint Athanase reste toujours debout. L'Église d'Alexandrie, il est vrai, qu'il a dirigée pendant quarante-six ans, qu'il a protégée avec tant de soin contre le schisme et contre l'hérésie, n'est plus que l'ombre d'un grand nom. L'hérésie et le schisme l'ont envahie moins d'un siècle après la mort du grand évêque; l'islamisme est venu ensuite, qui a achevé de tout emporter; et c'est à peine si l'orthodoxie compte encore quelques

fidèles dans cette Égypte tant aimée du patriarche.

Mais, dès son vivant, l'influence d'Athanase dépassait l'Égypte, pour s'étendre à tout le monde chrétien. Sa mission fut de garder et de défendre l'orthodoxie. Lorsque, dans nos solennités liturgiques, éclate le chant puissant du symbole de Nicée, lorsque monte vers le ciel la profession de notre foi en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né de Dieu avant tous les siècles, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non créé, consubstantiel à son Père, par qui tout a été fait; c'est à saint Athanase, à ses efforts, à ses luttes, à ses exils, que nous devons en grande partie de pouvoir répéter cette vieille formule. Les scribes du VIII^e^ siècle qui, naïvement, inscrivaient en tête du symbole *Quicumque vult*, le nom d'Athanase, se trompaient sans doute sur l'origine de cette profession de foi, et l'on comprend les historiens qui se demandent la cause de cette erreur ou qui cherchent le véritable auteur de la formule. Ils n'avaient pas tout à fait tort pourtant, car c'est bien la croyance du vaillant lutteur qu'exprime le *quicumque :* Athanase aurait pu en redire les affirmations si précises sur la divinité du Verbe; il aurait aimé, s'il avait pu les connaître, la rigueur de ses propositions, la catégorique netteté de ses termes.

D'ailleurs, si nous ne possédons pas de symbole qui puisse se réclamer authentiquement d'Athanase, — et celui-ci en aurait-il voulu de tel, lui qui raillait le *credo daté* et enseignait la pérennité de la foi, — nous avons la riche collection de ses œuvres, par lesquelles il vit encore parmi nous. Œuvres d'apologétique ou œuvres de théologie, dans les unes et dans les autres, il se révèle tout entier.

L'évêque d'Alexandrie ne joue pas, sans doute, dans l'histoire de la pensée chrétienne, le rôle capital d'un saint Irénée, d'un Origène ou d'un saint Augustin; et voilà pourquoi nous avons pu si rapidement passer sur ses conceptions théologiques. Les controverses spéculatives ne l'intéressent pas, et il ne croit pas nécessaire de faire une synthèse nouvelle de l'enseignement chrétien. Pour cet homme d'action, pour cet administrateur, mieux encore pour ce conquérant inlassable, seules sont dignes d'intérêt les questions dont la solution influe sur notre conduite morale. « L'ouvrage de Dieu, l'homme, créé parfait, devint misérable par sa transgression et mort par son péché. Il ne convenait pas que l'ouvrage de Dieu demeurât imparfait... C'est pour cela que le Verbe parfait de Dieu se revêt d'un corps imparfait : il veut payer notre dette à notre place, et parfaire par sa personne ce qui manquait à l'homme. Or ce qui manquait à l'homme c'était l'immortalité et la route du Paradis[1]. » Ces quelques lignes sont fécondes en doctrine et riches de vie. Elles résument tout l'enseignement d'Athanase. On comprend mieux, après les avoir relues et méditées, ce que les chrétiens de notre temps encore peuvent trouver à prendre dans l'œuvre du grand évêque d'Alexandrie.

1. *Or. c. Arian.*, II, 6 s.

TABLE DES MATIERES

Pages.

INTRODUCTION V

CHAPITRE Ier. — Saint Athanase jusqu'à son épiscopat (295?-328) 1

CHAPITRE II. — Les débuts de l'épiscopat. Concile de Tyr et premier exil (328-337) 22

CHAPITRE III. — Retour d'Athanase. Nouveaux troubles et nouvel exil (337-346) 51

CHAPITRE IV. — La décade d'or (346-356) 98

CHAPITRE V. — Le troisième exil (356-362) 128

CHAPITRE VI. — Les dernières années (362-373) 165

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

270.05
At 35B
32694
208p.
AUTHOR BARDY, GUSTAVE
TITLE Saint Athanase

DATE LOANED	BORROWER'S NAME
	Sullivan
	Wilson
	O'Connor
	Flaherty
	O'Connor
AUG 29 1973	1-14-
	Donn
APR 20 1983	V. Har

270.05
At 35B
32694

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709